

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**RÉPONSES À LA
DEMANDE DE
RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS DU
TROISIÈME GROUPE
D'OPPOSITION**

TABLE DES MATIÈRES
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers
Troisième groupe d'opposition

- 1 Indiquer la somme dépensée en 2025-2026 (ainsi que les prévisions pour 2026-2027) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).**
 - 2 Liste détaillée de tous les contrats conclus de gré à gré en vertu de l'article 13 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :**
 - a. le nom du professionnel ou de la firme;
 - b. les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c. le coût ;
 - d. l'état de prestation des services;
 - e. l'échéancier.
 - 3 Liste des contrats d'approvisionnement en équipement informatique, logiciels et services d'infonuagique. Préciser ceux ayant été accordés de gré à gré.**
 - 4 Fournir une copie de la partie accessible au public de tous les mémoires soumis par le ministre de l'Enseignement supérieur au Conseil des ministres.**
 - 5 Fournir copie des directives adressées aux directions d'établissements en enseignement supérieur concernant les dépenses autorisées et le gel de recrutement de personnel.**
 - 6 Nombre de dérogations au titre des plafonds de dépenses autorisées et de recrutement de personnel et montants accordés. Ventiler par établissement et par l'usage visé par la dérogation. Indiquer également le nombre de demandes de dérogations reçues.**
 - 7 Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2025-2026 qui n'ont pas été reconduits en 2026-2027, en incluant les programmes qui ont été abolis.**
 - 8 Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère pour 2025-2026. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.**
 - 9 Liste des consultations menées par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2025-2026 et, pour chacune, préciser :**
 - a. son objet ;
 - b. le moyen utilisé ;
 - c. les dates des rencontres ;
 - d. les communautés et les personnes consultées ;
 - e. les résultats obtenus ;
 - f. les montants afférents.
 - 10 Ventilation du budget total (revenus et dépenses) de chaque collège en 2025-2026, incluant la subvention versée à chacun par le ministère.**
-

- 11 **Nombre total d'enseignants au niveau collégial pour les années 2024-2025 et 2025-2026. Pour ces mêmes années, fournir le nombre d'embauches et de départs à la retraite.**
- 12 **Ventilation des sommes accordées par les CCTT en 2025-2026, de même que les nouvelles mesures envisagées en vue de l'ouverture de nouveaux CCTT ainsi que l'échéancier de réalisation.**
- 13 **Cumul et détail de l'entretien différé accumulé des collèges publics et privés du Québec.**
- 14 **Ventilation détaillée, par université, des subventions de fonctionnement versées aux établissements pour 2025-2026. Fournir les estimations pour 2026-2027.**
- 15 **Évolution des soldes (déficits) accumulés de chaque établissement universitaire pour les cinq dernières années disponibles**
- 16 **Évolution des soldes (déficits) accumulés de chaque établissement collégial pour les cinq dernières années disponibles.**
- 17 **Liste des cégeps qui ont obtenu l'autorisation de faire un déficit pour 2025-2026, incluant le montant autorisé**
- 18 **Bilan des sommes investies, pour l'année 2025-2026, ventilées par investissement, par région et par institution visées dans le cadre du Plan québécois des infrastructures.**
- 19 **Pour l'année 2025-2026, montant dépensé visant l'intégration des immigrants et pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains.**
- 20 **Tableau comparatif de l'effectif scolaire des établissements d'enseignement collégial selon la langue maternelle (français, anglais ou autre) et la langue d'enseignement (français ou anglais) au cours des cinq dernières années.**
- 21 **Ventilation des sommes accordées dans le cadre de la Mesure de soutien à la réussite.**
- 22 **Aux trimestres d'automne de 2015 à 2025, taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC, AEC) chez les nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire dans un programme menant au DEC.**
- 23 **Ventilation des sommes accordées pour les clientèles émergentes en 2025-2026 ainsi que l'effectif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) en nombre et en proportion dans les collèges. Inclure les sommes accordées, en moyenne, par élève.**
- 24 **Nombre de postes (équivalent à temps complet) de psychologues en 2025-2026. Ventilation par réseau (cégeps et universités).**
- 25 **Nombre de postes (équivalent à temps complet) de conseillers pédagogiques en 2025-2026. Ventilation par réseau (cégeps et universités).**
- 26 **Mesures appliquées pour augmenter la réussite en français au collégial pour 2025-2026 et les sommes prévues à cet effet en 2026-2027.**
- 27 **Montants alloués pour l'achat de livres dans les bibliothèques des cégeps en 2025-2026. Ventiler par établissement**
- 28 **Liste des institutions privées de niveau collégial (nouvelles et existantes) qui ont obtenu un permis ou un agrément pour l'année 2026-2027 avec, pour chacune, le montant de la subvention accordée et la clientèle visée. Liste des demandes de permis ou d'agrément en attente reçues en 2025-2026.**
- 29 **Liste des collèges et des cégeps ayant fait une demande de modification de leur devis scolaire, en précisant celles qui ont été refusées et celles qui ont été acceptées, ainsi que les sommes allouées par le ministère à cet effet au cours des cinq dernières années.**
- 30 **Évolution des collaborations entre les universités et les entreprises depuis 2018**

- 31 Évolution et ventilation, par université et par cégep, du nombre d'étudiants étrangers, selon leur pays d'origine, depuis 2018-2019.**
- 32 Évolution et ventilation, par université et cégep, du nombre d'étudiants français et belges inscrits dans les universités et cégeps du Québec en 2025-2026. Ventiler par institution et par nationalité.**
- 33 Liste des programmes autofinancés, par université. Nombre de demandes, par année, en précisant celles qui ont été refusées et celles qui ont été acceptées en 2025-2026.**
- 34 Liste des programmes offerts en partie ou en totalité en anglais conjointement ou non par une université francophone en 2025-2026.**
- 35 Nombre d'étudiants qui fréquentent un programme offert en partie ou en totalité en anglais dans une institution francophone en 2025-2026. Ventiler par institution d'enseignement supérieur et par programme.**
- 36 Nombre d'étudiants résidents du Québec titulaires d'un diplôme d'études secondaires de l'Ontario admis à l'université. Ventiler par université.**
- 37 Ventilation des sommes accordées pour les programmes PART et PAREA.**
- 38 Pour chaque faculté de médecine, préciser :**
- a. le nombre d'étudiants admis, par année depuis 2018;
 - b. le nombre d'étudiants étrangers admis, par année, depuis 2018;
 - c. la provenance des étudiants étrangers admis, par année, depuis 2018;
 - d. le nombre d'étudiants ayant terminé leur doctorat, par année et par faculté de médecine, depuis 2018;
 - e. le nombre d'étudiants étrangers ayant terminé leur doctorat, par année et par faculté de médecine, depuis 2018;
 - f. le nombre d'étudiants payant des droits de scolarité d'étudiants étrangers (étudiants canadiens) ainsi que le montant des droits de scolarité pour chaque année depuis 2018 et pour chaque faculté;
 - g. parmi tous les étudiants admis en faculté de médecine, le nombre payant des droits de scolarité d'étudiants étrangers (étudiants non canadiens).
- 39 Depuis 2018, indiquer la provenance des étudiants en médecine, fournir une ventilation par faculté.**
- 40 Pour chaque faculté de médecine, depuis 2018, indiquer :**
- a. Le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence en médecine de famille ;
 - b. Le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence dans une spécialité ;
 - c. Le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence au Québec ;
 - d. Le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence hors Québec.
- 41 Pour chaque faculté de médecine, indiquer :**
- a. Le nombre de médecins ayant terminé leur résidence et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 2018 ;
 - b. Le nombre de médecins ayant terminé leur résidence en médecine de famille et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 2018 ;
 - c. Le nombre de médecins ayant terminé leur résidence dans une spécialité et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 2018 ;

- d. Le nombre d'étudiants qui viennent compléter un *fellow* dans les facultés de médecine québécoises par faculté, et ce, par année depuis 2018 ;
 - e. Le nombre de médecins formés à l'étranger ayant fait une demande pour refaire leur résidence au Québec afin d'y pratiquer, et ce, par année depuis 2018 ;
 - f. Le nombre de demandes de médecins formés à l'étranger acceptées, et ce, par année depuis 2018 ;
 - g. Le nombre de postes de résidents vacants/non comblés, et ce, par année depuis 2018.
- 42 Le montant investi pour la formation d'un étudiant québécois en médecine.**
- 43 Le montant investi pour la formation d'un étudiant étranger en médecine.**
- 44 Le montant investi pour la formation des IPS en 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027.**
- 45 Le montant investi en bourses pour les IPS en 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027.**
- 46 Ventilation des montants pour la formation des infirmières praticiennes spécialisées depuis 2008-2009. Fournir les prévisions pour 2026-2027.**
- 47 Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui gradueront en 2026-2027.**
- 48 Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui ont entamé le programme depuis 2018-2019. Fournir les prévisions pour 2026-2027.**
- 49 Nombre d'étudiants inscrits aux programmes menant à un diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement en 2025-2026. Ventiler par université et par programme d'inscription.**
- 50 Ventilation pour 2025-2026 et projections pour 2026-2027, par université, des revenus supplémentaires obtenus conséquemment à la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français.**
- 51 Copie des documents, avis, notes, analyses et résumés des rencontres ou des échanges tenus avec les représentants des institutions universitaires concernant la hausse des droits de scolarité pour les étudiants étrangers et les étudiants canadiens hors-Québec.**
- 52 Évolution de l'augmentation des coûts de système depuis les 10 dernières années, pour l'ensemble des réseaux universitaire et collégial.**
- 53 Copie des documents, avis, notes, analyses, rapports, études et résumés des rencontres ou des échanges tenus concernant l'évolution des coûts de système dans le réseau universitaire et collégial.**
- 54 Concernant le *Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur*, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Accroître la formation et le financement de projets d'optimisation » pour 2025-2026. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des sommes allouées. Inclure aussi les sommes prévues pour 2026-2027.**
- 55 Concernant le *Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur*, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir l'insertion professionnelle et l'adéquation formation-emploi » pour 2024-2025. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des sommes allouées. Inclure aussi les sommes prévues pour 2025-2026.**
- 56 Concernant le plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Favoriser la mobilité des étudiants québécois » pour 2025-2026. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des sommes allouées. Inclure aussi les sommes prévues pour 2026-2027.**
-

- 57** Concernant le plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Appuyer davantage les centres collégiaux de transfert de technologie » pour 2025-2026. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignements ou des ministères qui ont bénéficié des sommes allouées. Inclure aussi les sommes prévues pour 2026-2027.
- 58** Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir l'atteinte de l'excellence en enseignement supérieur dans les collèges et les universités » pour 2025-2026. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les sommes prévues pour 2026-2027.
- 59** Indiquer l'état d'avancement de la réforme des Tests de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour les futurs enseignants. Inclure tout document, note ou rapport sur le sujet, et indiquer le nombre de rencontres ayant eu lieu et les personnes présentes.
- 60** Indiquer les sommes dépensées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la radicalisation en 2025-2026. Ventiler les sommes par établissement d'enseignement.
- 61** Liste des demandes déposées par les établissements d'enseignement supérieur dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires. Inclure les projets acceptés et les sommes dépensées en 2025-2026 et celles prévues pour 2026-2027.
- 62** Indiquer les sommes dépensées dans le cadre de la Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur en 2025-2026. Inclure aussi les sommes prévues pour 2026-2027.
- 63** Indiquer les droits de scolarité des étudiants étrangers déréglés perçus par les collèges et universités en 2025-2026. Ventiler par université et par collèges.
- 64** Fournir la liste des institutions collégiales qui permettent d'effectuer une sixième année du secondaire (programmes d'un an pour l'obtention d'un diplôme de 12^{ème} année) ainsi que le nombre d'étudiants inscrits.
- 65** Indiquer les sommes investies pour la requalification de l'Hôpital Royal Victoria.
- 66** Tableau de l'aide financière allouée aux étudiants, en indiquant le temps de traitement, le nombre de bénéficiaires (selon l'ordre d'enseignement), le volume d'aide accordée (prêt, bourses consécutives aux prêts et autres bourses), les moyennes, de même que les dépenses engagées pour ce programme (bourses consécutives aux prêts, intérêts et remboursements, autres bourses) à partir de l'année financière 2025-2026. Fournir les estimations pour 2026-2027.
- 67** Copie de tous les échanges intervenus entre le ministère et le gouvernement fédéral concernant le Programme canadien de prêts aux étudiants et le Programme canadien de bourses aux étudiants, pour l'année 2025-2026.
- 68** Ventilation de l'utilisation des sommes provenant des montants compensatoires pour le Programme canadien de prêts aux étudiants et pour le Programme canadien de bourses aux étudiants, et ce, depuis 2015-2016.
- 69** Nombre de demandes acheminées au comité de dérogation en 2025-2026, en précisant la nature de ces demandes (raisons invoquées), combien ont fait l'objet d'une recommandation positive de la part du comité et combien ont été approuvées par le ministre. Préciser le montant de l'aide accordée.
- 70** Tableau de l'aide financière allouée aux élèves en formation professionnelle au niveau secondaire pour 2025-2026, en indiquant le nombre de bénéficiaires et le volume d'aide accordée.
- 71** Selon l'ordre d'enseignement, faire état des montants des prêts échus et du taux d'intérêt de prise en charge par le gouvernement en 2025-2026.

- 72 Somme des dettes dues et nombre de personnes présentement endettées auprès de l'Aide financière aux études.
- 73 Nombre d'étudiants qui ont déclaré faillite depuis 2018-2019, par année financière, et qui sont dans l'impossibilité de rembourser leur prêt étudiant, par ordre d'enseignement et catégorie d'établissement.
- 74 Tableau du nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement, qui ont atteint le niveau d'endettement maximum prévu par la loi depuis 2018-2019, par année financière.
- 75 Tableau de la ventilation de l'aide financière reçue, par ordre d'enseignement, pour chacun des étudiants qui a atteint le seuil maximum d'endettement depuis 2018-2019, par année financière.
- 76 Ventilation des montants compensatoires reçus du gouvernement fédéral en vertu du droit de retrait du Programme canadien de prêts aux étudiants ou du Programme canadien de bourses aux étudiants, depuis 2018-2019, par année financière.
- 77 Évolution du nombre d'étudiants bénéficiant de l'Aide financière aux études depuis 2010, ventilé par le type d'aide reçue (prêts, bourses, prêts et bourses).
- 78 Sommes investies en 2025-2026 afin d'améliorer la santé mentale des étudiants du cégep et de l'université, et prévisions des dépenses pour 2026-2027.
- 79 Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.
- 80 Pourcentage d'étudiants étrangers fréquentant les cégeps anglophones.
- 81 Pourcentage d'étudiants étrangers fréquentant les cégeps francophones.
- 82 Pourcentage d'étudiants étrangers fréquentant les universités anglophones.
- 83 Pourcentage d'étudiants étrangers fréquentant les universités francophones.
- 84 Les montants de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par cégep francophone.
- 85 Les montants de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par cégep anglophone.
- 86 Les montants de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par université francophone.
- 87 Les montants de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par université anglophone.
- 88 Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des universités. Indiquer les mesures prises en 2025-2026 pour tendre vers la parité pour les universités avec une sous-représentation féminine.
- 89 Pourcentage du nombre d'enfants sous la direction de la protection de la jeunesse ayant obtenu un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires.
- 90 Nombre de psychologues supplémentaires intégrés dans les services psychologiques au niveau collégial ou universitaire depuis l'annonce de novembre 2020.
- 91 Nombre d'étudiants finissants ayant contribué dans le réseau de la santé depuis mars 2020, ventilé par région, par établissement et par catégorie d'emploi.
- 92 Nombre d'admissions en médecine, en pharmacie et dans les sciences infirmières au cours des dix dernières années, par année et par institution d'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Indiquer la somme dépensée en 2025-2026 (ainsi que les prévisions pour 2026-2027) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE

	Sommes dépensées 2025-2026 ^{1 2}
	Opération et capital
Interne	4 939,0 k\$
Externe	8 483,0 k\$
SOUS-TOTAL Services professionnels	13 422,0 k\$

Logiciel ³	0 k\$
Autres dépenses	147,7 k\$
Impartition ⁴	7,2 k\$
TOTAL	13 576,9 k\$

1. Les données incluent les dépenses de l'unité spécialisée en ressources informationnelles, du pilotage des systèmes et des utilisateurs.
2. Les sommes dépensées couvrent la période du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026.
3. Inclut les droits d'auteur, l'entretien et les frais de télécommunication autres que les services obtenus du MCN.
4. La catégorie de coûts Impartition présente les coûts défrayés en échange de services offerts par un fournisseur externe par des moyens traditionnels ou par des nuages.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Liste détaillée de tous les contrats conclus de gré à gré en vertu de l'article 13 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a. le nom du professionnel ou de la firme;
- b. les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c. le coût ;
- d. l'état de prestation des services;
- e. l'échéancier.

RÉPONSE

Aucun contrat n'a été conclu de gré à gré en vertu de l'article 13 de la Loi sur les contrats des organismes publics entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Liste des contrats d'approvisionnement en équipement informatique, logiciels et services d'infonuagique. Préciser ceux ayant été accordés de gré à gré.

RÉPONSE

- STI Maintenance Inc. : Fournisseur intégrateur solution Maximo (Appel d'offre public).
- STI Maintenance Inc. : points IBM Maximo MAS (Achat mandaté CAG).
- Evision : Service de gestion des subventions à la recherche au collégial (Astuce) en mode infonuagique.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe de l'opposition

QUESTION

Fournir une copie de la partie accessible au public de tous les mémoires soumis par le ministre de l'Enseignement supérieur au Conseil des ministres, et ce, depuis le 23 avril 2014.

RÉPONSE

Une copie de la partie accessible au public des mémoires concernés pour 2025-2026 est disponible en annexe.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Fournir copie des directives adressées aux directions d'établissements en enseignement supérieur concernant les dépenses autorisées et le gel de recrutement de personnel.

RÉPONSE

Une copie des directives adressées aux directions d'établissements en enseignement supérieur concernant le gel de recrutement de personnel se trouve en annexe.

Concernant les dépenses autorisées, le Ministère s'attend que les établissements posent les actions requises pour respecter leurs budgets de fonctionnement et d'investissement. Le financement du Ministère est encadré par les régimes budgétaires de fonctionnement et d'investissements qui font l'objet d'une approbation annuelle par le Conseil du trésor.

Québec, le 25 octobre 2024

À l'attention des directions générales des cégeps

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,

La présente fait suite à la décision rendue par le Conseil du trésor le 22 octobre dernier concernant l'application de mesures de contrôle des dépenses, notamment un gel de recrutement.

Ainsi, à compter du 1^{er} novembre 2024, votre cégep devra appliquer un gel de recrutement pour les emplois réguliers et occasionnels (ou l'équivalent) pour le personnel administratif des cégeps ne donnant pas de services directs aux étudiants.

L'embauche d'un effectif pour une période indéterminée et l'embauche d'un effectif pour une durée déterminée, ou la prolongation ou le renouvellement d'une durée d'emploi déjà déterminée devra faire l'objet d'une autorisation préalable du secrétaire du Conseil du trésor. Des instructions suivront prochainement pour vous indiquer la procédure à suivre pour la transmission de demandes de dérogation.

Ces présentes mesures excluent l'embauche de stagiaires et d'étudiants ainsi que les employés saisonniers ou cycliques bénéficiant d'un droit de rappel. De plus, elles ne concernent pas tout mouvement de personnel au sein de l'organisme (affectation et promotion).

Par ailleurs, le Ministère vous rappelle que votre établissement doit respecter la cible des heures rémunérées allouée pour l'année financière 2024-2025.

Votre collaboration est essentielle en vue d'assurer le respect de la politique budgétaire du gouvernement.

... 2

Québec
675, boul. René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-2300

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-9118

Pour toute question à ce sujet, je vous invite à communiquer avec l'équipe de la Direction des relations du travail et des négociations, à l'adresse DRTRC@mes.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Mesdames les Directrices générales, Messieurs les Directeurs généraux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Paule De Blois, ASC

c. c. : M^{me} Marie Montpetit, présidente-directrice générale, Fédération des cégeps

De : [Christian Lavoie](#)
À : ["varseneau@cegepgim.ca"](#); ["dg@csfoy.ca"](#); ["dir.generale@cegeptr.qc.ca"](#); ["dirgen@crosemont.qc.ca"](#); ["ppoirier@cegepgarneau.ca"](#); ["nathalie.giguere@clairendeau.qc.ca"](#); ["dg@cmontmorency.qc.ca"](#); ["teresa.berghello@johnabbott.qc.ca"](#); ["dg@cgodin.qc.ca"](#); ["ifleuille@cshawi.ca"](#); ["pierre.leblanc@cegepdrummond.ca"](#); ["nathalie.beaudoin@cstjean.qc.ca"](#); ["dir.generale@cegepmontpetit.ca"](#); ["dpilon@cmaisonneuve.qc.ca"](#); ["steve.brabant@cegepoutaouais.qc.ca"](#); ["dg@colleagealma.ca"](#); ["fcbrien@cegepsth.qc.ca"](#); ["Philippe.Nasr@clg.qc.ca"](#); ["dgvalleyfield@colval.qc.ca"](#); ["cbouchard@cegepba.qc.ca"](#); ["louis.gendron@cegepmv.ca"](#); ["dg@cegep-rimouski.qc.ca"](#); ["direction.generale@cegepssherbrooke.qc.ca"](#); ["pascale.sirard@bdeb.qc.ca"](#); ["isabelle.cloutier@cegeprdl.ca"](#); ["dg@cegepvicto.ca"](#); ["sylvaingaudreault@cegepjonquiere.ca"](#); ["chantal.arbour@cegeplimoilou.ca"](#); ["mccormier@cegepsl.qc.ca"](#); ["nathalie.vallee@colleageahuntsic.qc.ca"](#); ["jpeldjak@cegep-heritage.qc.ca"](#); ["sylvain.blais@cegepat.qc.ca"](#); ["sgignac@cegeplapocatiere.qc.ca"](#); ["dg@cegepbc.ca"](#); ["david.beaudin@cegepsi.ca"](#); ["dg@crctmail.net"](#); ["directiongenerale@cegepgranby.qc.ca"](#); ["guy.patterson@cegeplevis.ca"](#); ["demersmartin@cgmatane.qc.ca"](#); ["direction.generale@cchic.ca"](#); ["dgauvin@dawsoncollege.qc.ca"](#); ["dg@vaniercollege.qc.ca"](#); ["direction.generale-ld@cegep-lanaudiere.qc.ca"](#); ["sprescott@cegepstfe.ca"](#); ["diane.dumas@cegepst.qc.ca"](#); ["mboisclair@cvm.qc.ca"](#); ["rrousseau@cegephthetford.ca"](#); ["nlegal@cstj.qc.ca"](#)
Cc : ["Marie.Montpetit@fedecegeps.qc.ca"](#); ["Havard, Alexandre"](#); ["Laurier, Judith"](#); [Christian Lavoie](#)
Objet : Gel de recrutement et cible 2024-2025 des heures rémunérées
Date : 29 octobre 2024 11:04:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.png](#)

Mesdames les Directrices générales,

Messieurs les Directeurs généraux,

En suivi de la lettre du 25 octobre dernier de la sous-ministre, Mme Paule De Blois, concernant le gel de recrutement pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, le Ministère procède actuellement à des validations auprès du Conseil du trésor.

À cet effet, nous vous transmettrons prochainement une communication pour vous indiquer la procédure à suivre pour faire vos demandes de dérogation, ainsi que des précisions sur la portée du gel annoncé. Dans le contexte actuel de restriction budgétaire, nous savons que vous continuez à faire le maximum pour soutenir votre clientèle étudiante, bien que certains services puissent être sous pression ou nécessiter une vigilance accrue.

Nous comprenons également que cette annonce du gel aura certainement un impact sur la demande faite par Monsieur Marc-André Thivierge, sous-ministre adjoint aux affaires collégiales et aux interventions régionales, lors de la rencontre du CDG du jeudi 24 octobre dernier. Merci de documenter les différents éléments qui pourraient mener à dépasser le nombre d'heures alloué, tout en tenant compte des nouvelles exigences. Un formulaire vous sera bientôt transmis pour soumettre vos demandes de rehaussement.

Nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, merci de vous adresser à drtrc@gouv.qc.ca.

Cordialement,

Christian Lavoie (il) | Directeur général

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : [Christian Lavoie](#)
À : ["varseneau@cegepgim.ca"](#); ["dg@csfoy.ca"](#); ["dir.generale@cegeptr.qc.ca"](#); ["dirgen@crosemont.qc.ca"](#); ["ppoirier@cegepgarneau.ca"](#); ["nathalie.giguere@clairendeau.qc.ca"](#); ["dg@cmontmorency.qc.ca"](#); ["teresa.berghello@johnabbott.qc.ca"](#); ["dg@cgodin.qc.ca"](#); ["ifleville@cshawi.ca"](#); ["pierre.leblanc@cegepdummond.ca"](#); ["nathalie.beaudoin@cstjean.qc.ca"](#); ["dir.generale@cegepmontpetit.ca"](#); ["dpilon@cmaisonneuve.qc.ca"](#); ["steve.brabant@cegepoutaouais.qc.ca"](#); ["dg@collegealma.ca"](#); ["fcbrien@cegepsth.qc.ca"](#); ["Philippe.Nasr@clg.qc.ca"](#); ["dgvalleyfield@colval.qc.ca"](#); ["cbouchard@cegepba.qc.ca"](#); ["louis.gendron@cegepmv.ca"](#); ["dg@cegep-rimouski.qc.ca"](#); ["direction.generale@cegepsherbrooke.qc.ca"](#); ["pascale.sirard@bdeb.qc.ca"](#); ["isabelle.cloutier@cegeprdl.ca"](#); ["dg@cegepvicto.ca"](#); ["sylvaingaudreault@cegepjonquiere.ca"](#); ["chantal.arbour@cegeplimoilou.ca"](#); ["mormier@cegepsl.qc.ca"](#); ["nathalie.vallee@collegeahuntsic.qc.ca"](#); ["lpeldjak@cegep-heritage.qc.ca"](#); ["sylvain.blais@cegepat.qc.ca"](#); ["sgignac@cegeplapocatiere.qc.ca"](#); ["dg@cegepbc.ca"](#); ["david.beaudin@cegepsi.ca"](#); ["dg@crmail.net"](#); ["directiongenerale@cegeppranby.qc.ca"](#); ["guy.patterson@cegeplevis.ca"](#); ["demersmartin@cgmatane.qc.ca"](#); ["direction.generale@cchic.ca"](#); ["dgauvin@dawsoncollege.qc.ca"](#); ["direction.generale-ld@cegep-lanaudiere.qc.ca"](#); ["sprescott@cegepstfe.ca"](#); ["diane.dumas@cegepst.qc.ca"](#); ["mboisclair@cvm.qc.ca"](#); ["rrousseau@cegeptheftford.ca"](#); ["nlegal@cstj.qc.ca"](#); ["dg@vaniercollege.qc.ca"](#)
Cc : ["Montpetit, Marie"](#)
Objet : Erratum - Précisions sur le gel de recrutement
Date : 4 novembre 2024 15:34:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.png](#)
[Formulaire exemption 2024 VF.docx](#)
[FAQ Gel recrutement MES nov 2024.pdf](#)

ERRATUM – Nous vous prions de nous excuser, une mauvaise version du FAQ vous a été envoyé dans la correspondance précédente.

Merci de bien vouloir ne pas en tenir compte.

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,

Comme indiqué dans la lettre de la sous-ministre, Mme Paule De Blois, du 25 octobre dernier, le Conseil du trésor a adopté diverses mesures de contrôle des dépenses applicables à l'ensemble des ministères et organismes budgétaires, des fonds spéciaux, des réseaux et des organismes autres que budgétaires. Parmi celles-ci, un gel de recrutement est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment qui sera jugé opportun par le Conseil du trésor. Ce gel concerne tout recrutement d'employés pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, et ce, peu importe le statut (emploi à durée déterminée ou indéterminée).

Ainsi, à compter de cette date, toute nouvelle embauche par voie de processus de recrutement externe pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants que vous souhaitez réaliser devra faire l'objet d'une demande d'exemption et d'une autorisation préalable par les autorités compétentes. Pour ce faire, vous devrez remplir le formulaire qui se trouve en pièce jointe et exposer les motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

Le formulaire devra être transmis au Ministère par la direction générale pour validation et approbation à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca. Par la suite, la demande d'exemption au gel de recrutement sera transmise par le Ministère au secrétaire du Conseil du trésor pour décision.

Aussi, vous trouverez en pièce jointe, un document Foire aux questions. Celui-ci vise à donner des orientations et des précisions sur différents sujets en lien avec le gel de

recrutement et vous permettra également de répondre aux questions de vos gestionnaires. Les mouvements de personnel au sein de votre organisation (affectation et promotion) ne sont pas visés par le gel de recrutement de même que le renouvellement des embauches pour des emplois avec droit de rappel ainsi que des emplois d'étudiants et de stagiaires. Par ailleurs, les engagements déjà pris formellement auprès d'une personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024 pourront être honorés.

Pour toute question concernant le gel de recrutement, veuillez communiquer avec l'équipe de la Direction des relations du travail et des négociations à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Votre collaboration est essentielle en vue d'assurer le respect des mesures de contrôle adoptées afin que les demandes d'exemption soumises se limitent aux activités jugées indispensables à votre organisation et qu'elles respectent l'enveloppe budgétaire et les niveaux d'effectifs accordés.

Je vous remercie.

[Christian Lavoie \(il\)](#) | Directeur général

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



Foire aux questions

Gel de recrutement applicable au personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants

1. En quoi consiste le gel de recrutement?

Le Conseil du trésor a adopté un gel de recrutement à compter du 1^{er} novembre 2024 pour les ministères et organismes (MO) dont le personnel est nommé selon la Loi sur la fonction publique ainsi que pour les organismes hors fonction publique, à l'exception des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux, mais incluant les emplois réguliers et occasionnels pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants.

Ce gel concerne tous les emplois pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, incluant le renouvellement, la prolongation des emplois temporaires, mais excluant l'embauche d'étudiants et de stagiaires, ainsi que les employés saisonniers bénéficiant d'un droit de rappel.

2. Quand le gel de recrutement débute et quelle sera sa durée?

Le gel d'embauche débute le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment jugé opportun par le Conseil du trésor.

3. Qui n'est pas visé par le gel de recrutement?

- 1- Les personnes détenant une promesse d'embauche faite avant le 1^{er} novembre 2024;
- 2- Les étudiants et les stagiaires;
- 3- Les employés cycliques avec droit de rappel;
- 4- Le personnel en service direct aux élèves ou aux étudiants.

4. Pour le personnel professionnel et le personnel de soutien, quels sont les corps ou classes d'emplois concernés par le gel de recrutement?

La liste exhaustive des corps ou classes d'emplois se trouve en annexe.



5. Des demandes d'exemptions pourront-elles être faites?

Un Collège qui désire recruter un employé visé par le gel de recrutement doit obtenir l'autorisation de la sous-ministre du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) qui, à son tour, devra obtenir l'autorisation du secrétaire du Conseil du trésor.

6. De quelle façon devons-nous procéder pour obtenir une exemption au gel de recrutement?

Pour toute situation exceptionnelle, une demande d'exemption au gel de recrutement devra être déposée auprès du MES. Vous devrez remplir le formulaire transmis par courriel aux directeurs généraux des collèges par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce formulaire devra faire état des motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

7. Est-ce que les processus de recrutement en cours doivent être annulés?

Il revient à chaque collège de prendre la décision de poursuivre ou non un processus d'embauche pour un poste concernant le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants. Toutefois, pour procéder à l'embauche de la personne candidate sélectionnée, l'obtention d'une exemption au gel de recrutement est requise.

8. Un gestionnaire a fait son choix à la suite d'un processus de recrutement, mais il est en attente d'un retour à la suite de la prise de références. Peut-on considérer cela comme une promesse d'embauche?

La promesse d'embauche doit avoir été faite auprès de la personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024.

9. Que doit-on indiquer dans l'offre d'emploi si on veut l'annuler? Est-ce que nous devons transmettre une communication particulière aux personnes candidates qui ont postulé à des processus de recrutement qui sont annulés?

À cet effet, il faut suivre la procédure habituelle et il est recommandé de transmettre les communications usuelles lors de l'annulation d'un processus.

10. Est-ce que l'on peut renouveler ou prolonger un contrat à durée déterminée pour le personnel administratif ?

Oui, pour le personnel donnant des services directs aux étudiants.

Non pour le personnel ne donnant pas de services directs aux étudiants, à moins d'avoir obtenu une exemption.

11. Doit-on demander une exemption pour les affectations et les promotions au sein d'un collège?

Non, cela n'est pas requis. Le mouvement de personnel au sein d'un collège est permis et devra faire l'objet du processus habituel d'affichage.

12. Est-ce que l'embauche d'un employé temporaire à un emploi régulier est visée par le gel?

Oui, puisque cela constitue un recrutement.

13. Est-ce que le mouvement de personnel entre collèges est permis?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

14. Est-ce que le Bureau de placement continuera d'effectuer les opérations prévues aux conventions collectives pour la relocalisation des personnes salariées mises à pied, mises en disponibilité ou en transfert volontaire pour le personnel de soutien et le personnel professionnel?

Oui, seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

15. Dans certaines conventions collectives du personnel de soutien, une clause permet le transfert volontaire d'une personne salariée d'un collège à un autre collège. Est-ce que ce mouvement de personnel est inclus ou exclus du gel d'embauche?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

16. Les postes laissés vacants au plan d'effectifs 2024-2025, peuvent-ils être comblés même s'ils n'ont toujours pas été affichés?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

17. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne candidate qui doit entrer en fonction après le 1^{er} novembre 2024. Le collège doit-il demander une exemption?

Non. Toute promesse d'embauche à une personne candidate faite avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

18. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne employée pour prolonger ou renouveler son contrat temporaire. Le collège doit-il demander une exemption?

Non. Toute promesse d'embauche faite à une personne employée temporaire avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

19. Un collège doit-il faire une demande d'exemption pour l'embauche ou le renouvellement de contrat d'une personne étudiante ou d'une personne stagiaire?

Non. L'embauche et le renouvellement de contrat de personne étudiante et de personne stagiaire sont exclus du gel de recrutement.

20. Est-ce qu'un collège peut participer à des activités comme des salons ou des foires de l'emploi?

Il vous appartient de déterminer la pertinence de participer à ce type d'activité dans la mesure où cette participation vise à combler des emplois pour lesquelles une exemption a été obtenue.

21. Est-ce le personnel hors-cadre et le personnel-cadre sont visés par le gel de recrutement?

Oui

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Corps d'emplois professionnels	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Agente ou agent de la gestion financière			X
Agente ou agent de service social	X		
Aide pédagogique individuel	X		
Analyste			X
Analyste spécialisé en informatique			X
Attachée ou attaché d'administration			X
Auxiliaire de recherche		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse ou chercheur		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse principale ou chercheur principal		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller à la vie étudiante	X		
Conseillère ou conseiller d'orientation	X		
Conseillère ou conseiller en adaptation scolaire	X		
Conseillère ou conseiller en aide technique et en accompagnement		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller en communication			X
Conseillère ou conseiller en information scolaire et professionnelle	X		
Conseillère ou conseiller en ressources matérielles			X
Conseillère ou conseiller en services adaptés	X		
Conseillère ou conseiller pédagogique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Psychologue	X		
Spécialiste en sciences de l'information	X		
Travailleuse ou travailleur social	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Accompagnatrice ou accompagnateur d'étudiantes ou d'étudiants handicapés	X		
Agente ou agent à la prévention et à la sécurité			X
Agente ou agent de soutien administratif, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Aide de métiers			X
Aide domestique			X
Aide générale ou aide général de cuisine			X
Animatrice ou animateur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Apparitrice ou appariteur	X		
Concierge de résidence			X
Conductrice ou conducteur de véhicules légers			X
Conductrice ou conducteur de véhicules lourds			X
Cuisinière ou cuisinier, classe III			X
Cuisinière ou cuisinier, classe II			X
Cuisinière ou cuisinier, classe I			X
Ébéniste			X
Électricienne ou électricien			X
Électricienne ou électricien, classe principale			X
Hygiéniste dentaire	X		
Interprète	X		
Jardinière ou jardinier			X
Magasinière ou magasinier, classe II			X
Magasinière ou magasinier, classe I			X
Manœuvre			X

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Mécanicienne ou mécanicien d'entretien d'équipements			X
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes			X
Menuisière ou menuisier			X
Monitrice ou moniteur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Monitrice ou moniteur de camp de jour			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset, classe principale			X
Opératrice ou opérateur en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Ouvrière certifiée ou ouvrier certifié d'entretien			X
Peintre			X
Préposée ou préposé à la sécurité			X
Secrétaire administrative		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Surveillante sauveteur ou surveillant sauveteur	X		
Technicienne ou technicien au banc d'essai	X		
Technicienne brevetée ou technicien breveté de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien en administration		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en arts graphiques			X
Technicienne ou technicien en audiovisuel	X		
Technicienne ou technicien en bâtiment			X
Technicienne ou technicien en documentation	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	X		
Technicienne ou technicien en électronique			X
Technicienne ou technicien en fabrication mécanique			X
Technicienne ou technicien en information			X
Technicienne ou technicien en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en informatique, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en loisirs	X		
Technicienne ou technicien en travail social	X		
Technicienne ou technicien en travaux pratiques	X		
Tuyauteuse ou tuyauteur			X

DEMANDE D'EXEMPTION AU GEL DE RECRUTEMENT DÉBUTANT LE 1^{ER} NOVEMBRE 2024

RÉSEAU OU ORGANISME HORS FONCTION PUBLIQUE :

1) CONTEXTE JUSTIFIANT LA DEMANDE D'EXEMPTION

--

2) SYNTHÈSE DE LA DEMANDE D'EXEMPTION

Titre de l'emploi	Nombre d'emplois réguliers (durée indéterminée)	Nombre d'emplois autres que réguliers (durée déterminée) ¹		Date d'embauche visée	Motifs ou précisions
		Renouvellement et prolongation	Nouvelle embauche		

AUTORISATION ET APPROBATION DU SOUS-MINISTRE

SIGNATURE :

NOM ET TITRE :

DATE

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE

NOM :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL	

¹ Incluant entre autres : occasionnels, temporaires, retraités réembauchés

De : [Christian Lavoie](#)
À : ["varseneau@cegepgim.ca"; "dg@csfoy.ca"; "dir.generale@cegeptr.qc.ca"; "dirgen@crosemont.qc.ca"; "ppoirier@cegepgarneau.ca"; "nathalie.giguere@clairendeau.qc.ca"; "dg@cmontmorency.qc.ca"; "teresa.berghello@johnabbott.qc.ca"; "dg@cgodin.qc.ca"; "ifveille@cshawi.ca"; "pierre.leblanc@cegepdummond.ca"; "nathalie.beaudoin@cstjean.qc.ca"; "dir.generale@cegepmontpetit.ca"; "dpilon@cmaisonneuve.qc.ca"; "steve.brabant@cegepoutaouais.qc.ca"; "dg@colleagealma.ca"; "fcbrien@cegepsth.qc.ca"; "Philippe.Nasr@clg.qc.ca"; "dgvalleyfield@colval.qc.ca"; "cbouchard@cegepba.qc.ca"; "louis.gendron@cegepmv.ca"; "dg@cegep-rimouski.qc.ca"; "direction.generale@cegepsherbrooke.qc.ca"; "pascale.sirard@bdeb.qc.ca"; "isabelle.cloutier@cegeprdl.ca"; "dg@cegepvicto.ca"; "sylvaingaudreault@cegepjonquiere.ca"; "chantal.arbour@cegeplimoilou.ca"; "mormier@cegepsl.qc.ca"; "nathalie.vallee@colleageahuntsic.qc.ca"; "lpeldjak@cegep-heritage.qc.ca"; "sylvain.blais@cegepat.qc.ca"; "sgignac@cegeplapocatiere.qc.ca"; "dg@cegepbc.ca"; "david.beaudin@cegepsi.ca"; "dg@crmail.net"; "directiongenerale@cegepgranby.qc.ca"; "guy.patterson@cegeplevis.ca"; "demersmartin@cgmatane.qc.ca"; "direction.generale@cchic.ca"; "dgauvin@dawsoncollege.qc.ca"; "direction.generale-ld@cegep-lanaudiere.qc.ca"; "sprescott@cegepstfe.ca"; "diane.dumas@cegepst.qc.ca"; "mboisclair@cvm.qc.ca"; "rousseau@cegepthetford.ca"; "nlegal@cstj.qc.ca"; "dg@vaniercollege.qc.ca"](#)
Cc : ["Marie.Montpetit@fedecegeps.qc.ca"; Marc-André Thivierge](#)
Objet : Mise à jour de la FAQ sur le gel de recrutement (7 novembre 2024)
Date : 7 novembre 2024 16:44:00
Pièces jointes : [FAQ Gel recrutement MES 07-11-24.pdf](#)
[image001.png](#)
[image010.png](#)
[image011.png](#)
[image012.jpg](#)
[image013.png](#)

Bonjour,

Veuillez prendre connaissance de cette version mise à jour du document Foire aux questions concernant le gel de recrutement du personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants.

Les modifications apportées sont surlignées en jaune dans le document.

Meilleures salutations,

Christian Lavoie (il) | Directeur général

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



Foire aux questions

Gel de recrutement applicable au personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants

1. En quoi consiste le gel de recrutement?

Le Conseil du trésor a adopté un gel de recrutement à compter du 1^{er} novembre 2024 pour les ministères et organismes (MO) dont le personnel est nommé selon la Loi sur la fonction publique ainsi que pour les organismes hors fonction publique, à l'exception des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux, mais incluant les emplois réguliers et occasionnels pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants.

Ce gel concerne tous les emplois pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, incluant le renouvellement, la prolongation des emplois temporaires, mais excluant l'embauche d'étudiants et de stagiaires, ainsi que les employés saisonniers bénéficiant d'un droit de rappel.

2. Quand le gel de recrutement débute et quelle sera sa durée?

Le gel d'embauche débute le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment jugé opportun par le Conseil du trésor.

3. Qui n'est pas visé par le gel de recrutement?

- 1- Les personnes détenant une promesse d'embauche faite avant le 1^{er} novembre 2024;
- 2- Les étudiants et les stagiaires;
- 3- Les employés cycliques avec droit de rappel;
- 4- Le personnel en service direct aux élèves ou aux étudiants.

4. Pour le personnel professionnel et le personnel de soutien, quels sont les corps ou classes d'emplois concernés par le gel de recrutement?

La liste exhaustive des corps ou classes d'emplois se trouve en annexe.

5. Des demandes d'exemptions pourront -elles être faites?

Un Collège qui désire recruter un employé visé par le gel de recrutement doit obtenir l'autorisation de la sous-ministre du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) qui, à son tour, devra obtenir l'autorisation du secrétaire du Conseil du trésor.

6. De quelle façon devons-nous procéder pour obtenir une exemption au gel de recrutement?

Pour toute situation exceptionnelle, une demande d'exemption au gel de recrutement devra être déposée auprès du MES. Vous devrez remplir le formulaire transmis par courriel aux directeurs généraux des collèges par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce formulaire devra faire état des motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

7. Est-ce que les processus de recrutement en cours doivent être annulés?

Il revient à chaque collège de prendre la décision de poursuivre ou non un processus d'embauche pour un poste concernant le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants. Toutefois, pour procéder à l'embauche de la personne candidate sélectionnée, l'obtention d'une exemption au gel de recrutement est requise.

8. Un gestionnaire a fait son choix à la suite d'un processus de recrutement, mais il est en attente d'un retour à la suite de la prise de références. Peut-on considérer cela comme une promesse d'embauche?

La promesse d'embauche doit avoir été faite auprès de la personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024.

9. Que doit-on indiquer dans l'offre d'emploi si on veut l'annuler? Est-ce que nous devons transmettre une communication particulière aux personnes candidates qui ont postulé à des processus de recrutement qui sont annulés?

À cet effet, il faut suivre la procédure habituelle et il est recommandé de transmettre les communications usuelles lors de l'annulation d'un processus.

10. Est-ce que l'on peut renouveler ou prolonger un contrat à durée déterminée pour le personnel administratif ?

Oui, pour le personnel donnant des services directs aux étudiants

Non pour le personnel ne donnant pas de services directs aux étudiants, à moins d'avoir obtenu une exemption.

11. Doit-on demander une exemption pour les affectations et les promotions au sein d'un collège?

Non, cela n'est pas requis. Le mouvement de personnel au sein d'un collège est permis et devra faire l'objet du processus habituel d'affichage.

12. Est-ce que l'embauche d'un employé temporaire à un emploi régulier est visée par le gel?

Oui, puisque cela constitue un recrutement.

13. Est-ce que le mouvement de personnel entre collèges est permis?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

14. Est-ce que le Bureau de placement continuera d'effectuer les opérations prévues aux conventions collectives pour la relocalisation des personnes salariées mises à pied, mises en disponibilité ou en transfert volontaire pour le personnel de soutien et le personnel professionnel?

Oui, seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

15. Dans certaines conventions collectives du personnel de soutien, une clause permet le transfert volontaire d'une personne salariée d'un collège à un autre collège. Est-ce que ce mouvement de personnel est inclus ou exclu du gel d'embauche?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

16. Les postes laissés vacants au plan d'effectifs 2024 -2025, peuvent -ils être comblés même s'ils n'ont toujours pas été affichés?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

17. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne candidate qui doit entrer en fonction après le 1^{er} novembre 2024. Le collège doit-il demander une exemption?

Non. Toute promesse d'embauche à une personne candidate faite avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

18. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne employée pour prolonger ou renouveler son contrat temporaire. Le collège doit -il demander une exemption?

Non. Toute promesse d'embauche faite à une personne employée temporaire avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

19. Un collège doit -il faire une demande d'exemption pour l'embauche ou le renouvellement de contrat d'une personne étudiante ou d'une personne stagiaire?

Non. L'embauche et le renouvellement de contrat de personne étudiante et de personne stagiaire sont exclus du gel de recrutement.

20. Est-ce qu'un collège peut participer à des activités comme des salons ou des foires de l'emploi?

Il vous appartient de déterminer la pertinence de participer à ce type d'activité dans la mesure où cette participation vise à combler des emplois pour lesquelles une exemption a été obtenue.

21. Est-ce le personnel hors -cadre et le personnel -cadre sont visés par le gel de recrutement?

Oui

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Corps d'emplois professionnels	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Agente ou agent de la gestion financière			X
Agente ou agent de service social	X		
Aide pédagogique individuel	X		
Analyste			X
Analyste spécialisé en informatique			X
Attachée ou attaché d'administration			X
Auxiliaire de recherche		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse ou chercheur		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse principale ou chercheur principal		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller à la vie étudiante	X		
Conseillère ou conseiller d'orientation	X		
Conseillère ou conseiller en adaptation scolaire	X		
Conseillère ou conseiller en aide technique et en accompagnement		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller en communication			X
Conseillère ou conseiller en information scolaire et professionnelle	X		
Conseillère ou conseiller en ressources matérielles			X
Conseillère ou conseiller en services adaptés	X		
Conseillère ou conseiller pédagogique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Psychologue	X		
Spécialiste en sciences de l'information	X		
Travailleuse ou travailleur social	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Accompagnatrice ou accompagnateur d'étudiantes ou d'étudiants handicapés	X		
Agente ou agent à la prévention et à la sécurité			X
Agente ou agent de soutien administratif, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Aide de métiers			X
Aide domestique			X
Aide générale ou aide général de cuisine			X
Animatrice ou animateur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Apparitrice ou appariteur	X		
Concierge de résidence			X
Conductrice ou conducteur de véhicules légers			X
Conductrice ou conducteur de véhicules lourds			X
Cuisinière ou cuisinier, classe III			X
Cuisinière ou cuisinier, classe II			X
Cuisinière ou cuisinier, classe I			X
Ébéniste			X
Électricienne ou électricien			X
Électricienne ou électricien, classe principale			X
Hygiéniste dentaire	X		
Interprète	X		
Jardinière ou jardinier			X
Magasinière ou magasinier, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Magasinière ou magasinier, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Manœuvre			X
Mécanicienne ou mécanicien d'entretien d'équipements			X
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes			X
Menuisière ou menuisier			X
Monitrice ou moniteur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Monitrice ou moniteur de camp de jour			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset, classe principale			X
Opératrice ou opérateur en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Ouvrière certifiée ou ouvrier certifié d'entretien			X
Peintre			X
Préposée ou préposé à la sécurité			X
Secrétaire administrative		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Surveillante sauveteur ou surveillant sauveteur	X		
Technicienne ou technicien au banc d'essai	X		
Technicienne brevetée ou technicien breveté de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien en administration		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en arts graphiques			X
Technicienne ou technicien en audiovisuel	X		
Technicienne ou technicien en bâtiment			X
Technicienne ou technicien en documentation	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	X		
Technicienne ou technicien en électronique			X
Technicienne ou technicien en fabrication mécanique			X
Technicienne ou technicien en information			X
Technicienne ou technicien en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en informatique, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en loisirs	X		
Technicienne ou technicien en travail social	X		
Technicienne ou technicien en travaux pratiques	X		
Tuyauteuse ou tuyauteur			X

De : [Christian Lavoie](#)
À : ["varseneau@cegepgim.ca"](#); ["dg@csfoy.ca"](#); ["dir.generale@cegeptr.qc.ca"](#); ["dirgen@crosemont.qc.ca"](#); ["dg@cmaisonneuve.qc.ca"](#); ["ppoirier@cegepgarneau.ca"](#); ["nathalie.giguere@clairendeau.qc.ca"](#); ["dg@cmontmorency.qc.ca"](#); ["teresa.berghello@johnabbott.qc.ca"](#); ["dg@cgodin.qc.ca"](#); ["jfleveille@cshawi.ca"](#); ["pierre.leblanc@cegepdrummond.ca"](#); ["nathalie.beaudoin@cstjean.qc.ca"](#); ["dir.generale@cegepmontpetit.ca"](#); ["steve.brabant@cegepoutaouais.qc.ca"](#); ["dg@collegealma.ca"](#); ["fbrien@cegepsth.qc.ca"](#); ["Philippe.Nasr@clg.qc.ca"](#); ["dgvalleyfield@colval.qc.ca"](#); ["cbouchard@cegepba.qc.ca"](#); ["louis.gendron@cegepmv.ca"](#); ["dg@cegep-rimouski.qc.ca"](#); ["direction.generale@cegepssherbrooke.qc.ca"](#); ["pascale.sirard@bdeb.qc.ca"](#); ["isabelle.cloutier@cegeprdl.ca"](#); ["dg@cegepvicto.ca"](#); ["sylvaingaudreault@cegepjonquiere.ca"](#); ["chantal.arbour@cegeplimoilou.ca"](#); ["mormier@cegepsl.qc.ca"](#); ["nathalie.vallee@collegeahuntsic.qc.ca"](#); ["jpeldjak@cegep-heritage.qc.ca"](#); ["sylvain.blais@cegepat.qc.ca"](#); ["sgignac@cegeplapocatiere.qc.ca"](#); ["dg@cegepbc.ca"](#); ["david.beaudin@cegepsi.ca"](#); ["dg@crcmail.net"](#); ["directiongenerale@cegepgranby.qc.ca"](#); ["guy.patterson@cegeplevis.ca"](#); ["demersmartin@cgmatane.qc.ca"](#); ["direction.generale@cchic.ca"](#); ["dgauvin@dawsoncollege.qc.ca"](#); ["direction.generale-ld@cegep-lanaudiere.qc.ca"](#); ["sprescott@cegepstfe.ca"](#); ["diane.dumas@cegepst.qc.ca"](#); ["mboisclair@cvm.qc.ca"](#); ["rrousseau@cegeptheftford.ca"](#); ["nlegal@cstj.qc.ca"](#); ["dg@vaniercollege.qc.ca"](#)
Cc : ["Marie.Montpetit@fedecegeps.qc.ca"](#); [Christian Lavoie](#)
Date : 25 novembre 2024 11:01:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.png](#)
[FAQ Gel recrutement MES 2024-11-25.pdf](#)

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,
Vous trouverez ci-joint une nouvelle version de la Foire aux questions. Les modifications se retrouvent dans la *Foire aux questions* et sont surlignées en jaune.
Je vous remercie.

[Christian Lavoie \(il\)](#) | Directeur général
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



Foire aux questions

Gel de recrutement applicable au personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants

1. En quoi consiste le gel de recrutement ?

Le Conseil du trésor a adopté un gel de recrutement à compter du 1^{er} novembre 2024 pour les ministères et organismes (MO) dont le personnel est nommé selon la *Loi sur la fonction publique*, ainsi que pour les organismes hors fonction publique, à l'exception des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux, mais incluant les emplois réguliers et occasionnels pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants.

Ce gel concerne tous les emplois pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, incluant le renouvellement, la prolongation des emplois temporaires, mais excluant l'embauche d'étudiants et de stagiaires, ainsi que les employés saisonniers bénéficiant d'un droit de rappel.

2. Quand le gel de recrutement débute et quelle sera sa durée ?

Le gel d'embauche débute le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment jugé opportun par le Conseil du trésor.

3. Qui n'est pas visé par le gel de recrutement ?

- 1- Les personnes détenant une promesse d'embauche faite avant le 1^{er} novembre 2024 ;
- 2- Les étudiants et les stagiaires ;
- 3- Les employés cycliques avec droit de rappel ;
- 4- Le personnel en service direct aux étudiants.

4. Pour le personnel professionnel et le personnel de soutien, quels sont les corps ou classes d'emplois concernés par le gel de recrutement ?

La liste exhaustive des corps ou classes d'emplois se trouve en annexe.

5. Des demandes d'exemptions pourront-elles être faites ?

Un collège qui désire recruter un employé visé par le gel de recrutement doit obtenir l'autorisation de la sous-ministre du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) qui, à son tour, devra obtenir l'autorisation du secrétaire du Conseil du trésor.

6. De quelle façon devons-nous procéder pour obtenir une exemption au gel de recrutement ?

Pour toute situation exceptionnelle, une demande d'exemption au gel de recrutement devra être déposée auprès du MES. Vous devrez remplir le formulaire transmis par courriel aux directeurs généraux des collèges par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce formulaire devra faire état des motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

7. Est-ce que les processus de recrutement en cours doivent être annulés ?

Il revient à chaque collège de prendre la décision de poursuivre ou non un processus d'embauche pour un poste concernant le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants. Toutefois, pour procéder à l'embauche de la personne candidate sélectionnée, l'obtention d'une exemption au gel de recrutement est requise.

8. Un gestionnaire a fait son choix à la suite d'un processus de recrutement, mais il est en attente d'un retour à la suite de la prise de références. Peut-on considérer cela comme une promesse d'embauche ?

La promesse d'embauche doit avoir été faite auprès de la personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024.

9. Que doit-on indiquer dans l'offre d'emploi si on veut l'annuler ? Est-ce que nous devons transmettre une communication particulière aux personnes candidates qui ont postulé à des processus de recrutement qui sont annulés ?

À cet effet, il faut suivre la procédure habituelle et il est recommandé de transmettre les communications usuelles lors de l'annulation d'un processus.

10. Est-ce que l'on peut renouveler ou prolonger un contrat à durée déterminée pour le personnel administratif ?

Oui, pour le personnel donnant des services directs aux étudiants.

Non, pour le personnel ne donnant pas de services directs aux étudiants, à moins d'avoir obtenu une exemption.

11. Doit-on demander une exemption pour les affectations et les promotions au sein d'un collège ?

Non, cela n'est pas requis. Le mouvement de personnel au sein d'un collège est permis et devra faire l'objet du processus habituel d'affichage.

12. Est-ce que l'embauche d'un employé temporaire à un emploi régulier est visée par le gel, que ce soit par un mouvement interne ou entre collèges ?

Oui, puisque cela constitue un recrutement.

13. Est-ce que le mouvement de personnel entre collèges est permis ?

Oui, il est permis pour les emplois réguliers visés ou non par le gel de recrutement.

14. Est-ce que le Bureau de placement continuera d'effectuer les opérations prévues aux conventions collectives pour la relocalisation des personnes salariées mises à pied, mises en disponibilité ou en transfert volontaire pour le personnel de soutien et le personnel professionnel ?

Oui, pour les emplois réguliers visés ou non par le gel de recrutement.

Cependant, lors du processus d'octroi par le collège, en application de l'ordre de priorités décrit dans la convention collective régissant ce personnel, si le recrutement implique des personnes en provenance de l'externe pour un emploi ne donnant pas de services directs aux étudiants, le collège doit alors demander une exemption.

15. Les postes laissés vacants au plan d'effectifs 2024-2025, peuvent-ils être comblés même s'ils n'ont toujours pas été affichés ?

Ils peuvent être maintenus au plan d'effectifs et il est toujours possible de les combler à l'interne ou par mouvement entre collèges. Si ces postes ne sont pas comblés à l'interne et qu'ils ne correspondent pas à la définition de « personnel en services directs aux élèves », vous devez obtenir une exemption pour les combler à l'externe.

16. Lors de la production des plans d'effectifs, est-ce possible d'y ajouter des postes visés par le gel de recrutement ?

Oui, si ces postes sont comblés à l'interne ou par mouvement entre collèges ou s'ils font l'objet d'une exemption.

17. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne candidate qui doit entrer en fonction après le 1^{er} novembre 2024. Le collège doit-il demander une exemption ?

Non, toute promesse d'embauche à une personne candidate faite avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

18. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne employée pour prolonger ou renouveler son contrat temporaire. Le collège doit-il demander une exemption ?

Non, toute promesse d'embauche faite à une personne employée temporaire avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

19. Un collègue doit-il faire une demande d'exemption pour l'embauche ou le renouvellement de contrat d'une personne étudiante ou d'une personne stagiaire ?

Non, l'embauche et le renouvellement de contrat de personne étudiante et de personne stagiaire sont exclus du gel de recrutement.

20. Est-ce qu'un collègue peut participer à des activités comme des salons ou des foires de l'emploi ?

Il vous appartient de déterminer la pertinence de participer à ce type d'activité dans la mesure où cette participation vise à combler des emplois pour lesquelles une exemption a été obtenue.

21. Est-ce que le personnel hors cadre et le personnel-cadre sont visés par le gel de recrutement ?

Oui.

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Corps d'emplois professionnels	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Agente ou agent de la gestion financière			X
Agente ou agent de service social	X		
Aide pédagogique individuel	X		
Analyste			X
Analyste spécialisé en informatique			X
Attachée ou attaché d'administration			X
Auxiliaire de recherche		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse ou chercheur		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse principale ou chercheur principal		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller à la vie étudiante	X		
Conseillère ou conseiller d'orientation	X		
Conseillère ou conseiller en adaptation scolaire	X		
Conseillère ou conseiller en aide technique et en accompagnement		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller en communication			X
Conseillère ou conseiller en information scolaire et professionnelle	X		
Conseillère ou conseiller en ressources matérielles			X
Conseillère ou conseiller en services adaptés	X		
Conseillère ou conseiller pédagogique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Psychologue	X		
Spécialiste en sciences de l'information	X		
Travailleuse ou travailleur social	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Accompagnatrice ou accompagnateur d'étudiantes ou d'étudiants handicapés	X		
Agente ou agent à la prévention et à la sécurité			X
Agente ou agent de soutien administratif, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Aide de métiers			X
Aide domestique			X
Aide générale ou aide général de cuisine			X
Animatrice ou animateur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Apparitrice ou appariteur	X		
Concierge de résidence			X
Conductrice ou conducteur de véhicules légers			X
Conductrice ou conducteur de véhicules lourds			X
Cuisinière ou cuisinier, classe III			X
Cuisinière ou cuisinier, classe II			X
Cuisinière ou cuisinier, classe I			X
Ébéniste			X
Électricienne ou électricien			X
Électricienne ou électricien, classe principale			X
Hygiéniste dentaire	X		
Interprète	X		
Jardinière ou jardinier			X
Magasinière ou magasinier, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Magasinière ou magasinier, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Manœuvre			X
Mécanicienne ou mécanicien d'entretien d'équipements			X
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes			X
Menuisière ou menuisier			X
Monitrice ou moniteur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Monitrice ou moniteur de camp de jour			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset, classe principale			X
Opératrice ou opérateur en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Ouvrière certifiée ou ouvrier certifié d'entretien			X
Peintre			X
Préposée ou préposé à la sécurité			X
Secrétaire administrative		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Surveillante sauveteuse ou surveillant sauveteur	X		
Technicienne ou technicien au banc d'essai	X		
Technicienne brevetée ou technicien breveté de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien en administration		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en arts graphiques			X
Technicienne ou technicien en audiovisuel	X		
Technicienne ou technicien en bâtiment			X
Technicienne ou technicien en documentation	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	X		
Technicienne ou technicien en électronique			X
Technicienne ou technicien en fabrication mécanique			X
Technicienne ou technicien en information			X
Technicienne ou technicien en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en informatique, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en loisirs	X		
Technicienne ou technicien en travail social	X		
Technicienne ou technicien en travaux pratiques	X		
Tuyauteuse ou tuyauteur			X

De : [Christian Lavoie](#)
Cc : [Marc-André Thivierge](#); [Christian Lavoie](#); [Danielle Pelletier](#)
Objet : Mise à jour - FAQ - Gel de recrutement
Date : 30 janvier 2025 08:28:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.png](#)
[FAQ_Gel_recrutement_MES_jan_2025.pdf](#)

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,

À la suite de notre discussion de ce matin en CDG, vous trouverez ci-joint une mise à jour de la Foire aux questions. Veuillez noter que les modifications sont indiquées en jaune dans l'annexe.

Comme mentionné, le Ministère a obtenu une dérogation du Secrétariat du Conseil du trésor concernant les postes de préposés à la sécurité et de concierge de résidence.

Ainsi, une exemption aux mesures du gel de recrutement est accordée pour ces postes dans l'ensemble des établissements. Toutefois, ces recrutements doivent s'effectuer sans dépasser la cible des heures rémunérées octroyée, dans le respect du cadre budgétaire en vigueur.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : DRTRC@mes.gouv.qc.ca

Cordialement,

[Christian Lavoie \(il\)](#) | Directeur général
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



Foire aux questions

Gel de recrutement applicable au préposés personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants

1. En quoi consiste le gel de recrutement ?

Le Conseil du trésor a adopté un gel de recrutement à compter du 1^{er} novembre 2024 pour les ministères et organismes (MO) dont le personnel est nommé selon la *Loi sur la fonction publique*, ainsi que pour les organismes hors fonction publique, à l'exception des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux, mais incluant les emplois réguliers et occasionnels pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants.

Ce gel concerne tous les emplois pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, incluant le renouvellement, la prolongation des emplois temporaires, mais excluant l'embauche d'étudiants et de stagiaires, ainsi que les employés saisonniers bénéficiant d'un droit de rappel.

2. Quand le gel de recrutement débute et quelle sera sa durée ?

Le gel d'embauche débute le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment jugé opportun par le Conseil du trésor.

3. Qui n'est pas visé par le gel de recrutement ?

- 1- Les personnes détenant une promesse d'embauche faite avant le 1^{er} novembre 2024 ;
- 2- Les étudiants et les stagiaires ;
- 3- Les employés cycliques avec droit de rappel ;
- 4- Le personnel en service direct aux étudiants.

4. Pour le personnel professionnel et le personnel de soutien, quels sont les corps ou classes d'emplois concernés par le gel de recrutement ?

La liste exhaustive des corps ou classes d'emplois se trouve en annexe.

5. Des demandes d'exemptions pourront-elles être faites ?

Un collège qui désire recruter un employé visé par le gel de recrutement doit obtenir l'autorisation de la sous-ministre du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) qui, à son tour, devra obtenir l'autorisation du secrétaire du Conseil du trésor.

6. De quelle façon devons-nous procéder pour obtenir une exemption au gel de recrutement ?

Pour toute situation exceptionnelle, une demande d'exemption au gel de recrutement devra être déposée auprès du MES. Vous devrez remplir le formulaire transmis par courriel aux directeurs généraux des collèges par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce formulaire devra faire état des motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

7. Est-ce que les processus de recrutement en cours doivent être annulés ?

Il revient à chaque collège de prendre la décision de poursuivre ou non un processus d'embauche pour un poste concernant le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants. Toutefois, pour procéder à l'embauche de la personne candidate sélectionnée, l'obtention d'une exemption au gel de recrutement est requise.

8. Un gestionnaire a fait son choix à la suite d'un processus de recrutement, mais il est en attente d'un retour à la suite de la prise de références. Peut-on considérer cela comme une promesse d'embauche ?

La promesse d'embauche doit avoir été faite auprès de la personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024.

9. Que doit-on indiquer dans l'offre d'emploi si on veut l'annuler ? Est-ce que nous devons transmettre une communication particulière aux personnes candidates qui ont postulé à des processus de recrutement qui sont annulés ?

À cet effet, il faut suivre la procédure habituelle et il est recommandé de transmettre les communications usuelles lors de l'annulation d'un processus.

10. Est-ce que l'on peut renouveler ou prolonger un contrat à durée déterminée pour le personnel administratif ?

Oui, pour le personnel donnant des services directs aux étudiants.

Non, pour le personnel ne donnant pas de services directs aux étudiants, à moins d'avoir obtenu une exemption.

11. Doit-on demander une exemption pour les affectations et les promotions au sein d'un collège ?

Non, cela n'est pas requis. Le mouvement de personnel au sein d'un collège est permis et devra faire l'objet du processus habituel d'affichage.

12. Est-ce que l'embauche d'un employé temporaire à un emploi régulier est visée par le gel, que ce soit par un mouvement interne ou entre collèges ?

Oui, puisque cela constitue un recrutement.

13. Est-ce que le mouvement de personnel entre collèges est permis ?

Oui, il est permis pour les emplois réguliers visés ou non par le gel de recrutement.

14. Est-ce que le Bureau de placement continuera d'effectuer les opérations prévues aux conventions collectives pour la relocalisation des personnes salariées mises à pied, mises en disponibilité ou en transfert volontaire pour le personnel de soutien et le personnel professionnel ?

Oui, pour les emplois réguliers visés ou non par le gel de recrutement.

Cependant, lors du processus d'octroi par le collège, en application de l'ordre de priorités décrit dans la convention collective régissant ce personnel, si le recrutement implique des personnes en provenance de l'externe pour un emploi ne donnant pas de services directs aux étudiants, le collège doit alors demander une exemption.

15. Les postes laissés vacants au plan d'effectifs 2024-2025, peuvent-ils être comblés même s'ils n'ont toujours pas été affichés ?

Ils peuvent être maintenus au plan d'effectifs et il est toujours possible de les combler à l'interne ou par mouvement entre collèges. Si ces postes ne sont pas comblés à l'interne et qu'ils ne correspondent pas à la définition de « personnel en services directs aux élèves », vous devez obtenir une exemption pour les combler à l'externe.

16. Lors de la production des plans d'effectifs, est-ce possible d'y ajouter des postes visés par le gel de recrutement ?

Oui, si ces postes sont comblés à l'interne ou par mouvement entre collèges ou s'ils font l'objet d'une exemption.

17. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne candidate qui doit entrer en fonction après le 1^{er} novembre 2024. Le collège doit-il demander une exemption ?

Non, toute promesse d'embauche à une personne candidate faite avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

18. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne employée pour prolonger ou renouveler son contrat temporaire. Le collège doit-il demander une exemption ?

Non, toute promesse d'embauche faite à une personne employée temporaire avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

19. Un collège doit-il faire une demande d'exemption pour l'embauche ou le renouvellement de contrat d'une personne étudiante ou d'une personne stagiaire ?

Non, l'embauche et le renouvellement de contrat de personne étudiante et de personne stagiaire sont exclus du gel de recrutement.

20. Est-ce qu'un collège peut participer à des activités comme des salons ou des foires de l'emploi ?

Il vous appartient de déterminer la pertinence de participer à ce type d'activité dans la mesure où cette participation vise à combler des emplois pour lesquelles une exemption a été obtenue.

21. Est-ce que le personnel hors cadre et le personnel-cadre sont visés par le gel de recrutement ?

Oui.

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Corps d'emplois professionnels	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Agente ou agent de la gestion financière			X
Agente ou agent de service social	X		
Aide pédagogique individuel	X		
Analyste			X
Analyste spécialisé en informatique			X
Attachée ou attaché d'administration			X
Auxiliaire de recherche		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse ou chercheur		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse principale ou chercheur principal		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller à la vie étudiante	X		
Conseillère ou conseiller d'orientation	X		
Conseillère ou conseiller en adaptation scolaire	X		
Conseillère ou conseiller en aide technique et en accompagnement		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller en communication			X
Conseillère ou conseiller en information scolaire et professionnelle	X		
Conseillère ou conseiller en ressources matérielles			X
Conseillère ou conseiller en services adaptés	X		
Conseillère ou conseiller pédagogique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Psychologue	X		
Spécialiste en sciences de l'information	X		
Travailleuse ou travailleur social	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Accompagnatrice ou accompagnateur d'étudiantes ou d'étudiants handicapés	X		
Agente ou agent à la prévention et à la sécurité			X
Agente ou agent de soutien administratif, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Aide de métiers			X
Aide domestique			X
Aide générale ou aide général de cuisine			X
Animatrice ou animateur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Apparitrice ou appariteur	X		
Concierge de résidence			X *
Conductrice ou conducteur de véhicules légers			X
Conductrice ou conducteur de véhicules lourds			X
Cuisinière ou cuisinier, classe III			X
Cuisinière ou cuisinier, classe II			X
Cuisinière ou cuisinier, classe I			X
Ébéniste			X
Électricienne ou électricien			X
Électricienne ou électricien, classe principale			X
Hygiéniste dentaire	X		
Interprète	X		
Jardinière ou jardinier			X
Magasinière ou magasinier, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Magasinière ou magasinier, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Manœuvre			X
Mécanicienne ou mécanicien d'entretien d'équipements			X
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes			X
Menuisière ou menuisier			X
Monitrice ou moniteur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Monitrice ou moniteur de camp de jour			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset, classe principale			X
Opératrice ou opérateur en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Ouvrière certifiée ou ouvrier certifié d'entretien			X
Peintre			X
Préposée ou préposé à la sécurité			X *
Secrétaire administrative		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Surveillante sauveteuse ou surveillant sauveteur	X		
Technicienne ou technicien au banc d'essai	X		
Technicienne brevetée ou technicien breveté de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien en administration		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en arts graphiques			X
Technicienne ou technicien en audiovisuel	X		
Technicienne ou technicien en bâtiment			X
Technicienne ou technicien en documentation	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	X		
Technicienne ou technicien en électronique			X
Technicienne ou technicien en fabrication mécanique			X
Technicienne ou technicien en information			X
Technicienne ou technicien en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en informatique, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en loisirs	X		
Technicienne ou technicien en travail social	X		
Technicienne ou technicien en travaux pratiques	X		
Tuyauteuse ou tuyauteur			X

*Dérégation obtenue pour cette classe d'emploi, aucune demande d'exemption n'est requise.

De : [Élisabeth Dufour](#) pour le compte de [Paule De Blois](#)
À : [Liza Frulla](#)
Objet : ERRATUM: Gel de recrutement du 1er novembre 2024 - précisions et documentation - ITHQ
Date : 5 novembre 2024 12:07:26
Pièces jointes : [Formulaire exemption 2024_VF.docx](#)
[QR_GelRecrutement_2024_OHFP_VF.pdf](#)



Bonjour,

Le Conseil du trésor a adopté diverses mesures de contrôle des dépenses applicables à l'ensemble des ministères et organismes budgétaires, des fonds spéciaux, des réseaux et des organismes autres que budgétaires. Parmi celles-ci, un gel de recrutement est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment qui sera jugé opportun par le Conseil du trésor. Ce gel concerne tout recrutement d'employés et ce, peu importe le statut (emploi à durée déterminée ou indéterminée).

Ainsi, depuis le 1^{er} novembre, toute nouvelle embauche via un processus de recrutement externe que vous souhaitez réaliser devra faire l'objet d'une demande d'exemption et d'une autorisation préalable par les autorités compétentes. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire qui se trouve en pièce jointe et exposer les motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

Le formulaire devra nous être transmis pour validation et approbation, à l'adresse suivante sgmes@mes.gouv.qc.ca. Par la suite, la demande d'exemption au gel de recrutement sera transmise au secrétaire du Conseil du trésor pour décision.

Aussi, vous trouverez en pièce jointe, un document questions et réponses. Celui-ci vise à donner des orientations et des précisions sur différents sujets en lien avec le gel de recrutement et vous permettra également de répondre aux questions de vos gestionnaires.

Les mouvements de personnel au sein de votre organisation (affectation et promotion) ne sont pas visés par le gel d'embauche de même que le renouvellement des embauches pour des emplois avec droit de rappel ainsi que des emplois d'étudiants et de stagiaires. Par ailleurs, les engagements déjà pris formellement auprès d'une personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024 pourront être honorés.

Pour toute question concernant le gel de recrutement, veuillez communiquer avec madame Marie-Renée Chauveau-Lavoie, à l'adresse suivante : Marie-Renee.Chauveau-Lavoie@mes.gouv.qc.ca.

Votre collaboration est essentielle en vue d'assurer le respect des mesures de contrôle adoptées et afin que les demandes d'exemption soumises se limitent aux activités jugées indispensables à votre organisation et qu'elles respectent l'enveloppe budgétaire et les niveaux d'effectifs accordés.

Je vous remercie.

Paule De Blois

De : Élisabeth Dufour **De la part de** Paule De Blois

Envoyé : 5 novembre 2024 11:48

À : Liza Frulla <Liza.Frulla@ithq.qc.ca>

Objet : Gel de recrutement du 1er novembre 2024 - précisions et documentation - ITHQ

Bonjour,

Madame Paule De Blois, sous-ministre à l'Enseignement supérieur, vous invite à prendre connaissance des documents joints à la présente concernant le sujet cité en objet.

Salutations distinguées,

Élisabeth Dufour pour
Paule De Blois, ASC
Sous-ministre

Ministère de l'Enseignement supérieur
675, boulevard René-Lévesque Est, bloc 4 | 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6C8

Bureau de Québec : 418 781-2300
paule.deblois@mes.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

DEMANDE D'EXEMPTION AU GEL DE RECRUTEMENT DÉBUTANT LE 1^{ER} NOVEMBRE 2024

RÉSEAU OU ORGANISME HORS FONCTION PUBLIQUE :

1) CONTEXTE JUSTIFIANT LA DEMANDE D'EXEMPTION

--

2) SYNTHÈSE DE LA DEMANDE D'EXEMPTION

Titre de l'emploi	Nombre d'emplois réguliers (durée indéterminée)	Nombre d'emplois autres que réguliers (durée déterminée) ¹		Date d'embauche visée	Motifs ou précisions
		Renouvellement et prolongation	Nouvelle embauche		

AUTORISATION ET APPROBATION DU SOUS-MINISTRE

SIGNATURE :

NOM ET TITRE :

DATE

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE

NOM :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL	

¹ Incluant entre autres : occasionnels, temporaires, retraités réembauchés

Gel de recrutement 2024 – Organismes hors fonction publique

Questions et réponses

1. En quoi consiste le gel de recrutement?

Le Conseil du trésor a adopté un gel de recrutement à compter du 1^{er} novembre pour les ministères et organismes (MO) dont le personnel est nommé selon la Loi sur la fonction publique ainsi que pour les organismes hors fonction publique. Pour les réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux, le gel d'embauche est pour le personnel administratif.

Ce gel concerne les emplois à durée indéterminée (régulier) et déterminée (occasionnels), incluant le renouvellement, la prolongation des emplois à durée déterminée, mais excluant l'embauche d'étudiants et de stagiaires, ainsi que les employés bénéficiant d'un droit de rappel.

2. Quand le gel de recrutement débute et quelle sera sa durée?

Le gel de recrutement débute le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment jugé opportun par le Conseil du trésor.

3. Est-ce qu'il y a des exemptions au gel de recrutement?

Outre les promesses d'embauche qui ont été faites avant le 1^{er} novembre 2024, l'embauche d'étudiants et de stagiaires, le rappel d'occasionnels bénéficiant d'un tel droit, aucune autre exclusion n'est prévue.

4. Des demandes d'exemptions pourront-elles être faites?

Un premier dirigeant d'organisme qui désire recruter un employé à durée indéterminée (régulier), prolonger ou renouveler le contrat d'un employé à durée déterminée (occasionnel) doit s'adresser au sous-ministre de son portefeuille ministériel qui, après approbation, veillera à en faire la demande d'autorisation auprès du secrétaire du Conseil du trésor.

5. De quelle façon devons-nous procéder pour obtenir une exemption au gel de recrutement?

Pour toute situation exceptionnelle, il vous faudra déposer une demande d'exemption au gel de recrutement. Vous devrez remplir le formulaire prévu à cette fin. Par la suite, il est important de l'acheminer au sous-ministre de votre portefeuille ministériel dans le respect de la procédure prévue par son ministère. Après validation et approbation, ce dernier l'acheminera, s'il y a lieu, au secrétaire du Conseil du trésor. Ce formulaire devra faire état des motifs justifiant la

demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

6. Est-ce que les processus de sélection visant l'embauche de nouveaux employés en cours doivent être annulés?

Il revient à chaque premier dirigeant d'organisme de prendre la décision de poursuivre ou non un processus de sélection. Toutefois, pour procéder à la nomination du candidat sélectionné, il devra s'assurer d'avoir obtenu une exemption au gel de recrutement dans le respect des processus prévu à cette fin par le sous-ministre responsable de coordonner les demandes d'exemption en provenance de votre organisme.

7. Un gestionnaire a fait son choix à la suite d'un processus de sélection pour l'embauche d'un nouvel employé, mais il est en attente d'un retour à la suite de la prise de références. Peut-on considérer cela comme une promesse d'embauche?

La promesse d'embauche doit avoir été confirmée auprès du candidat avant le 1^{er} novembre 2024. Un écrit devrait entériner cette promesse.

8. Est-ce que l'on peut renouveler ou prolonger un emploi à durée déterminée (occasionnel)?

Non, à moins d'avoir obtenu une exemption dans le respect du processus prévu à cette fin.

9. Doit-on demander une exemption pour les affectations et les promotions?

Non, cela n'est pas requis.

10. Est-ce que la nomination d'un employé sur un emploi à durée déterminée (occasionnel) à un emploi à durée indéterminée (régulier) est visée par le gel?

Oui, puisque cela constitue une nouvelle embauche.

11. Un gestionnaire s'est déjà engagé envers un candidat qui doit entrer en fonction après le 1^{er} novembre 2024. L'organisme doit-il demander une exemption?

Toute promesse d'embauche confirmée à un candidat avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption. Un écrit devrait entériner cette promesse.

12. Un gestionnaire s'est déjà engagé envers un employé pour prolonger ou renouveler son contrat à durée déterminée (occasionnel). L'organisme doit-il demander une exemption?

Toute promesse d'embauche confirmée à un candidat avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption. Un écrit devrait entériner cette promesse.

13. Doit-on faire une demande d'exemption pour l'embauche d'un étudiant ou d'un stagiaire?

Non. L'embauche d'étudiants et de stagiaires est exclue du gel de recrutement.

14. Doit-on faire une demande d'exemption pour le renouvellement d'un emploi d'étudiant ou d'un stagiaire?

Non. Le renouvellement d'un emploi étudiant et d'un stage est exclu du gel de recrutement.

15. Est-ce que l'on peut participer à des activités comme des salons ou des foires de l'emploi?

Il vous appartient de déterminer la pertinence de participer à ce type d'activité dans la mesure où cette participation vise à combler des emplois pour lesquelles vous avez obtenu une exemption.

16. J'ai une question par rapport au gel de recrutement. À quel endroit puis-je envoyer ma question?

Toute question doit être adressée au sous-ministre responsable de la coordination des demandes d'exemption de votre organisme.

Québec, le 25 octobre 2024

À l'attention des directions générales des cégeps

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,

La présente fait suite à la décision rendue par le Conseil du trésor le 22 octobre dernier concernant l'application de mesures de contrôle des dépenses, notamment un gel de recrutement.

Ainsi, à compter du 1^{er} novembre 2024, votre cégep devra appliquer un gel de recrutement pour les emplois réguliers et occasionnels (ou l'équivalent) pour le personnel administratif des cégeps ne donnant pas de services directs aux étudiants.

L'embauche d'un effectif pour une période indéterminée et l'embauche d'un effectif pour une durée déterminée, ou la prolongation ou le renouvellement d'une durée d'emploi déjà déterminée devra faire l'objet d'une autorisation préalable du secrétaire du Conseil du trésor. Des instructions suivront prochainement pour vous indiquer la procédure à suivre pour la transmission de demandes de dérogation.

Ces présentes mesures excluent l'embauche de stagiaires et d'étudiants ainsi que les employés saisonniers ou cycliques bénéficiant d'un droit de rappel. De plus, elles ne concernent pas tout mouvement de personnel au sein de l'organisme (affectation et promotion).

Par ailleurs, le Ministère vous rappelle que votre établissement doit respecter la cible des heures rémunérées allouée pour l'année financière 2024-2025.

Votre collaboration est essentielle en vue d'assurer le respect de la politique budgétaire du gouvernement.

... 2

Québec
675, boul. René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-2300

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-9118

Pour toute question à ce sujet, je vous invite à communiquer avec l'équipe de la Direction des relations du travail et des négociations, à l'adresse DRTRC@mes.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Mesdames les Directrices générales, Messieurs les Directeurs généraux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Paule De Blois, ASC

c. c. : M^{me} Marie Montpetit, présidente-directrice générale, Fédération des cégeps

De : [Christian Lavoie](#)
À : ["varseneau@cegepgim.ca"](#); ["dg@csfoy.ca"](#); ["dir.generale@cegeptr.qc.ca"](#); ["dirgen@crosemont.qc.ca"](#); ["ppoirier@cegepgarneau.ca"](#); ["nathalie.giguere@clairendeau.qc.ca"](#); ["dg@cmontmorency.qc.ca"](#); ["teresa.berghello@johnabbott.qc.ca"](#); ["dg@cgodin.qc.ca"](#); ["ifleuille@cshawi.ca"](#); ["pierre.leblanc@cegepdummond.ca"](#); ["nathalie.beaudoin@cstjean.qc.ca"](#); ["dir.generale@cegepmontpetit.ca"](#); ["dpilon@cmaisonneuve.qc.ca"](#); ["steve.brabant@cegepoutaouais.qc.ca"](#); ["dg@colleagealma.ca"](#); ["fcbrien@cegepsth.qc.ca"](#); ["Philippe.Nasr@clg.qc.ca"](#); ["dgvalleyfield@colval.qc.ca"](#); ["cbouchard@cegepba.qc.ca"](#); ["louis.gendron@cegepmv.ca"](#); ["dg@cegep-rimouski.qc.ca"](#); ["direction.generale@cegepssherbrooke.qc.ca"](#); ["pascale.sirard@bdeb.qc.ca"](#); ["isabelle.cloutier@cegeprdl.ca"](#); ["dg@cegepvicto.ca"](#); ["sylvaingaudreault@cegepjonquiere.ca"](#); ["chantal.arbour@cegeplimoilou.ca"](#); ["mccormier@cegepsl.qc.ca"](#); ["nathalie.vallee@collegeahuntsic.qc.ca"](#); ["jpeldjak@cegep-heritage.qc.ca"](#); ["sylvain.blais@cegepat.qc.ca"](#); ["sgignac@cegeplapocatiere.qc.ca"](#); ["dg@cegepbc.ca"](#); ["david.beaudin@cegepsi.ca"](#); ["dg@crctmail.net"](#); ["directiongenerale@cegepgranby.qc.ca"](#); ["guy.patterson@cegeplevis.ca"](#); ["demersmartin@cgmatane.qc.ca"](#); ["direction.generale@cchic.ca"](#); ["dgauvin@dawsoncollege.qc.ca"](#); ["dg@vaniercollege.qc.ca"](#); ["direction.generale-ld@cegep-lanaudiere.qc.ca"](#); ["sprescott@cegepstfe.ca"](#); ["diane.dumas@cegepst.qc.ca"](#); ["mboisclair@cvm.qc.ca"](#); ["rrousseau@cegephthetford.ca"](#); ["nlegal@cstj.qc.ca"](#)
Cc : ["Marie.Montpetit@fedecegeps.qc.ca"](#); ["Havard, Alexandre"](#); ["Laurier, Judith"](#); [Christian Lavoie](#)
Objet : Gel de recrutement et cible 2024-2025 des heures rémunérées
Date : 29 octobre 2024 11:04:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.png](#)

Mesdames les Directrices générales,

Messieurs les Directeurs généraux,

En suivi de la lettre du 25 octobre dernier de la sous-ministre, Mme Paule De Blois, concernant le gel de recrutement pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, le Ministère procède actuellement à des validations auprès du Conseil du trésor.

À cet effet, nous vous transmettrons prochainement une communication pour vous indiquer la procédure à suivre pour faire vos demandes de dérogation, ainsi que des précisions sur la portée du gel annoncé. Dans le contexte actuel de restriction budgétaire, nous savons que vous continuez à faire le maximum pour soutenir votre clientèle étudiante, bien que certains services puissent être sous pression ou nécessiter une vigilance accrue.

Nous comprenons également que cette annonce du gel aura certainement un impact sur la demande faite par Monsieur Marc-André Thivierge, sous-ministre adjoint aux affaires collégiales et aux interventions régionales, lors de la rencontre du CDG du jeudi 24 octobre dernier. Merci de documenter les différents éléments qui pourraient mener à dépasser le nombre d'heures alloué, tout en tenant compte des nouvelles exigences. Un formulaire vous sera bientôt transmis pour soumettre vos demandes de rehaussement.

Nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, merci de vous adresser à drtrc@gouv.qc.ca.

Cordialement,

Christian Lavoie (il) | Directeur général

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



De : [Christian Lavoie](#)
À : ["varseneau@cegepgim.ca"](#); ["dg@csfoy.ca"](#); ["dir.generale@cegeptr.qc.ca"](#); ["dirgen@crosemont.qc.ca"](#); ["ppoirier@cegepgarneau.ca"](#); ["nathalie.giguere@clairendeau.qc.ca"](#); ["dg@cmontmorency.qc.ca"](#); ["teresa.berghello@johnabbott.qc.ca"](#); ["dg@cgodin.qc.ca"](#); ["ifleveille@cshawi.ca"](#); ["pierre.leblanc@cegepdummond.ca"](#); ["nathalie.beaudoin@cstjean.qc.ca"](#); ["dir.generale@cegepmontpetit.ca"](#); ["dpilon@cmaisonneuve.qc.ca"](#); ["steve.brabant@cegepoutaouais.qc.ca"](#); ["dg@collegealma.ca"](#); ["fcbrien@cegepsth.qc.ca"](#); ["Philippe.Nasr@clg.qc.ca"](#); ["dgvalleyfield@colval.qc.ca"](#); ["cbouchard@cegepba.qc.ca"](#); ["louis.gendron@cegepmv.ca"](#); ["dg@cegep-rimouski.qc.ca"](#); ["direction.generale@cegepsherbrooke.qc.ca"](#); ["pascale.sirard@bdeb.qc.ca"](#); ["isabelle.cloutier@cegeprdl.ca"](#); ["dg@cegepvicto.ca"](#); ["sylvaingaudreault@cegepjonquiere.ca"](#); ["chantal.arbour@cegeplimoilou.ca"](#); ["mccormier@cegepsl.qc.ca"](#); ["nathalie.vallee@collegeahuntsic.qc.ca"](#); ["jpeldjak@cegep-heritage.qc.ca"](#); ["sylvain.blais@cegepat.qc.ca"](#); ["sgignac@cegeplapocatiere.qc.ca"](#); ["dg@cegepbc.ca"](#); ["david.beaudin@cegepsi.ca"](#); ["dg@crmail.net"](#); ["directiongenerale@cegepgranby.qc.ca"](#); ["guy.patterson@cegeplevis.ca"](#); ["demersmartin@cmmatane.qc.ca"](#); ["direction.generale@cchic.ca"](#); ["dgauvin@dawsoncollege.qc.ca"](#); ["direction.generale-ld@cegep-lanaudiere.qc.ca"](#); ["sprescott@cegepstfe.ca"](#); ["diane.dumas@cegepst.qc.ca"](#); ["mboisclair@cvm.qc.ca"](#); ["rrousseau@cegeptheftford.ca"](#); ["nlegal@cstj.qc.ca"](#); ["dg@vaniercollege.qc.ca"](#)
Cc : ["Montpetit, Marie"](#)
Objet : Erratum - Précisions sur le gel de recrutement
Date : 4 novembre 2024 15:34:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.png](#)
[Formulaire exemption 2024 VF.docx](#)
[FAQ Gel recrutement MES nov 2024.pdf](#)

ERRATUM – Nous vous prions de nous excuser, une mauvaise version du FAQ vous a été envoyé dans la correspondance précédente.

Merci de bien vouloir ne pas en tenir compte.

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,

Comme indiqué dans la lettre de la sous-ministre, Mme Paule De Blois, du 25 octobre dernier, le Conseil du trésor a adopté diverses mesures de contrôle des dépenses applicables à l'ensemble des ministères et organismes budgétaires, des fonds spéciaux, des réseaux et des organismes autres que budgétaires. Parmi celles-ci, un gel de recrutement est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment qui sera jugé opportun par le Conseil du trésor. Ce gel concerne tout recrutement d'employés pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, et ce, peu importe le statut (emploi à durée déterminée ou indéterminée).

Ainsi, à compter de cette date, toute nouvelle embauche par voie de processus de recrutement externe pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants que vous souhaitez réaliser devra faire l'objet d'une demande d'exemption et d'une autorisation préalable par les autorités compétentes. Pour ce faire, vous devrez remplir le formulaire qui se trouve en pièce jointe et exposer les motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

Le formulaire devra être transmis au Ministère par la direction générale pour validation et approbation à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca. Par la suite, la demande d'exemption au gel de recrutement sera transmise par le Ministère au secrétaire du Conseil du trésor pour décision.

Aussi, vous trouverez en pièce jointe, un document Foire aux questions. Celui-ci vise à donner des orientations et des précisions sur différents sujets en lien avec le gel de

recrutement et vous permettra également de répondre aux questions de vos gestionnaires. Les mouvements de personnel au sein de votre organisation (affectation et promotion) ne sont pas visés par le gel de recrutement de même que le renouvellement des embauches pour des emplois avec droit de rappel ainsi que des emplois d'étudiants et de stagiaires. Par ailleurs, les engagements déjà pris formellement auprès d'une personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024 pourront être honorés.

Pour toute question concernant le gel de recrutement, veuillez communiquer avec l'équipe de la Direction des relations du travail et des négociations à l'adresse suivante : drtrc@mes.gouv.qc.ca.

Votre collaboration est essentielle en vue d'assurer le respect des mesures de contrôle adoptées afin que les demandes d'exemption soumises se limitent aux activités jugées indispensables à votre organisation et qu'elles respectent l'enveloppe budgétaire et les niveaux d'effectifs accordés.

Je vous remercie.

[Christian Lavoie \(il\)](#) | Directeur général

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5





Foire aux questions

Gel de recrutement applicable au personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants

1. En quoi consiste le gel de recrutement?

Le Conseil du trésor a adopté un gel de recrutement à compter du 1^{er} novembre 2024 pour les ministères et organismes (MO) dont le personnel est nommé selon la Loi sur la fonction publique ainsi que pour les organismes hors fonction publique, à l'exception des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux, mais incluant les emplois réguliers et occasionnels pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants.

Ce gel concerne tous les emplois pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, incluant le renouvellement, la prolongation des emplois temporaires, mais excluant l'embauche d'étudiants et de stagiaires, ainsi que les employés saisonniers bénéficiant d'un droit de rappel.

2. Quand le gel de recrutement débute et quelle sera sa durée?

Le gel d'embauche débute le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment jugé opportun par le Conseil du trésor.

3. Qui n'est pas visé par le gel de recrutement?

- 1- Les personnes détenant une promesse d'embauche faite avant le 1^{er} novembre 2024;
- 2- Les étudiants et les stagiaires;
- 3- Les employés cycliques avec droit de rappel;
- 4- Le personnel en service direct aux élèves ou aux étudiants.

4. Pour le personnel professionnel et le personnel de soutien, quels sont les corps ou classes d'emplois concernés par le gel de recrutement?

La liste exhaustive des corps ou classes d'emplois se trouve en annexe.



5. Des demandes d'exemptions pourront-elles être faites?

Un Collège qui désire recruter un employé visé par le gel de recrutement doit obtenir l'autorisation de la sous-ministre du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) qui, à son tour, devra obtenir l'autorisation du secrétaire du Conseil du trésor.

6. De quelle façon devons-nous procéder pour obtenir une exemption au gel de recrutement?

Pour toute situation exceptionnelle, une demande d'exemption au gel de recrutement devra être déposée auprès du MES. Vous devrez remplir le formulaire transmis par courriel aux directeurs généraux des collèges par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce formulaire devra faire état des motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

7. Est-ce que les processus de recrutement en cours doivent être annulés?

Il revient à chaque collège de prendre la décision de poursuivre ou non un processus d'embauche pour un poste concernant le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants. Toutefois, pour procéder à l'embauche de la personne candidate sélectionnée, l'obtention d'une exemption au gel de recrutement est requise.

8. Un gestionnaire a fait son choix à la suite d'un processus de recrutement, mais il est en attente d'un retour à la suite de la prise de références. Peut-on considérer cela comme une promesse d'embauche?

La promesse d'embauche doit avoir été faite auprès de la personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024.

9. Que doit-on indiquer dans l'offre d'emploi si on veut l'annuler? Est-ce que nous devons transmettre une communication particulière aux personnes candidates qui ont postulé à des processus de recrutement qui sont annulés?

À cet effet, il faut suivre la procédure habituelle et il est recommandé de transmettre les communications usuelles lors de l'annulation d'un processus.



10. Est-ce que l'on peut renouveler ou prolonger un contrat à durée déterminée pour le personnel administratif ?

Oui, pour le personnel donnant des services directs aux étudiants.

Non pour le personnel ne donnant pas de services directs aux étudiants, à moins d'avoir obtenu une exemption.

11. Doit-on demander une exemption pour les affectations et les promotions au sein d'un collège?

Non, cela n'est pas requis. Le mouvement de personnel au sein d'un collège est permis et devra faire l'objet du processus habituel d'affichage.

12. Est-ce que l'embauche d'un employé temporaire à un emploi régulier est visée par le gel?

Oui, puisque cela constitue un recrutement.

13. Est-ce que le mouvement de personnel entre collèges est permis?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

14. Est-ce que le Bureau de placement continuera d'effectuer les opérations prévues aux conventions collectives pour la relocalisation des personnes salariées mises à pied, mises en disponibilité ou en transfert volontaire pour le personnel de soutien et le personnel professionnel?

Oui, seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

15. Dans certaines conventions collectives du personnel de soutien, une clause permet le transfert volontaire d'une personne salariée d'un collège à un autre collège. Est-ce que ce mouvement de personnel est inclus ou exclus du gel d'embauche?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.



16. Les postes laissés vacants au plan d'effectifs 2024-2025, peuvent-ils être comblés même s'ils n'ont toujours pas été affichés?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

17. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne candidate qui doit entrer en fonction après le 1^{er} novembre 2024. Le collège doit-il demander une exemption?

Non. Toute promesse d'embauche à une personne candidate faite avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

18. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne employée pour prolonger ou renouveler son contrat temporaire. Le collège doit-il demander une exemption?

Non. Toute promesse d'embauche faite à une personne employée temporaire avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

19. Un collège doit-il faire une demande d'exemption pour l'embauche ou le renouvellement de contrat d'une personne étudiante ou d'une personne stagiaire?

Non. L'embauche et le renouvellement de contrat de personne étudiante et de personne stagiaire sont exclus du gel de recrutement.

20. Est-ce qu'un collège peut participer à des activités comme des salons ou des foires de l'emploi?

Il vous appartient de déterminer la pertinence de participer à ce type d'activité dans la mesure où cette participation vise à combler des emplois pour lesquelles une exemption a été obtenue.

21. Est-ce le personnel hors-cadre et le personnel-cadre sont visés par le gel de recrutement?

Oui

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Corps d'emplois professionnels	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Agente ou agent de la gestion financière			X
Agente ou agent de service social	X		
Aide pédagogique individuel	X		
Analyste			X
Analyste spécialisé en informatique			X
Attachée ou attaché d'administration			X
Auxiliaire de recherche		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse ou chercheur		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse principale ou chercheur principal		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller à la vie étudiante	X		
Conseillère ou conseiller d'orientation	X		
Conseillère ou conseiller en adaptation scolaire	X		
Conseillère ou conseiller en aide technique et en accompagnement		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller en communication			X
Conseillère ou conseiller en information scolaire et professionnelle	X		
Conseillère ou conseiller en ressources matérielles			X
Conseillère ou conseiller en services adaptés	X		
Conseillère ou conseiller pédagogique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Psychologue	X		
Spécialiste en sciences de l'information	X		
Travailleuse ou travailleur social	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Accompagnatrice ou accompagnateur d'étudiantes ou d'étudiants handicapés	X		
Agente ou agent à la prévention et à la sécurité			X
Agente ou agent de soutien administratif, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Aide de métiers			X
Aide domestique			X
Aide générale ou aide général de cuisine			X
Animatrice ou animateur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Apparitrice ou appariteur	X		
Concierge de résidence			X
Conductrice ou conducteur de véhicules légers			X
Conductrice ou conducteur de véhicules lourds			X
Cuisinière ou cuisinier, classe III			X
Cuisinière ou cuisinier, classe II			X
Cuisinière ou cuisinier, classe I			X
Ébéniste			X
Électricienne ou électricien			X
Électricienne ou électricien, classe principale			X
Hygiéniste dentaire	X		
Interprète	X		
Jardinière ou jardinier			X
Magasinière ou magasinier, classe II			X
Magasinière ou magasinier, classe I			X
Manœuvre			X

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Mécanicienne ou mécanicien d'entretien d'équipements			X
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes			X
Menuisière ou menuisier			X
Monitrice ou moniteur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Monitrice ou moniteur de camp de jour			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset, classe principale			X
Opératrice ou opérateur en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Ouvrière certifiée ou ouvrier certifié d'entretien			X
Peintre			X
Préposée ou préposé à la sécurité			X
Secrétaire administrative		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Surveillante sauveteur ou surveillant sauveteur	X		
Technicienne ou technicien au banc d'essai	X		
Technicienne brevetée ou technicien breveté de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien en administration		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en arts graphiques			X
Technicienne ou technicien en audiovisuel	X		
Technicienne ou technicien en bâtiment			X
Technicienne ou technicien en documentation	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	X		
Technicienne ou technicien en électronique			X
Technicienne ou technicien en fabrication mécanique			X
Technicienne ou technicien en information			X
Technicienne ou technicien en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en informatique, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en loisirs	X		
Technicienne ou technicien en travail social	X		
Technicienne ou technicien en travaux pratiques	X		
Tuyauteuse ou tuyateur			X

DEMANDE D'EXEMPTION AU GEL DE RECRUTEMENT DÉBUTANT LE 1^{ER} NOVEMBRE 2024

RÉSEAU OU ORGANISME HORS FONCTION PUBLIQUE :

1) CONTEXTE JUSTIFIANT LA DEMANDE D'EXEMPTION

--

2) SYNTHÈSE DE LA DEMANDE D'EXEMPTION

Titre de l'emploi	Nombre d'emplois réguliers (durée indéterminée)	Nombre d'emplois autres que réguliers (durée déterminée) ¹		Date d'embauche visée	Motifs ou précisions
		Renouvellement et prolongation	Nouvelle embauche		

AUTORISATION ET APPROBATION DU SOUS-MINISTRE

SIGNATURE :

NOM ET TITRE :

DATE

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE

NOM :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL	

¹ Incluant entre autres : occasionnels, temporaires, retraités réembauchés

De : [Christian Lavoie](#)
À : ["varseneau@cegepgim.ca"; "dg@csfoy.ca"; "dir.generale@cegeptr.qc.ca"; "dirgen@crosemont.qc.ca"; "ppoirier@cegepgarneau.ca"; "nathalie.giguere@laurendeau.qc.ca"; "dg@cmontmorency.qc.ca"; "teresa.berghello@johnabbott.qc.ca"; "dg@cgodin.qc.ca"; "ifveille@cshawi.ca"; "pierre.leblanc@cegepdummond.ca"; "nathalie.beaudoin@cstjean.qc.ca"; "dir.generale@cegepmontpetit.ca"; "dpilon@cmaisonneuve.qc.ca"; "steve.brabant@cegepoutaouais.qc.ca"; "dg@colleagealma.ca"; "fcbrien@cegepsth.qc.ca"; "Philippe.Nasr@clg.qc.ca"; "dgvalleyfield@colval.qc.ca"; "cbouchard@cegepba.qc.ca"; "louis.gendron@cegepmv.ca"; "dg@cegep-rimouski.qc.ca"; "direction.generale@cegepsherbrooke.qc.ca"; "pascale.sirard@bdeb.qc.ca"; "isabelle.cloutier@cegeprdl.ca"; "dg@cegepvicto.ca"; "sylvaingaudreault@cegepjonquiere.ca"; "chantal.arbour@cegeplimoilou.ca"; "mormier@cegepsl.qc.ca"; "nathalie.vallee@collegeahuntsic.qc.ca"; "jpeldjak@cegep-heritage.qc.ca"; "sylvain.blais@cegepat.qc.ca"; "sgignac@cegeplapocatiere.qc.ca"; "dg@cegepbc.ca"; "david.beaudin@cegepsi.ca"; "dg@crctmail.net"; "directiongenerale@cegepgranby.qc.ca"; "guy.patterson@cegeplevis.ca"; "demersmartin@cgmatane.qc.ca"; "direction.generale@cchic.ca"; "dgauvin@dawsoncollege.qc.ca"; "direction.generale-ld@cegep-lanaudiere.qc.ca"; "sprescott@cegepstfe.ca"; "diane.dumas@cegepst.qc.ca"; "mboisclair@cvm.qc.ca"; "rousseau@cegepthetford.ca"; "nlegal@cstj.qc.ca"; "dg@vaniercollege.qc.ca"](#)
Cc : ["Marie.Montpetit@fedecegeps.qc.ca"; Marc-André Thivierge](#)
Objet : Mise à jour de la FAQ sur le gel de recrutement (7 novembre 2024)
Date : 7 novembre 2024 16:44:00
Pièces jointes : [FAQ Gel recrutement MES 07-11-24.pdf](#)
[image001.png](#)
[image010.png](#)
[image011.png](#)
[image012.jpg](#)
[image013.png](#)

Bonjour,

Veuillez prendre connaissance de cette version mise à jour du document Foire aux questions concernant le gel de recrutement du personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants.

Les modifications apportées sont surlignées en jaune dans le document.

Meilleures salutations,

Christian Lavoie (il) | Directeur général

Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



Foire aux questions

Gel de recrutement applicable au personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants

1. En quoi consiste le gel de recrutement?

Le Conseil du trésor a adopté un gel de recrutement à compter du 1^{er} novembre 2024 pour les ministères et organismes (MO) dont le personnel est nommé selon la Loi sur la fonction publique ainsi que pour les organismes hors fonction publique, à l'exception des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux, mais incluant les emplois réguliers et occasionnels pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants.

Ce gel concerne tous les emplois pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, incluant le renouvellement, la prolongation des emplois temporaires, mais excluant l'embauche d'étudiants et de stagiaires, ainsi que les employés saisonniers bénéficiant d'un droit de rappel.

2. Quand le gel de recrutement débute et quelle sera sa durée?

Le gel d'embauche débute le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment jugé opportun par le Conseil du trésor.

3. Qui n'est pas visé par le gel de recrutement?

- 1- Les personnes détenant une promesse d'embauche faite avant le 1^{er} novembre 2024;
- 2- Les étudiants et les stagiaires;
- 3- Les employés cycliques avec droit de rappel;
- 4- Le personnel en service direct aux élèves ou aux étudiants.

4. Pour le personnel professionnel et le personnel de soutien, quels sont les corps ou classes d'emplois concernés par le gel de recrutement?

La liste exhaustive des corps ou classes d'emplois se trouve en annexe.



5. Des demandes d'exemptions pourront -elles être faites?

Un Collège qui désire recruter un employé visé par le gel de recrutement doit obtenir l'autorisation de la sous-ministre du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) qui, à son tour, devra obtenir l'autorisation du secrétaire du Conseil du trésor.

6. De quelle façon devons-nous procéder pour obtenir une exemption au gel de recrutement?

Pour toute situation exceptionnelle, une demande d'exemption au gel de recrutement devra être déposée auprès du MES. Vous devrez remplir le formulaire transmis par courriel aux directeurs généraux des collèges par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce formulaire devra faire état des motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

7. Est-ce que les processus de recrutement en cours doivent être annulés?

Il revient à chaque collège de prendre la décision de poursuivre ou non un processus d'embauche pour un poste concernant le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants. Toutefois, pour procéder à l'embauche de la personne candidate sélectionnée, l'obtention d'une exemption au gel de recrutement est requise.

8. Un gestionnaire a fait son choix à la suite d'un processus de recrutement, mais il est en attente d'un retour à la suite de la prise de références. Peut-on considérer cela comme une promesse d'embauche?

La promesse d'embauche doit avoir été faite auprès de la personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024.

9. Que doit-on indiquer dans l'offre d'emploi si on veut l'annuler? Est-ce que nous devons transmettre une communication particulière aux personnes candidates qui ont postulé à des processus de recrutement qui sont annulés?

À cet effet, il faut suivre la procédure habituelle et il est recommandé de transmettre les communications usuelles lors de l'annulation d'un processus.

10. Est-ce que l'on peut renouveler ou prolonger un contrat à durée déterminée pour le personnel administratif ?

Oui, pour le personnel donnant des services directs aux étudiants

Non pour le personnel ne donnant pas de services directs aux étudiants à moins d'avoir obtenu une exemption.

11. Doit-on demander une exemption pour les affectations et les promotions au sein d'un collège?

Non, cela n'est pas requis. Le mouvement de personnel au sein d'un collège est permis et devra faire l'objet du processus habituel d'affichage.

12. Est-ce que l'embauche d'un employé temporaire à un emploi régulier est visée par le gel?

Oui, puisque cela constitue un recrutement.

13. Est-ce que le mouvement de personnel entre collèges est permis?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

14. Est-ce que le Bureau de placement continuera d'effectuer les opérations prévues aux conventions collectives pour la relocalisation des personnes salariées mises à pied, mises en disponibilité ou en transfert volontaire pour le personnel de soutien et le personnel professionnel?

Oui, seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

15. Dans certaines conventions collectives du personnel de soutien, une clause permet le transfert volontaire d'une personne salariée d'un collège à un autre collège. Est-ce que ce mouvement de personnel est inclus ou exclus du gel d'embauche?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.



16. Les postes laissés vacants au plan d'effectifs 2024 -2025, peuvent -ils être comblés même s'ils n'ont toujours pas été affichés?

Il est permis seulement pour les emplois non visés par le gel de recrutement ou les emplois ayant obtenu une exemption.

17. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne candidate qui doit entrer en fonction après le 1^{er} novembre 2024. Le collège doit-il demander une exemption?

Non. Toute promesse d'embauche à une personne candidate faite avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

18. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne employée pour prolonger ou renouveler son contrat temporaire. Le collège doit -il demander une exemption?

Non. Toute promesse d'embauche faite à une personne employée temporaire avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

19. Un collège doit -il faire une demande d'exemption pour l'embauche ou le renouvellement de contrat d'une personne étudiante ou d'une personne stagiaire?

Non. L'embauche et le renouvellement de contrat de personne étudiante et de personne stagiaire sont exclus du gel de recrutement.

20. Est-ce qu'un collège peut participer à des activités comme des salons ou des foires de l'emploi?

Il vous appartient de déterminer la pertinence de participer à ce type d'activité dans la mesure où cette participation vise à combler des emplois pour lesquelles une exemption a été obtenue.

21. Est-ce le personnel hors -cadre et le personnel -cadre sont visés par le gel de recrutement?

Oui

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Corps d'emplois professionnels	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Agente ou agent de la gestion financière			X
Agente ou agent de service social	X		
Aide pédagogique individuel	X		
Analyste			X
Analyste spécialisé en informatique			X
Attachée ou attaché d'administration			X
Auxiliaire de recherche		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse ou chercheur		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse principale ou chercheur principal		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller à la vie étudiante	X		
Conseillère ou conseiller d'orientation	X		
Conseillère ou conseiller en adaptation scolaire	X		
Conseillère ou conseiller en aide technique et en accompagnement		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller en communication			X
Conseillère ou conseiller en information scolaire et professionnelle	X		
Conseillère ou conseiller en ressources matérielles			X
Conseillère ou conseiller en services adaptés	X		
Conseillère ou conseiller pédagogique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Psychologue	X		
Spécialiste en sciences de l'information	X		
Travailleuse ou travailleur social	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Accompagnatrice ou accompagnateur d'étudiantes ou d'étudiants handicapés	X		
Agente ou agent à la prévention et à la sécurité			X
Agente ou agent de soutien administratif, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Aide de métiers			X
Aide domestique			X
Aide générale ou aide général de cuisine			X
Animatrice ou animateur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Apparitrice ou appariteur	X		
Concierge de résidence			X
Conductrice ou conducteur de véhicules légers			X
Conductrice ou conducteur de véhicules lourds			X
Cuisinière ou cuisinier, classe III			X
Cuisinière ou cuisinier, classe II			X
Cuisinière ou cuisinier, classe I			X
Ébéniste			X
Électricienne ou électricien			X
Électricienne ou électricien, classe principale			X
Hygiéniste dentaire	X		
Interprète	X		
Jardinière ou jardinier			X
Magasinière ou magasinier, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Magasinière ou magasinier, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Manœuvre			X
Mécanicienne ou mécanicien d'entretien d'équipements			X
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes			X
Menuisière ou menuisier			X
Monitrice ou moniteur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Monitrice ou moniteur de camp de jour			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset, classe principale			X
Opératrice ou opérateur en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Ouvrière certifiée ou ouvrier certifié d'entretien			X
Peintre			X
Préposée ou préposé à la sécurité			X
Secrétaire administrative		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Surveillante sauveteur ou surveillant sauveteur	X		
Technicienne ou technicien au banc d'essai	X		
Technicienne brevetée ou technicien breveté de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien en administration		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en arts graphiques			X
Technicienne ou technicien en audiovisuel	X		
Technicienne ou technicien en bâtiment			X
Technicienne ou technicien en documentation	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	X		
Technicienne ou technicien en électronique			X
Technicienne ou technicien en fabrication mécanique			X
Technicienne ou technicien en information			X
Technicienne ou technicien en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en informatique, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en loisirs	X		
Technicienne ou technicien en travail social	X		
Technicienne ou technicien en travaux pratiques	X		
Tuyauteuse ou tuyauteur			X

De : [Christian Lavoie](#)
À : ["varseneau@cepeggim.ca"; "dg@csfoy.ca"; "dir.generale@cegeptr.qc.ca"; "dirgen@crosemont.qc.ca"; "dg@cmaisonneuve.qc.ca"; "ppoirier@cepegparneau.ca"; "nathalie.giguere@clairendeau.qc.ca"; "dg@cmontmorency.qc.ca"; "teresa.berghello@johnabbott.qc.ca"; "dg@cgodin.qc.ca"; "jfleveille@cshawi.ca"; "pierre.leblanc@cegedrummond.ca"; "nathalie.beaudoin@cstjean.qc.ca"; "dir.generale@cegeomontpetit.ca"; "steve.brabant@cegepoutaouais.qc.ca"; "dg@collegealma.ca"; "fbrien@cegepsth.qc.ca"; "Philippe.Nasr@cg.qc.ca"; "dgvalleyfield@colval.qc.ca"; "cbouchard@cegepba.qc.ca"; "louis.gendron@cegepmv.ca"; "dg@cegep-rimouski.qc.ca"; "direction.generale@cegepssherbrooke.qc.ca"; "pascale.sirard@bdeb.qc.ca"; "isabelle.cloutier@cegeprdl.ca"; "dg@cegepvicto.ca"; "sylvaingaudreault@cegepjonquiere.ca"; "chantal.arbour@cegeplimoilou.ca"; "mormier@cegepsl.qc.ca"; "nathalie.vallee@collegeahuntsic.qc.ca"; "jpeldjak@cegep-heritage.qc.ca"; "sylvain.blais@cegepat.qc.ca"; "sgignac@cegeplapocatiere.qc.ca"; "dg@cegepbc.ca"; "david.beaudin@cegepsi.ca"; "dg@crcmail.net"; "directiongenerale@cegepgranby.qc.ca"; "guy.patterson@cegeplevis.ca"; "demersmartin@cgmatane.qc.ca"; "direction.generale@cchic.ca"; "dgauvin@dawsoncollege.qc.ca"; "direction.generale-ld@cegep-lanaudiere.qc.ca"; "sprescott@cegepstfe.ca"; "diane.dumas@cegepst.qc.ca"; "mboisclair@cvm.qc.ca"; "rrousseau@cegethetford.ca"; "nlegal@cstj.qc.ca"; "dg@vaniercollege.qc.ca"](#)
Cc : ["Marie.Montpetit@fedecegeps.qc.ca"; Christian Lavoie](#)
Date : 25 novembre 2024 11:01:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.png](#)
[FAQ Gel recrutement MES 2024-11-25.pdf](#)

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,
Vous trouverez ci-joint une nouvelle version de la Foire aux questions. Les modifications se retrouvent dans la *Foire aux questions* et sont surlignées en jaune.
Je vous remercie.

[Christian Lavoie \(il\)](#) | Directeur général
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5





Foire aux questions

Gel de recrutement applicable au personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants

1. En quoi consiste le gel de recrutement ?

Le Conseil du trésor a adopté un gel de recrutement à compter du 1^{er} novembre 2024 pour les ministères et organismes (MO) dont le personnel est nommé selon la *Loi sur la fonction publique*, ainsi que pour les organismes hors fonction publique, à l'exception des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux, mais incluant les emplois réguliers et occasionnels pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants.

Ce gel concerne tous les emplois pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, incluant le renouvellement, la prolongation des emplois temporaires, mais excluant l'embauche d'étudiants et de stagiaires, ainsi que les employés saisonniers bénéficiant d'un droit de rappel.

2. Quand le gel de recrutement débute et quelle sera sa durée ?

Le gel d'embauche débute le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment jugé opportun par le Conseil du trésor.

3. Qui n'est pas visé par le gel de recrutement ?

- 1- Les personnes détenant une promesse d'embauche faite avant le 1^{er} novembre 2024 ;
- 2- Les étudiants et les stagiaires ;
- 3- Les employés cycliques avec droit de rappel ;
- 4- Le personnel en service direct aux étudiants.

4. Pour le personnel professionnel et le personnel de soutien, quels sont les corps ou classes d'emplois concernés par le gel de recrutement ?

La liste exhaustive des corps ou classes d'emplois se trouve en annexe.



5. Des demandes d'exemptions pourront-elles être faites ?

Un collège qui désire recruter un employé visé par le gel de recrutement doit obtenir l'autorisation de la sous-ministre du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) qui, à son tour, devra obtenir l'autorisation du secrétaire du Conseil du trésor.

6. De quelle façon devons-nous procéder pour obtenir une exemption au gel de recrutement ?

Pour toute situation exceptionnelle, une demande d'exemption au gel de recrutement devra être déposée auprès du MES. Vous devrez remplir le formulaire transmis par courriel aux directeurs généraux des collèges par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce formulaire devra faire état des motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

7. Est-ce que les processus de recrutement en cours doivent être annulés ?

Il revient à chaque collège de prendre la décision de poursuivre ou non un processus d'embauche pour un poste concernant le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants. Toutefois, pour procéder à l'embauche de la personne candidate sélectionnée, l'obtention d'une exemption au gel de recrutement est requise.

8. Un gestionnaire a fait son choix à la suite d'un processus de recrutement, mais il est en attente d'un retour à la suite de la prise de références. Peut-on considérer cela comme une promesse d'embauche ?

La promesse d'embauche doit avoir été faite auprès de la personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024.

9. Que doit-on indiquer dans l'offre d'emploi si on veut l'annuler ? Est-ce que nous devons transmettre une communication particulière aux personnes candidates qui ont postulé à des processus de recrutement qui sont annulés ?

À cet effet, il faut suivre la procédure habituelle et il est recommandé de transmettre les communications usuelles lors de l'annulation d'un processus.

10. Est-ce que l'on peut renouveler ou prolonger un contrat à durée déterminée pour le personnel administratif ?

Oui, pour le personnel donnant des services directs aux étudiants.

Non, pour le personnel ne donnant pas de services directs aux étudiants, à moins d'avoir obtenu une exemption.

11. Doit-on demander une exemption pour les affectations et les promotions au sein d'un collège ?

Non, cela n'est pas requis. Le mouvement de personnel au sein d'un collège est permis et devra faire l'objet du processus habituel d'affichage.

12. Est-ce que l'embauche d'un employé temporaire à un emploi régulier est visée par le gel, que ce soit par un mouvement interne ou entre collèges ?

Oui, puisque cela constitue un recrutement.

13. Est-ce que le mouvement de personnel entre collèges est permis ?

Oui, il est permis pour les emplois réguliers visés ou non par le gel de recrutement.

14. Est-ce que le Bureau de placement continuera d'effectuer les opérations prévues aux conventions collectives pour la relocalisation des personnes salariées mises à pied, mises en disponibilité ou en transfert volontaire pour le personnel de soutien et le personnel professionnel ?

Oui, pour les emplois réguliers visés ou non par le gel de recrutement.

Cependant, lors du processus d'octroi par le collège, en application de l'ordre de priorités décrit dans la convention collective régissant ce personnel, si le recrutement implique des personnes en provenance de l'externe pour un emploi ne donnant pas de services directs aux étudiants, le collège doit alors demander une exemption.

15. Les postes laissés vacants au plan d'effectifs 2024-2025, peuvent-ils être comblés même s'ils n'ont toujours pas été affichés ?

Ils peuvent être maintenus au plan d'effectifs et il est toujours possible de les combler à l'interne ou par mouvement entre collèges. Si ces postes ne sont pas comblés à l'interne et qu'ils ne correspondent pas à la définition de « personnel en services directs aux élèves », vous devez obtenir une exemption pour les combler à l'externe.

16. Lors de la production des plans d'effectifs, est-ce possible d'y ajouter des postes visés par le gel de recrutement ?

Oui, si ces postes sont comblés à l'interne ou par mouvement entre collèges ou s'ils font l'objet d'une exemption.

17. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne candidate qui doit entrer en fonction après le 1^{er} novembre 2024. Le collège doit-il demander une exemption ?

Non, toute promesse d'embauche à une personne candidate faite avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

18. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne employée pour prolonger ou renouveler son contrat temporaire. Le collège doit-il demander une exemption ?

Non, toute promesse d'embauche faite à une personne employée temporaire avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

19. Un collègue doit-il faire une demande d'exemption pour l'embauche ou le renouvellement de contrat d'une personne étudiante ou d'une personne stagiaire ?

Non, l'embauche et le renouvellement de contrat de personne étudiante et de personne stagiaire sont exclus du gel de recrutement.

20. Est-ce qu'un collègue peut participer à des activités comme des salons ou des foires de l'emploi ?

Il vous appartient de déterminer la pertinence de participer à ce type d'activité dans la mesure où cette participation vise à combler des emplois pour lesquelles une exemption a été obtenue.

21. Est-ce que le personnel hors cadre et le personnel-cadre sont visés par le gel de recrutement ?

Oui.

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Corps d'emplois professionnels	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Agente ou agent de la gestion financière			X
Agente ou agent de service social	X		
Aide pédagogique individuel	X		
Analyste			X
Analyste spécialisé en informatique			X
Attachée ou attaché d'administration			X
Auxiliaire de recherche		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse ou chercheur		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse principale ou chercheur principal		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller à la vie étudiante	X		
Conseillère ou conseiller d'orientation	X		
Conseillère ou conseiller en adaptation scolaire	X		
Conseillère ou conseiller en aide technique et en accompagnement		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller en communication			X
Conseillère ou conseiller en information scolaire et professionnelle	X		
Conseillère ou conseiller en ressources matérielles			X
Conseillère ou conseiller en services adaptés	X		
Conseillère ou conseiller pédagogique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Psychologue	X		
Spécialiste en sciences de l'information	X		
Travailleuse ou travailleur social	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Accompagnatrice ou accompagnateur d'étudiantes ou d'étudiants handicapés	X		
Agente ou agent à la prévention et à la sécurité			X
Agente ou agent de soutien administratif, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Aide de métiers			X
Aide domestique			X
Aide générale ou aide général de cuisine			X
Animatrice ou animateur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Apparitrice ou appariteur	X		
Concierge de résidence			X
Conductrice ou conducteur de véhicules légers			X
Conductrice ou conducteur de véhicules lourds			X
Cuisinière ou cuisinier, classe III			X
Cuisinière ou cuisinier, classe II			X
Cuisinière ou cuisinier, classe I			X
Ébéniste			X
Électricienne ou électricien			X
Électricienne ou électricien, classe principale			X
Hygiéniste dentaire	X		
Interprète	X		
Jardinière ou jardinier			X
Magasinière ou magasinier, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Magasinière ou magasinier, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Manœuvre			X
Mécanicienne ou mécanicien d'entretien d'équipements			X
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes			X
Menuisière ou menuisier			X
Monitrice ou moniteur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Monitrice ou moniteur de camp de jour			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset, classe principale			X
Opératrice ou opérateur en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Ouvrière certifiée ou ouvrier certifié d'entretien			X
Peintre			X
Préposée ou préposé à la sécurité			X
Secrétaire administrative		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Surveillante sauveteuse ou surveillant sauveteur	X		
Technicienne ou technicien au banc d'essai	X		
Technicienne brevetée ou technicien breveté de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien en administration		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en arts graphiques			X
Technicienne ou technicien en audiovisuel	X		
Technicienne ou technicien en bâtiment			X
Technicienne ou technicien en documentation	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	X		
Technicienne ou technicien en électronique			X
Technicienne ou technicien en fabrication mécanique			X
Technicienne ou technicien en information			X
Technicienne ou technicien en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en informatique, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en loisirs	X		
Technicienne ou technicien en travail social	X		
Technicienne ou technicien en travaux pratiques	X		
Tuyauteuse ou tuyauteur			X

De : [Christian Lavoie](#)
Cc : [Marc-André Thivierge](#); [Christian Lavoie](#); [Danielle Pelletier](#)
Objet : Mise à jour - FAQ - Gel de recrutement
Date : 30 janvier 2025 08:28:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.jpg](#)
[image005.png](#)
[FAQ_Gel_recrutement_MES_jan_2025.pdf](#)

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,

À la suite de notre discussion de ce matin en CDG, vous trouverez ci-joint une mise à jour de la Foire aux questions. Veuillez noter que les modifications sont indiquées en jaune dans l'annexe.

Comme mentionné, le Ministère a obtenu une dérogation du Secrétariat du Conseil du trésor concernant les postes de préposés à la sécurité et de concierge de résidence.

Ainsi, une exemption aux mesures du gel de recrutement est accordée pour ces postes dans l'ensemble des établissements. Toutefois, ces recrutements doivent s'effectuer sans dépasser la cible des heures rémunérées octroyée, dans le respect du cadre budgétaire en vigueur.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous demeurons disponibles pour toute question supplémentaire, à l'adresse suivante : DRTRC@mes.gouv.qc.ca

Cordialement,

[Christian Lavoie \(il\)](#) | Directeur général
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



Foire aux questions

Gel de recrutement applicable au préposés personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants

1. En quoi consiste le gel de recrutement ?

Le Conseil du trésor a adopté un gel de recrutement à compter du 1^{er} novembre 2024 pour les ministères et organismes (MO) dont le personnel est nommé selon la *Loi sur la fonction publique*, ainsi que pour les organismes hors fonction publique, à l'exception des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux, mais incluant les emplois réguliers et occasionnels pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants.

Ce gel concerne tous les emplois pour le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants, incluant le renouvellement, la prolongation des emplois temporaires, mais excluant l'embauche d'étudiants et de stagiaires, ainsi que les employés saisonniers bénéficiant d'un droit de rappel.

2. Quand le gel de recrutement débute et quelle sera sa durée ?

Le gel d'embauche débute le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment jugé opportun par le Conseil du trésor.

3. Qui n'est pas visé par le gel de recrutement ?

- 1- Les personnes détenant une promesse d'embauche faite avant le 1^{er} novembre 2024 ;
- 2- Les étudiants et les stagiaires ;
- 3- Les employés cycliques avec droit de rappel ;
- 4- Le personnel en service direct aux étudiants.

4. Pour le personnel professionnel et le personnel de soutien, quels sont les corps ou classes d'emplois concernés par le gel de recrutement ?

La liste exhaustive des corps ou classes d'emplois se trouve en annexe.

5. Des demandes d'exemptions pourront-elles être faites ?

Un collège qui désire recruter un employé visé par le gel de recrutement doit obtenir l'autorisation de la sous-ministre du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) qui, à son tour, devra obtenir l'autorisation du secrétaire du Conseil du trésor.

6. De quelle façon devons-nous procéder pour obtenir une exemption au gel de recrutement ?

Pour toute situation exceptionnelle, une demande d'exemption au gel de recrutement devra être déposée auprès du MES. Vous devrez remplir le formulaire transmis par courriel aux directeurs généraux des collèges par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce formulaire devra faire état des motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

7. Est-ce que les processus de recrutement en cours doivent être annulés ?

Il revient à chaque collège de prendre la décision de poursuivre ou non un processus d'embauche pour un poste concernant le personnel administratif ne donnant pas de services directs aux étudiants. Toutefois, pour procéder à l'embauche de la personne candidate sélectionnée, l'obtention d'une exemption au gel de recrutement est requise.

8. Un gestionnaire a fait son choix à la suite d'un processus de recrutement, mais il est en attente d'un retour à la suite de la prise de références. Peut-on considérer cela comme une promesse d'embauche ?

La promesse d'embauche doit avoir été faite auprès de la personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024.

9. Que doit-on indiquer dans l'offre d'emploi si on veut l'annuler ? Est-ce que nous devons transmettre une communication particulière aux personnes candidates qui ont postulé à des processus de recrutement qui sont annulés ?

À cet effet, il faut suivre la procédure habituelle et il est recommandé de transmettre les communications usuelles lors de l'annulation d'un processus.

10. Est-ce que l'on peut renouveler ou prolonger un contrat à durée déterminée pour le personnel administratif ?

Oui, pour le personnel donnant des services directs aux étudiants.

Non, pour le personnel ne donnant pas de services directs aux étudiants, à moins d'avoir obtenu une exemption.

11. Doit-on demander une exemption pour les affectations et les promotions au sein d'un collège ?

Non, cela n'est pas requis. Le mouvement de personnel au sein d'un collège est permis et devra faire l'objet du processus habituel d'affichage.

12. Est-ce que l'embauche d'un employé temporaire à un emploi régulier est visée par le gel, que ce soit par un mouvement interne ou entre collèges ?

Oui, puisque cela constitue un recrutement.

13. Est-ce que le mouvement de personnel entre collèges est permis ?

Oui, il est permis pour les emplois réguliers visés ou non par le gel de recrutement.

14. Est-ce que le Bureau de placement continuera d'effectuer les opérations prévues aux conventions collectives pour la relocalisation des personnes salariées mises à pied, mises en disponibilité ou en transfert volontaire pour le personnel de soutien et le personnel professionnel ?

Oui, pour les emplois réguliers visés ou non par le gel de recrutement.

Cependant, lors du processus d'octroi par le collège, en application de l'ordre de priorités décrit dans la convention collective régissant ce personnel, si le recrutement implique des personnes en provenance de l'externe pour un emploi ne donnant pas de services directs aux étudiants, le collège doit alors demander une exemption.

15. Les postes laissés vacants au plan d'effectifs 2024-2025, peuvent-ils être comblés même s'ils n'ont toujours pas été affichés ?

Ils peuvent être maintenus au plan d'effectifs et il est toujours possible de les combler à l'interne ou par mouvement entre collèges. Si ces postes ne sont pas comblés à l'interne et qu'ils ne correspondent pas à la définition de « personnel en services directs aux élèves », vous devez obtenir une exemption pour les combler à l'externe.

16. Lors de la production des plans d'effectifs, est-ce possible d'y ajouter des postes visés par le gel de recrutement ?

Oui, si ces postes sont comblés à l'interne ou par mouvement entre collèges ou s'ils font l'objet d'une exemption.

17. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne candidate qui doit entrer en fonction après le 1^{er} novembre 2024. Le collège doit-il demander une exemption ?

Non, toute promesse d'embauche à une personne candidate faite avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

18. Un gestionnaire s'est déjà engagé verbalement envers une personne employée pour prolonger ou renouveler son contrat temporaire. Le collège doit-il demander une exemption ?

Non, toute promesse d'embauche faite à une personne employée temporaire avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption.

19. Un collège doit-il faire une demande d'exemption pour l'embauche ou le renouvellement de contrat d'une personne étudiante ou d'une personne stagiaire ?

Non, l'embauche et le renouvellement de contrat de personne étudiante et de personne stagiaire sont exclus du gel de recrutement.

20. Est-ce qu'un collège peut participer à des activités comme des salons ou des foires de l'emploi ?

Il vous appartient de déterminer la pertinence de participer à ce type d'activité dans la mesure où cette participation vise à combler des emplois pour lesquelles une exemption a été obtenue.

21. Est-ce que le personnel hors cadre et le personnel-cadre sont visés par le gel de recrutement ?

Oui.

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Corps d'emplois professionnels	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Agente ou agent de la gestion financière			X
Agente ou agent de service social	X		
Aide pédagogique individuel	X		
Analyste			X
Analyste spécialisé en informatique			X
Attachée ou attaché d'administration			X
Auxiliaire de recherche		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse ou chercheur		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Chercheuse principale ou chercheur principal		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller à la vie étudiante	X		
Conseillère ou conseiller d'orientation	X		
Conseillère ou conseiller en adaptation scolaire	X		
Conseillère ou conseiller en aide technique et en accompagnement		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Conseillère ou conseiller en communication			X
Conseillère ou conseiller en information scolaire et professionnelle	X		
Conseillère ou conseiller en ressources matérielles			X
Conseillère ou conseiller en services adaptés	X		
Conseillère ou conseiller pédagogique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Psychologue	X		
Spécialiste en sciences de l'information	X		
Travailleuse ou travailleur social	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Accompagnatrice ou accompagnateur d'étudiantes ou d'étudiants handicapés	X		
Agente ou agent à la prévention et à la sécurité			X
Agente ou agent de soutien administratif, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Agente ou agent de soutien administratif, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Aide de métiers			X
Aide domestique			X
Aide générale ou aide général de cuisine			X
Animatrice ou animateur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Apparitrice ou appariteur	X		
Concierge de résidence			X *
Conductrice ou conducteur de véhicules légers			X
Conductrice ou conducteur de véhicules lourds			X
Cuisinière ou cuisinier, classe III			X
Cuisinière ou cuisinier, classe II			X
Cuisinière ou cuisinier, classe I			X
Ébéniste			X
Électricienne ou électricien			X
Électricienne ou électricien, classe principale			X
Hygiéniste dentaire	X		
Interprète	X		
Jardinière ou jardinier			X
Magasinière ou magasinier, classe II		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Magasinière ou magasinier, classe I		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Manœuvre			X
Mécanicienne ou mécanicien d'entretien d'équipements			X
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes			X
Menuisière ou menuisier			X
Monitrice ou moniteur d'activités socioculturelles ou sportives	X		
Monitrice ou moniteur de camp de jour			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset			X
Opératrice ou opérateur de duplicateur offset, classe principale			X
Opératrice ou opérateur en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Ouvrière certifiée ou ouvrier certifié d'entretien			X
Peintre			X
Préposée ou préposé à la sécurité			X *
Secrétaire administrative		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Surveillante sauveteuse ou surveillant sauveteur	X		
Technicienne ou technicien au banc d'essai	X		
Technicienne brevetée ou technicien breveté de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien de l'entretien aéronautique	X		
Technicienne ou technicien en administration		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en arts graphiques			X
Technicienne ou technicien en audiovisuel	X		
Technicienne ou technicien en bâtiment			X
Technicienne ou technicien en documentation	X		

ANNEXE

Liste des corps ou classes d'emplois selon le service aux étudiants

Classe d'emploi de soutien	Service direct (pas besoin d'exemption)	Dépend des tâches et du service (pas besoin d'exemption)	Indirect (demande d'exemption)
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	X		
Technicienne ou technicien en électronique			X
Technicienne ou technicien en fabrication mécanique			X
Technicienne ou technicien en information			X
Technicienne ou technicien en informatique		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en informatique, classe principale		Service direct si accompagnement d'étudiants	Autre cas de figure sans service direct aux étudiants
Technicienne ou technicien en loisirs	X		
Technicienne ou technicien en travail social	X		
Technicienne ou technicien en travaux pratiques	X		
Tuyauteuse ou tuyauteur			X

*Dérégation obtenue pour cette classe d'emploi, aucune demande d'exemption n'est requise.

De : [Élisabeth Dufour](#) pour le compte de [Paule De Blois](#)
À : [Liza Frulla](#)
Objet : ERRATUM: Gel de recrutement du 1er novembre 2024 - précisions et documentation - ITHQ
Date : 5 novembre 2024 12:07:26
Pièces jointes : [Formulaire exemption 2024_VF.docx](#)
[QR_GelRecrutement_2024_OHFP_VF.pdf](#)



Bonjour,

Le Conseil du trésor a adopté diverses mesures de contrôle des dépenses applicables à l'ensemble des ministères et organismes budgétaires, des fonds spéciaux, des réseaux et des organismes autres que budgétaires. Parmi celles-ci, un gel de recrutement est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment qui sera jugé opportun par le Conseil du trésor. Ce gel concerne tout recrutement d'employés et ce, peu importe le statut (emploi à durée déterminée ou indéterminée).

Ainsi, depuis le 1^{er} novembre, toute nouvelle embauche via un processus de recrutement externe que vous souhaitez réaliser devra faire l'objet d'une demande d'exemption et d'une autorisation préalable par les autorités compétentes. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire qui se trouve en pièce jointe et exposer les motifs justifiant la demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

Le formulaire devra nous être transmis pour validation et approbation, à l'adresse suivante sgmes@mes.gouv.qc.ca. Par la suite, la demande d'exemption au gel de recrutement sera transmise au secrétaire du Conseil du trésor pour décision.

Aussi, vous trouverez en pièce jointe, un document questions et réponses. Celui-ci vise à donner des orientations et des précisions sur différents sujets en lien avec le gel de recrutement et vous permettra également de répondre aux questions de vos gestionnaires.

Les mouvements de personnel au sein de votre organisation (affectation et promotion) ne sont pas visés par le gel d'embauche de même que le renouvellement des embauches pour des emplois avec droit de rappel ainsi que des emplois d'étudiants et de stagiaires. Par ailleurs, les engagements déjà pris formellement auprès d'une personne candidate avant le 1^{er} novembre 2024 pourront être honorés.

Pour toute question concernant le gel de recrutement, veuillez communiquer avec madame Marie-Renée Chauveau-Lavoie, à l'adresse suivante : Marie-Renee.Chauveau-Lavoie@mes.gouv.qc.ca.

Votre collaboration est essentielle en vue d'assurer le respect des mesures de contrôle adoptées et afin que les demandes d'exemption soumises se limitent aux activités jugées indispensables à votre organisation et qu'elles respectent l'enveloppe budgétaire et les niveaux d'effectifs accordés.

Je vous remercie.

Paule De Blois

De : Élisabeth Dufour **De la part de** Paule De Blois

Envoyé : 5 novembre 2024 11:48

À : Liza Frulla <Liza.Frulla@ithq.qc.ca>

Objet : Gel de recrutement du 1er novembre 2024 - précisions et documentation - ITHQ

Bonjour,

Madame Paule De Blois, sous-ministre à l'Enseignement supérieur, vous invite à prendre connaissance des documents joints à la présente concernant le sujet cité en objet.

Salutations distinguées,

Élisabeth Dufour pour
Paule De Blois, ASC
Sous-ministre

Ministère de l'Enseignement supérieur
675, boulevard René-Lévesque Est, bloc 4 | 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6C8

Bureau de Québec : 418 781-2300
paule.deblois@mes.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

DEMANDE D'EXEMPTION AU GEL DE RECRUTEMENT DÉBUTANT LE 1^{ER} NOVEMBRE 2024

RÉSEAU OU ORGANISME HORS FONCTION PUBLIQUE :

1) CONTEXTE JUSTIFIANT LA DEMANDE D'EXEMPTION

--

2) SYNTHÈSE DE LA DEMANDE D'EXEMPTION

Titre de l'emploi	Nombre d'emplois réguliers (durée indéterminée)	Nombre d'emplois autres que réguliers (durée déterminée) ¹		Date d'embauche visée	Motifs ou précisions
		Renouvellement et prolongation	Nouvelle embauche		

AUTORISATION ET APPROBATION DU SOUS-MINISTRE

SIGNATURE :

NOM ET TITRE :

DATE

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE

NOM :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL	

¹ Incluant entre autres : occasionnels, temporaires, retraités réembauchés

Gel de recrutement 2024 – Organismes hors fonction publique

Questions et réponses

1. En quoi consiste le gel de recrutement?

Le Conseil du trésor a adopté un gel de recrutement à compter du 1^{er} novembre pour les ministères et organismes (MO) dont le personnel est nommé selon la Loi sur la fonction publique ainsi que pour les organismes hors fonction publique. Pour les réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux, le gel d'embauche est pour le personnel administratif.

Ce gel concerne les emplois à durée indéterminée (régulier) et déterminée (occasionnels), incluant le renouvellement, la prolongation des emplois à durée déterminée, mais excluant l'embauche d'étudiants et de stagiaires, ainsi que les employés bénéficiant d'un droit de rappel.

2. Quand le gel de recrutement débute et quelle sera sa durée?

Le gel de recrutement débute le 1^{er} novembre 2024 et se terminera au moment jugé opportun par le Conseil du trésor.

3. Est-ce qu'il y a des exemptions au gel de recrutement?

Outre les promesses d'embauche qui ont été faites avant le 1^{er} novembre 2024, l'embauche d'étudiants et de stagiaires, le rappel d'occasionnels bénéficiant d'un tel droit, aucune autre exclusion n'est prévue.

4. Des demandes d'exemptions pourront-elles être faites?

Un premier dirigeant d'organisme qui désire recruter un employé à durée indéterminée (régulier), prolonger ou renouveler le contrat d'un employé à durée déterminée (occasionnel) doit s'adresser au sous-ministre de son portefeuille ministériel qui, après approbation, veillera à en faire la demande d'autorisation auprès du secrétaire du Conseil du trésor.

5. De quelle façon devons-nous procéder pour obtenir une exemption au gel de recrutement?

Pour toute situation exceptionnelle, il vous faudra déposer une demande d'exemption au gel de recrutement. Vous devrez remplir le formulaire prévu à cette fin. Par la suite, il est important de l'acheminer au sous-ministre de votre portefeuille ministériel dans le respect de la procédure prévue par son ministère. Après validation et approbation, ce dernier l'acheminera, s'il y a lieu, au secrétaire du Conseil du trésor. Ce formulaire devra faire état des motifs justifiant la

demande d'exemption. De plus, il est recommandé de faire une demande simultanée pour plusieurs emplois en transmettant un seul formulaire, s'il y a lieu.

6. Est-ce que les processus de sélection visant l'embauche de nouveaux employés en cours doivent être annulés?

Il revient à chaque premier dirigeant d'organisme de prendre la décision de poursuivre ou non un processus de sélection. Toutefois, pour procéder à la nomination du candidat sélectionné, il devra s'assurer d'avoir obtenu une exemption au gel de recrutement dans le respect des processus prévu à cette fin par le sous-ministre responsable de coordonner les demandes d'exemption en provenance de votre organisme.

7. Un gestionnaire a fait son choix à la suite d'un processus de sélection pour l'embauche d'un nouvel employé, mais il est en attente d'un retour à la suite de la prise de références. Peut-on considérer cela comme une promesse d'embauche?

La promesse d'embauche doit avoir été confirmée auprès du candidat avant le 1^{er} novembre 2024. Un écrit devrait entériner cette promesse.

8. Est-ce que l'on peut renouveler ou prolonger un emploi à durée déterminée (occasionnel)?

Non, à moins d'avoir obtenu une exemption dans le respect du processus prévu à cette fin.

9. Doit-on demander une exemption pour les affectations et les promotions?

Non, cela n'est pas requis.

10. Est-ce que la nomination d'un employé sur un emploi à durée déterminée (occasionnel) à un emploi à durée indéterminée (régulier) est visée par le gel?

Oui, puisque cela constitue une nouvelle embauche.

11. Un gestionnaire s'est déjà engagé envers un candidat qui doit entrer en fonction après le 1^{er} novembre 2024. L'organisme doit-il demander une exemption?

Toute promesse d'embauche confirmée à un candidat avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption. Un écrit devrait entériner cette promesse.

12. Un gestionnaire s'est déjà engagé envers un employé pour prolonger ou renouveler son contrat à durée déterminée (occasionnel). L'organisme doit-il demander une exemption?

Toute promesse d'embauche confirmée à un candidat avant le 1^{er} novembre 2024 pourra être honorée sans obtenir une exemption. Un écrit devrait entériner cette promesse.

13. Doit-on faire une demande d'exemption pour l'embauche d'un étudiant ou d'un stagiaire?

Non. L'embauche d'étudiants et de stagiaires est exclue du gel de recrutement.

14. Doit-on faire une demande d'exemption pour le renouvellement d'un emploi d'étudiant ou d'un stagiaire?

Non. Le renouvellement d'un emploi étudiant et d'un stage est exclu du gel de recrutement.

15. Est-ce que l'on peut participer à des activités comme des salons ou des foires de l'emploi?

Il vous appartient de déterminer la pertinence de participer à ce type d'activité dans la mesure où cette participation vise à combler des emplois pour lesquelles vous avez obtenu une exemption.

16. J'ai une question par rapport au gel de recrutement. À quel endroit puis-je envoyer ma question?

Toute question doit être adressée au sous-ministre responsable de la coordination des demandes d'exemption de votre organisme.



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Dany Mercier
Directeur général
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 19,1 M\$ annuellement, passant de 35,9 M\$ à plus de 55,0 M\$ en 2024-2025, soit 53,3 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 24,8 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Karl Guimond, président du conseil d'administration, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Nathalie Vallée
Directrice générale
Cégep d'Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2M 1Y8

Madame la Directrice générale,

Chère Nathalie,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 28,8 M\$ annuellement, passant de 68,6 M\$ à plus de 97,4 M\$ en 2024-2025, soit 42,0 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 56,9 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

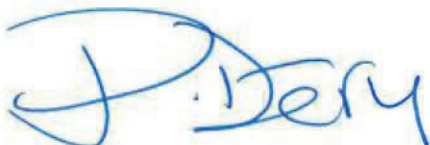
Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Louise Hénault-Éthier, présidente du conseil d'administration, Cégep d'Ahuntsic



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Marie-Ève Gravel
Directrice générale
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

Madame la Directrice générale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 10,2 M\$ annuellement, passant de 17,9 M\$ à plus de 28,1 M\$ en 2024-2025, soit 57,0 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 17,1 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

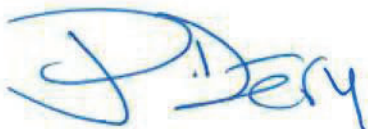
Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Patrice Gobeil, président du conseil d'administration, Collège d'Alma



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Nathalie Giguère
Directrice générale
Cégep André-Laurendeau
1111, rue Lapierre
Montréal (Québec) H8N 2J4

Madame la Directrice générale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 22,4 M\$ annuellement, passant de 37,0 M\$ à plus de 59,4 M\$ en 2024-2025, soit 60,7 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 18,9 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Maude Pelletier-Smith, présidente du conseil d'administration, Cégep André-Laurendeau



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Manon Couturier
Directrice générale
Cégep de Baie-Comeau
537, boulevard Blanche
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2

Madame la Directrice générale,

Chère Manon,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 12,1 M\$ annuellement, passant de 14,0 M\$ à plus de 26,1 M\$ en 2024-2025, soit 87,0 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 13,5 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Simon Brisson, président du conseil d'administration, Cégep de Baie-Comeau



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Caroline Bouchard
Directrice générale
Cégep Beauce-Appalaches
1055, 116e Rue Est
Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

Madame la Directrice générale, *Chère Caroline,*

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 21,8 M\$ annuellement, passant de 25,2 M\$ à plus de 47,0 M\$ en 2024-2025, soit 86,6 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 18,4 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

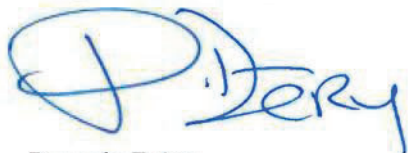
Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. François Giroux, président du conseil d'administration, Cégep
Beauc-Appalaches



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Pascale Sirard
Directrice générale
Cégep de Bois-de-Boulogne
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec) H4N 1L4

Madame la Directrice générale,

Chère Pascale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 30,5 M\$ annuellement, passant de 32,9 M\$ à plus de 63,4 M\$ en 2024-2025, soit 92,8 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 26,4 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Catherine Villemer, présidente du conseil d'administration, Cégep de Bois-de-Boulogne



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Jean-Philippe Caron
Directeur général
Cégep régional Champlain
1301, boulevard Portland
Sherbrooke (Québec) J1J 1S2

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 27,3 M\$ annuellement, passant de 50,6 M\$ à plus de 77,8 M\$ en 2024-2025, soit 53,9 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 24,9 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Jacob Burns, président du conseil d'administration, Cégep régional Champlain



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur André Gobeil
Directeur général
Cégep de Chicoutimi
534, rue Jacques-Cartier Est
Saguenay (Québec) G7H 1Z6

Monsieur le ~~Directeur~~ général, *Cher André,*

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 19,4 M\$ annuellement, passant de 40,0 M\$ à plus de 59,4 M\$ en 2024-2025, soit 48,6 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 87,7 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Charles-Éric Gilbert, président du conseil d'administration, Cégep de Chicoutimi .



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Diane Gauvin
Directrice générale
Collège Dawson
3040, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3Z 1A4

Madame la Directrice générale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 39,8 M\$ annuellement, passant de 81,7 M\$ à plus de 121,5 M\$ en 2024-2025, soit 48,8 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 38,0 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

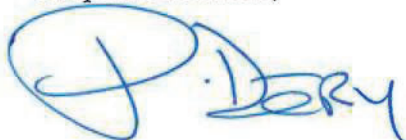
Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Sean Smith, président du conseil d'administration, Collège Dawson



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Pierre Leblanc
Directeur général
Cégep de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec) J2C 6A2

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 15,9 M\$ annuellement, passant de 28,6 M\$ à plus de 44,5 M\$ en 2024-2025, soit 55,8 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 32,6 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

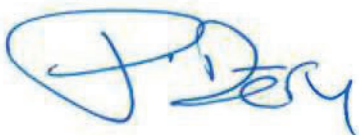
Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélérera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Sophie Tousignant, présidente du conseil d'administration, Cégep de Drummondville



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Hélène Bailleu
Directrice générale
Cégep Édouard Montpetit
945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec) J4H 3M6

Madame la Directrice générale,

Chère Hélène,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 44,7 M\$ annuellement, passant de 75,5 M\$ à plus de 120,2 M\$ en 2024-2025, soit 59,3 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 65,1 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

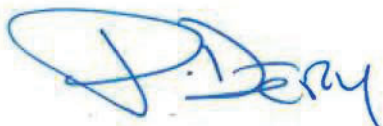
Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Benoit Dicaire, président du conseil d'administration, Cégep Édouard-Montpetit



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Sylvie Prescott
Directrice générale
Cégep de St-Félicien
1105, boulevard Hamel
Case postale 7300
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8

Madame la Directrice générale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 13,0 M\$ annuellement, passant de 19,7 M\$ à plus de 32,8 M\$ en 2024-2025, soit 66,0 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 12,9 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Mathieu Nadeau, président du conseil d'administration, Cégep de St-Félicien



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Nathalie Larose
Directrice générale
Cégep de Sainte-Foy
2410, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 1T3

Madame la Directrice générale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 33,1 M\$ annuellement, passant de 74,3 M\$ à plus de 107,3 M\$ en 2024-2025, soit 44,6 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 42,6 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Caroline Sénécal, présidente du conseil d'administration, Cégep de Sainte-Foy



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Patricia Poirier
Directrice générale
Cégep François-Xavier Garneau
1660, boulevard de l'Entente
Québec (Québec) G1S 4S3

Madame la Directrice générale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 32,0 M\$ annuellement, passant de 56,0 M\$ à plus de 88,0 M\$ en 2024-2025, soit 57,2 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 48,2 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Renault-François Lortie, président du conseil d'administration, Cégep François-Xavier Garneau



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Yolaine Arseneau
Directrice générale
Cégep de la Gaspésie et des Îles
96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8

Madame la ~~Directrice~~ générale,

Chère Yolaine,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 19,6 M\$ annuellement, passant de 28,4 M\$ à plus de 48,0 M\$ en 2024-2025, soit 69,2 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 41,9 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Antonio Blouin, président du conseil d'administration, Cégep de la Gaspésie et des Îles



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Julie Pelletier
Directrice générale
Cégep Gérard-Godin
15615, boulevard Gouin Ouest
Montréal (Québec) H9H 5K8

Madame la Directrice générale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 12,3 M\$ annuellement, passant de 16,6 M\$ à plus de 28,8 M\$ en 2024-2025, soit 74,0 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 31,3 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Stéphane Côté, président du conseil d'administration, Cégep Gerald-Godin



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Vincent Larose
Directeur général
Cégep de Granby
Case postale 7000
Granby (Québec) J2G 9H7

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 13,7 M\$ annuellement, passant de 23,1 M\$ à plus de 36,8 M\$ en 2024-2025, soit 59,2 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 21,1 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

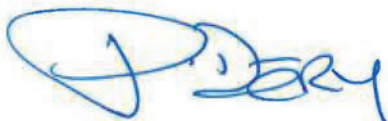
Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Carl Morissette, président du conseil d'administration, Cégep de Granby



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Lisa Peldjak
Directrice générale par intérim
Collège Héritage
325, boulevard de la Cité-des-Jeunes
Gatineau (Québec) J8Y 6T3

Madame la Directrice générale par intérim,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 11,9 M\$ annuellement, passant de 16,0 M\$ à plus de 28,0 M\$ en 2024-2025, soit 74,4 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 5,9 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Cary O'Brien, président du conseil d'administration, Collège Héritage



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Fanie-Claude Brien
Directrice générale par intérim
Cégep de St-Hyacinthe
3000, avenue Boullé
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9

Madame la Directrice générale par intérim,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 26,5 M\$ annuellement, passant de 46,5 M\$ à plus de 73,0 M\$ en 2024-2025, soit 57,1 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 26,5 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Joseph Noubissi, président du conseil d'administration, Cégep de St-Hyacinthe



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Nathalie Beaudoin
Directrice générale
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
30, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5J4

Madame la Directrice générale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 18,7 M\$ annuellement, passant de 35,4 M\$ à plus de 54,1 M\$ en 2024-2025, soit 52,9 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 27,5 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Anne Aubriot-Bertot, présidente du conseil d'administration, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Nadine Le Gal
Directrice générale
Cégep de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2

Madame la ~~Directrice~~ générale, *Chère Nadine,*

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 24,6 M\$ annuellement, passant de 54,6 M\$ à plus de 79,1 M\$ en 2024-2025, soit 45,0 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 33,3 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Carmen Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration, Cégep de Saint-Jérôme



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Teresa Berghello
Directrice générale
Cégep John Abbott
21275, rue Lakeshore
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9

Madame la Directrice générale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 32,2 M\$ annuellement, passant de 62,5 M\$ à plus de 94,8 M\$ en 2024-2025, soit 51,6 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 42,6 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Stéphane Sélim, président du conseil d'administration, Cégep John Abbott



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Sylvain Gaudreault
Directeur général
Cégep de Jonquière
2505, rue Saint-Hubert
Saguenay (Québec) G7X 7W2

Monsieur le Directeur général, *Cher Sylvain,*

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 27,9 M\$ annuellement, passant de 45,4 M\$ à plus de 73,3 M\$ en 2024-2025, soit 61,4 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 56,0 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélérera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Valérie Legendre-Guillemin, présidente du conseil d'administration, Cégep de Jonquière



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Geneviève Perreault
Directrice générale
Cégep régional de Lanaudière
781, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec) J5Y 1B4

Madame la Directrice générale, *Chère Geneviève,*

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 27,7 M\$ annuellement, passant de 65,8 M\$ à plus de 93,6 M\$ en 2024-2025, soit 42,1 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 47,0 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Jonathan Pratt, président du conseil d'administration, Cégep régional de Lanaudière



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Steve Gignac
Directeur général
Cégep de La Pocatière
140, 4e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Monsieur le ~~Directeur~~ général, *Cher Steve,*

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 15,3 M\$ annuellement, passant de 21,0 M\$ à plus de 36,3 M\$ en 2024-2025, soit 72,7 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 33,8 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Philippe D'Anjou, président du conseil d'administration, Cégep de La Pocatière



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Mathieu Cormier
Directeur général
Cégep de Saint-Laurent
625, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X7

Monsieur le Directeur général,

Cher Mathieu

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 28,5 M\$ annuellement, passant de 42,0 M\$ à plus de 70,5 M\$ en 2024-2025, soit 67,9 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 35,0 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Salimah Lalji, présidente du conseil d'administration, Cégep de Saint-Laurent



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Guy Patterson
Directeur général
Cégep de Lévis
205, route Monseigneur-Bourget
Lévis (Québec) G6V 6Z9

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 16,5 M\$ annuellement, passant de 35,0 M\$ à plus de 51,4 M\$ en 2024-2025, soit 47,0 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 35,5 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélérera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Denis Daigle, président du conseil d'administration, Cégep de Lévis



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Chantal Arbour
Directrice générale
Cégep Limoilou
1300, 8e Avenue
Québec (Québec) G1J 5L5

Madame la Directrice générale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 18,6 M\$ annuellement, passant de 57,8 M\$ à plus de 76,4 M\$ en 2024-2025, soit 32,2 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 40,5 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélérera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Céline Poncelin de Raucourt, présidente du conseil d'administration, Cégep Limoilou



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Philippe Nasr
Directeur général
Cégep Lionel Groulx
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6

Monsieur le ~~Directeur~~ général,

Cher Philippe,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 33,0 M\$ annuellement, passant de 52,7 M\$ à plus de 85,7 M\$ en 2024-2025, soit 62,6 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 77,9 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Samuel Bergeron, président du conseil d'administration, Cégep
Lionel-Groulx



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur David Pilon
Directeur général
Cégep de Maisonneuve
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 2A2

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 26,4 M\$ annuellement, passant de 63,5 M\$ à plus de 89,8 M\$ en 2024-2025, soit 41,6 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 139,5 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélérera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Stéphane Chaput, président du conseil d'administration, Cégep de
Maisonneuve



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Louis Gendron
Directeur général
Cégep Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J6

Monsieur le Directeur général,

Cher Louis,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 19,5 M\$ annuellement, passant de 43,7 M\$ à plus de 63,2 M\$ en 2024-2025, soit 44,7 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 22,2 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

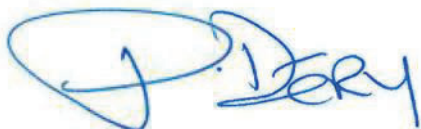
Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Jacinthe Sicotte, présidente du conseil d'administration, Cégep Marie-Victorin



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Martin Demers
Directeur général
Cégep de Matane
616, avenue Saint-Rédempteur
Matane (Québec) G4W 1L1

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 9,8 M\$ annuellement, passant de 16,7 M\$ à plus de 26,4 M\$ en 2024-2025, soit 58,6 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 21,7 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélérera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Olivier Banville, président du conseil d'administration, Cégep de Matane



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Benoit Lessard
Directeur général
Cégep Montmorency
475, boulevard de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9

Monsieur le ~~Directeur~~ général, *Cher Benoit,*

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 43,6 M\$ annuellement, passant de 70,2 M\$ à plus de 113,8 M\$ en 2024-2025, soit 62,2 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 45,2 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélérera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Philippe Lazzaroni, président du conseil d'administration, Cégep Montmorency



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Steve Brabant
Directeur général
Cégep de l'Outaouais
333, boulevard de la Cité-des-Jeunes
Gatineau (Québec) J8Y 6M4

Monsieur le Directeur général, *Cher Steve,*

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 30,6 M\$ annuellement, passant de 50,2 M\$ à plus de 80,8 M\$ en 2024-2025, soit 61,1 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 40,2 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Kareen Bélanger, présidente du conseil d'administration, Cégep de l'Outaouais



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Julie Gasse
Directrice générale
Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6

Madame la Directrice générale, *Chère Julie,*

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 25,4 M\$ annuellement, passant de 45,6 M\$ à plus de 71,0 M\$ en 2024-2025, soit 55,8 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 84,3 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

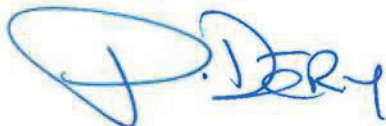
Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Serge Le Guellec, président du conseil d'administration, Cégep de Rimouski



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Isabelle Cloutier
Directrice générale
Cégep de Rivière-du-Loup
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1

Madame la Directrice générale,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 12,4 M\$ annuellement, passant de 19,5 M\$ à plus de 31,9 M\$ en 2024-2025, soit 63,6 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 19,6 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Samuel Desjardins-Drapeau, président du conseil d'administration, Cégep de Rivière-du-Loup



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Caroline Roy
Directrice générale
Cégep de Rosemont
6400, 16e Avenue
Montréal (Québec) H1X 2S9

Madame la Directrice générale, *Chère Caroline,*

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 11,8 M\$ annuellement, passant de 42,1 M\$ à plus de 54,0 M\$ en 2024-2025, soit 28,0 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 36,4 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Catherine Mounier, présidente du conseil d'administration, Cégep de Rosemont



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur David Beaudin
Directeur général
Cégep de Sept-Îles
175, rue De La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 10,3 M\$ annuellement, passant de 15,4 M\$ à plus de 25,7 M\$ en 2024-2025, soit 67,4 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 17,9 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Philippe Harvey, président du conseil d'administration, Cégep de Sept-Îles



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Jean-François Léveillé
Directeur général
Cégep de Shawinigan
2263, avenue du Collège
Case postale 610
Shawinigan (Québec) G9N 6V8

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 12,4 M\$ annuellement, passant de 20,1 M\$ à plus de 32,5 M\$ en 2024-2025, soit 61,8 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 14,8 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Donald Michaud, président du conseil d'administration, Cégep de Shawinigan



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Éric Gagné
Directeur général
Cégep de Sherbrooke
475, rue du Cégep
Sherbrooke (Québec) J1E 4K1

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 29,5 M\$ annuellement, passant de 59,3 M\$ à plus de 88,7 M\$ en 2024-2025, soit 49,7 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 44,0 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Isabelle Fontaine, présidente du conseil d'administration, Cégep de Sherbrooke



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Diane Dumas
Directrice générale et des affaires corporatives
Cégep de Sorel-Tracy
3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9

Madame la Directrice générale et des affaires corporatives,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 11,3 M\$ annuellement, passant de 16,4 M\$ à plus de 27,6 M\$ en 2024-2025, soit 68,8 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 14,2 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Alex Vandal-Milette, président du conseil d'administration, Cégep de Sorel-Tracy



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Robert Rousseau
Directeur général
Cégep de Thetford
671, boulevard Frontenac Ouest
Thetford Mines (Québec) G6G 1N1

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 15,2 M\$ annuellement, passant de 18,0 M\$ à plus de 33,2 M\$ en 2024-2025, soit 84,2 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 14,3 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Mathieu Cliche, président du conseil d'administration, Cégep de Thetford



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Éric Milette
Directeur général
Cégep de Trois-Rivières
3500, rue De Courval
Case postale 97
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 26,9 M\$ annuellement, passant de 47,1 M\$ à plus de 74,0 M\$ en 2024-2025, soit 57,0 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 55,3 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

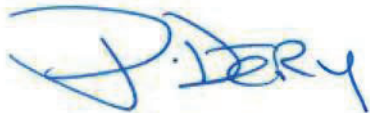
Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Charles Nadeau, président du conseil d'administration, Cégep de Trois-Rivières



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Marc Rémillard
Directeur général
Cégep de Valleyfield
169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 19,4 M\$ annuellement, passant de 25,4 M\$ à plus de 44,8 M\$ en 2024-2025, soit 76,4 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 49,5 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélérera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Jean-François Bolduc, président du conseil d'administration, Cégep de Valleyfield



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Benoit Morin
Directeur général
Vanier College
821, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X9

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 31,1 M\$ annuellement, passant de 60,0 M\$ à plus de 91,1 M\$ en 2024-2025, soit 51,8 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 38,0 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M. Haig Basmajian, président du conseil d'administration, Vanier College



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Monsieur Denis Deschamps
Directeur général
Cégep de Victoriaville
475, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 4B3

Monsieur le Directeur général,

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 17,6 M\$ annuellement, passant de 25,9 M\$ à plus de 43,6 M\$ en 2024-2025, soit 67,9 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 44,0 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Christine Beaulieu, présidente du conseil d'administration, Cégep de Victoriaville



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 10 juin 2025

Madame Mylène Boisclair
Directrice générale
Cégep du Vieux Montréal
255, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2X 1X6

Madame la ~~Directrice~~ générale, *Chère Mylène,*

Je tenais à vous écrire afin de faire le point sur les derniers mois, qui ont non seulement été marqués par des changements dans nos façons de faire, mais aussi par un contexte économique en constante évolution.

D'abord et avant tout, je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitude. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je réitère ma confiance à votre égard afin de trouver des solutions pour atteindre nos objectifs communs : maintenir l'accès aux études collégiales et assurer les services destinés aux étudiants.

Je souhaite également remettre certains éléments en perspective. Depuis l'arrivée de notre gouvernement en 2018, nous avons rehaussé les budgets de fonctionnement des établissements collégiaux de plus de 50 %, ce qui représente près de 1 G\$ récurrent d'augmentation. Pour la même période, nous avons augmenté les investissements en infrastructures dans le réseau collégial de près de 90 %, en plus d'avoir rehaussé cette enveloppe dans le dernier budget de 682 M\$ pour les trois prochaines années.

Dans le cas de votre établissement, ces investissements représentent, pour la même période, une augmentation du budget de fonctionnement de plus de 30,0 M\$ annuellement, passant de 68,4 M\$ à plus de 98,5 M\$ en 2024-2025, soit 43,9 %. Nous avons aussi répondu présents en matière d'infrastructures, et ce, en investissant plus de 56,9 M\$ dans votre établissement au cours des sept dernières années. Nous continuerons d'investir dans le réseau collégial, tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

... 2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

En ce qui concerne les différentes mesures de gestion des dépenses, je souhaite que nous poursuivions nos efforts afin d'identifier les solutions, avec vous, pour permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds disponibles. Nous avons déjà fait preuve de flexibilité quant au plafonnement des heures rémunérées et nous continuerons d'offrir notre soutien en ce sens. En ce qui a trait au gel de recrutement, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu un allègement de la part du Conseil du trésor. Dorénavant, les demandes de dérogation en lien avec le gel de recrutement seront traitées par le ministère, ce qui accélèrera grandement le traitement des demandes.

Mon équipe et moi demeurons disponibles en tout temps pour vous épauler et nous assurer que vous disposez de la marge de manœuvre nécessaire pour jouer votre rôle dans le développement du plein potentiel de nos étudiants, tout en contribuant à l'essor socioéconomique du Québec.

Respectueusement,



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Nadine Gelly, présidente du conseil d'administration, Cégep du Vieux Montréal

De: envois-reseaux@mes.gouv.qc.ca
Envoyé: 16 septembre 2025 10:32
À: genevieve.guerard@cegepmontpetit.ca; Kaddis, Christianne; chenri@cstj.qc.ca; jgaronjomphe@cegepbc.ca; mackaya@vaniercollege.qc.ca; Annie.Tam@johnabbott.qc.ca; llariviere@crcmail.net; pa.turcotte@cgodin.qc.ca; drh@cegep-rimouski.qc.ca; Ferland, Danielle; francis.bernard@colval.qc.ca; fdesrosiers@cegepgarneau.ca; pscott@dawsoncollege.qc.ca; sbanerjee@crcmail.net; Sébastien Pearson; cbourbeau@cegepsth.qc.ca; sandra.lussier@cstjean.qc.ca; Geneviève Turcot; dcormier@crosemont.qc.ca; julie.malouin@cegepmv.ca; sparadis@csfoyc.ca; katia.froidevaux@cegepdrummond.ca; Marie-Josée.Garneau@clg.qc.ca; Longpré Kathleen; pboucher@cegeplapocatiere.qc.ca; belanger.melanie@cegepvicto.ca; nathalie.richard@collegealma.ca; luccgirard@cegepjonquiere.ca; shamel@crcmail.net; francis.desbiens@cegepsi.ca; jany.bell@cegeplimoilou.ca; mlambert@cshawi.ca; Vincent Brouillette; kbarrette@cmaisonneuve.qc.ca; julie.masse@cegeplevis.ca; Mario Landry; julie.gagne@cgmatane.qc.ca; reshumai@cchic.ca; patrick.boisclair@cegeptr.qc.ca; drh@cegepthetford.ca; Éliane Fassler; vdelgado@crcmail.net; Karina Lessard, CRHA; michel.forest@cegep-lanaudiere.qc.ca; agagne@cegepgim.ca; cathia.simard@cegepst.qc.ca; dcoallier@cvm.qc.ca; Marie-Nadine.Nepveu@cegepoutaouais.qc.ca; mcharlebois@cegep-heritage.qc.ca; Isabelle.Grelier@cmontmorency.qc.ca; dhuard@cegepstfe.ca
Cc: Yolaine Arseneau; dg@csfoyc.ca; Direction Générale; dg; ppoirier@cegepgarneau.ca; Nathalie Giguère; dg; teresa.berghello@johnabbott.qc.ca; dg@cgodin.qc.ca; jfleveille@cshawi.ca; pierre.leblanc@cegepdrummond.ca; Nathalie Beaudoin; dir.generale; dirgen@crosemont.qc.ca; dg@collegealma.ca; fcbrien@cegepsth.qc.ca; Philippe Nasr; dgvalleyfield@colval.qc.ca; Direction générale; Caroline Bouchard; louis.gendron@cegepmv.ca; dg@cegep-rimouski.qc.ca; direction.generale@cegepsherbrooke.qc.ca; Sirard, Pascale; lpeldjak@cegep-heritage.qc.ca; philippe.aube@cegeplevis.ca; isabelle.cloutier@cegeprdl.ca; dg@cegepvicto.ca; sylvaingaudreault@cegepjonquiere.ca; Chantal Arbour; Mathieu Cormier; Nathalie Vallée; Steve Gignac; dg@cegepbc.ca; david.beaudin@cegepsi.ca; dg; direction.generale-ld@cegep-lanaudiere.qc.ca; directiongenerale@cegepgranby.qc.ca; Brabant Steve; dany.mercier@cegepat.qc.ca; demersmartin@cgmatane.qc.ca; dgauvin@dawsoncollege.qc.ca; Sylvie Prescott; diane.dumas@cegepst.qc.ca; Boisclair Mylène; Robert Rousseau; Nadine LE GAL; dg; pdg@fedecegeps.qc.ca; Havard, Alexandre; Marc-André Thivierge; Christian Lavoie
Objet: Modalités actualisées – Demandes d’exemption au gel de recrutement
Pièces jointes: Formulaire_exemption_2025.docx

**Enseignement
supérieur**

Québec

Bonjour,

Comme annoncé le 10 juin dernier, le traitement des demandes d’exemption au gel de recrutement est désormais assuré directement par le ministère.

Dans le but d'améliorer les façons de faire, toutes les demandes d'embauche visant du personnel n'offrant pas de services directs à la population étudiante doivent dorénavant être présentées au moyen du nouveau formulaire ci-joint. Lorsque pertinent, nous vous encourageons à regrouper plusieurs postes dans une même demande.

Le formulaire doit être transmis par la direction générale à l'adresse DRTRC@mes.gouv.qc.ca pour validation et approbation par le ministère.

Je vous rappelle que les affectations et les promotions ne sont pas visées par le gel de recrutement. Ces modalités devraient donc être privilégiées pour les emplois réguliers.

Par ailleurs, comme mentionné lors du Comité des directions générales (CDG-Info) de la semaine dernière, un formulaire CollecteInfo a été mis en ligne le 15 septembre afin d'appuyer le ministère dans la planification des besoins supplémentaires en heures rémunérées pour les exercices financiers 2025-2026 et 2026-2027. Ces données permettront au ministère de faire des représentations auprès du Conseil du trésor en vue d'obtenir une flexibilité accrue pour le rehaussement du plafond des heures rémunérées du réseau collégial.

Vous serez invités à justifier vos besoins en fonction de divers éléments, notamment :

- L'augmentation de la clientèle étudiante (ex. : ajout d'un nouveau programme);
- Les activités de francisation;
- Les projets de recherche ou ECQ;
- Les prêts de service;
- L'intégration d'un CCTT;
- Les projets en technologies de l'information (TI);
- Autres motifs (ex. : activités autofinancées, invalidités).

Les demandes devront être transmises au ministère au plus tard le 10 octobre prochain.

Pour toute question ou information complémentaire, je vous invite à communiquer avec la Direction des relations du travail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Je vous remercie,

Danielle Pelletier | Directrice
Directrice adjointe des relations du travail
Directrice par intérim des relations du travail et des négociations
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail

Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'EXEMPTION AU GEL DE RECRUTEMENT

NOM DU CÉGEP :

INSTRUCTIONS : Veuillez décrire brièvement les fonctions exercées dans chacun des emplois visés ou les mandats prioritaires auxquels ils sont affectés, de manière à démontrer la nécessité de pourvoir ces postes. Un motif de dotation est requis pour chaque titre d'emploi.

Toute demande d'exemption doit préalablement recevoir l'approbation de la direction générale de votre établissement, puis être transmise à l'adresse suivante : DRTRC@mes.gouv.qc.ca.

RAPPEL : Les démarches de dotation par voie d'affectation ou de promotion (mouvement interne ou entre cégeps) prévalent sur le recrutement externe et ne nécessitent pas de demande de dérogation auprès du ministère, comme précisé dans le document Foire aux questions (FAQ).

CONTEXTE JUSTIFIANT LA DEMANDE D'EXEMPTION

1. VOTRE ÉTABLISSEMENT DISPOSE-T-IL DE LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE NÉCESSAIRE POUR PROCÉDER À LA DOTATION DE CE(S) EMPLOI(S) ? OUI NON
2. LA DOTATION DES EMPLOIS VISÉS PAR LA DÉROGATION ENTRAÎNERA-T-IL UN DÉPASSEMENT DE LA CIBLE D'HEURES RÉMUNÉRÉES? OUI NON
3. VOTRE ORGANISATION DISPOSE-T-ELLE DE RESSOURCES INTERNES EN MESURE D'ASSUMER, EN TOUT OU EN PARTIE, LES TÂCHES ASSOCIÉES AU(X) POSTE(S) À POURVOIR ? OUI NON

SYNTHÈSE DE LA DEMANDE D'EXEMPTION

Titre de l'emploi	Nombre d'emplois demandés	Dotation	Type de contrat	Date d'embauche visée	Enjeux*	Motif (Veuillez expliquer)
		Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Cliquez pour entrer une date	Choisissez un élément.	
		Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Cliquez pour entrer une date	Choisissez un élément.	
		Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Cliquez pour entrer une date	Choisissez un élément.	

*** ENJEUX :**

- SANTÉ ET SALUBRITÉ : HYGIÈNE ;
- SÉCURITÉ : BIENS ET PERSONNES;
- BRIS DE SERVICE (FONCTIONS ESSENTIELLES) : AUCUNE AUTRE RESSOURCE DANS L'ÉTABLISSEMENT;
- CONTINUITÉ DES SERVICES DIRECTS AUX ÉTUDIANTS : ACCOMPAGNEMENT EN SERVICES DIRECTS OU INDIRECTS DANS LE CHEMINEMENT SCOLAIRE DE LA CLIENTÈLE ÉTUDIANTE;
- AUTRE : PROJET FINANCÉ OU SUBVENTIONNÉ, SERVICES AUTOFINANCÉS, RECHERCHE OU TOUTE AUTRE ACTIVITÉ.

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE D'EXEMPTION DU CÉGEP

NOM :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL	

ESPACE RÉSERVÉ AU MINISTÈRE :

COMMENTAIRES MINISTÈRE

CONSIDÉRANT LES MOTIFS ÉVOQUÉS ET LES OBSERVATIONS REÇUES, LA DIRECTION DES NÉGOCIATIONS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL (DRTN) RECOMMANDE :

- ACCORDER LA DEMANDE D'EXEMPTION
- REFUSER LA DEMANDE D'EXEMPTION

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ANALYSE

NOM :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL	

AUTORISATION ET APPROBATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIGNATURE :

CHRISTIAN LAVOIE

DATE

AUTORISATION ET APPROBATION DE LA SOUS-MINISTRE

SIGNATURE :

PAULE DE BLOIS

DATE

Québec, le 21 octobre 2025

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux des cégeps,

La présente fait suite à l'allègement accordé par le Conseil du trésor en mai dernier concernant les nouvelles modalités applicables à la gestion du gel de recrutement dans le réseau collégial public.

En effet, depuis le 1^{er} juin 2025, la responsabilité d'autoriser les exemptions au gel de recrutement pour le réseau collégial public m'a été confiée, avec obligation de reddition de compte périodique au Secrétariat du Conseil du trésor.

Dans le cadre des efforts déployés pour accroître la souplesse entourant l'application du gel de recrutement des emplois visés, je vous informe que la responsabilité d'accorder les autorisations d'exemption pour certains corps ou classes d'emploi liés aux services indirects à la population étudiante est désormais déléguée à la direction générale des établissements.

Ceci étant, le ministère de l'Enseignement supérieur doit continuer à rendre compte au Secrétariat du Conseil du trésor à l'égard des exemptions octroyées. À cette fin, il vous sera demandé de transmettre au Ministère l'information relative à toute nouvelle embauche effectuée dans le cadre de cette délégation décisionnelle.

Les modalités d'application, de même que la liste des emplois dont la décision d'exemption du gel de recrutement vous est déléguée, seront précisées par le directeur général des affaires collégiales et des relations du travail dans une communication subséquente adressée aux établissements. Pour les autres emplois ne figurant pas dans cette liste, mais toujours visés par le gel de recrutement, le processus actuel demeurera inchangé.

Veuillez agréer, Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Paule De Blois, ASC

c. c. : M^{me} Marie Montpetit, présidente-directrice générale, Fédération des cégeps

Québec
675, boul. René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 781-2300

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-9118

De: envois-reseaux@mes.gouv.qc.ca
Envoyé: 22 octobre 2025 13:42
Cc: Montpetit, Marie; Havard, Alexandre
Objet: Cadre révisé pour les demandes d'exemption au gel de recrutement
Pièces jointes: 20251022_Declaration des autorisations d'exemption au gel de recrutement.docx;
20251022_Liste_Emplois_serv_indirects_gel_recrutement_autorisation_DG.pdf



Bonjour,

Comme annoncé dans la lettre du 21 octobre 2025 de la sous-ministre, M^{me} Paule De Blois, la responsabilité d'accorder les autorisations d'exemption au gel de recrutement pour certains corps ou classes d'emploi liés aux services indirects à la population étudiante vous est désormais déléguée, sous réserve du respect de votre cadre budgétaire et des niveaux d'effectifs établis.

La liste des emplois dont la décision d'exemption du gel de recrutement vous est déléguée figure en pièce jointe. Ainsi, dans la mesure où votre analyse le justifie, vous pouvez autoriser les exemptions au gel de recrutement pour ces corps et classes d'emploi.

Afin de permettre au Ministère de continuer à répondre à ses obligations de reddition de comptes auprès du Secrétariat du Conseil du trésor, vous devez remplir le formulaire de déclaration ci-joint chaque fois qu'une autorisation est octroyée par la direction générale de votre établissement, puis le transmettre à l'adresse DRTRC@mes.gouv.qc.ca.

Toutefois, toute nouvelle création de poste ou demande de recrutement visant du personnel n'offrant pas de services directs à la population étudiante et ne figurant pas sur la liste d'emplois dont la décision d'exemption vous est déléguée doit continuer d'être transmise au Ministère pour autorisation. À cet effet, le formulaire diffusé en septembre dernier demeure en vigueur et doit être acheminé à la même adresse.

Je vous rappelle que les affectations et les promotions ne sont pas visées par le gel de recrutement; ces modalités devraient donc être privilégiées pour la dotation des emplois réguliers.

Pour toute question ou information complémentaire, je vous invite à communiquer avec la Direction des relations du travail et des négociations à l'adresse DRTRC@mes.gouv.qc.ca.

Je vous remercie,

Christian Lavoie (il) | Directeur général
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5





Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES AUTORISATIONS D'EXEMPTION AU GEL DE RECRUTEMENT

NOM DU CÉGEP :

INSTRUCTIONS : Chaque fois qu'une autorisation d'exemption au gel de recrutement est accordée par la direction générale de votre établissement, l'information devra être transmise au ministère au moyen de ce formulaire, à l'adresse: DRTRC@mes.gouv.qc.ca.

Veillez décrire brièvement les fonctions exercées dans chacun des emplois visés ou les mandats prioritaires auxquels ils sont affectés, de manière à démontrer la nécessité de pourvoir ces postes.

RAPPEL : Les démarches de dotation par voie d'affectation ou de promotion (mouvement interne ou entre cégeps) prévalent sur le recrutement externe et ne nécessitent pas de demande de dérogation auprès du ministère, comme précisé dans le document Foire aux questions (FAQ).

SYNTHÈSE DES AUTORISATIONS D'EXEMPTION

Titre de l'emploi	Nombre d'emplois autorisés	Dotation	Type de contrat	Date de l'autorisation	Fonctions exercées	Justificatif
Choisissez un élément.		Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.		
Choisissez un élément.		Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.		
Choisissez un élément.		Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.		

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES AUTORISATIONS D'EXEMPTION DU CÉGEP

NOM :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL	

Liste des emplois en services indirects aux étudiants et étudiantes dont la décision d'autorisation de l'exemption au gel de recrutement est déléguée à la direction générale de l'établissement (pour remplacement seulement)

Catégorie d'emploi
Hors-cadre
Directrice générale ou directeur général
Directrice générale ou directeur général de collège régional
Directrice ou directeur des études
Directrice ou directeur des constituantes
Cadre
Coordonnatrice ou coordonnateur des ressources humaines
Coordonnatrice ou coordonnateur des ressources financières
Coordonnatrice ou coordonnateur des ressources matérielles
Directrice adjointe ou directeur adjoint des études
Professionnel
Agente ou agent de la gestion financière
Analyste spécialisé(e) en informatique
Conseillère ou conseiller en ressources matérielles
Conseillère ou conseiller pédagogique
Soutien
Agente ou agent à la prévention et à la sécurité
Électricienne ou électricien
Électricienne ou électricien, classe principale
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes
Manœuvre
Opératrice ou opérateur en informatique
Technicienne ou technicien en administration (approvisionnement)
Technicienne ou technicien en administration (gestion financière)
Technicienne ou technicien en administration (paie)
Technicienne ou technicien en bâtiment
Tuyauteuse ou tuyauteur
Technicienne ou technicien en informatique
Technicienne ou technicien en informatique, classe principale
Dérogations obtenues par le Secrétariat du Conseil du trésor
Concierge de résidence
Préposée ou préposé à la sécurité

De: envois-reseaux@mes.gouv.qc.ca
Envoyé: 28 novembre 2025 09:26
Cc: Montpetit, Marie; Havard, Alexandre
Objet: Modalités actualisées – Demandes d’exemption au gel de recrutement - Mise à jour 2025-11-27
Pièces jointes: 20251127_Liste_Emplois_serv_indirects_gel_recrutement_autorisation_DG.pdf; 20251127_Declaration_autorisations_exemption_gel_recrutement.docx

Bonjour,

À la suite de notre discussion à l’Info-DG, vous trouverez ci-joint une mise à jour de la liste des emplois en services indirects aux étudiants et étudiantes pour lesquels la décision d’autorisation d’exemption au gel de recrutement est déléguée à la direction générale de l’établissement (remplacement uniquement). Veuillez noter que l’ajout du poste de directrice ou directeur des ressources financières apparaît en surbrillance dans le document.

Je vous rappelle qu’il est important de remplir le formulaire de déclaration ci-joint chaque fois qu’une autorisation est accordée par la direction générale de votre établissement, puis de le transmettre à l’adresse suivante : DRTRC@mes.gouv.qc.ca.

Ceci dit, toute création de postes ou toute demande de recrutement visant du personnel n’offrant pas de services directs à la population étudiante et ne figurant pas sur la liste des emplois délégués doit continuer d’être soumise au Ministère pour autorisation. Le formulaire diffusé en septembre dernier demeure en vigueur et doit être acheminé à la même adresse.

Les affectations et les promotions ne sont pas visées par le gel de recrutement; ces modalités devraient donc être privilégiées pour la dotation des emplois réguliers.

Pour toute question ou information complémentaire, je vous invite à communiquer avec la Direction des relations du travail et des négociations à l’adresse DRTRC@mes.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Christian Lavoie (il) | Directeur général
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Ministère de l’Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5



FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES AUTORISATIONS D'EXEMPTION AU GEL DE RECRUTEMENT

NOM DU CÉGEP :

INSTRUCTIONS : Chaque fois qu'une autorisation d'exemption au gel de recrutement est accordée par la direction générale de votre établissement, l'information devra être transmise au ministère au moyen de ce formulaire, à l'adresse: DRTRC@mes.gouv.qc.ca.

Veillez décrire brièvement les fonctions exercées dans chacun des emplois visés ou les mandats prioritaires auxquels ils sont affectés, de manière à démontrer la nécessité de pourvoir ces postes.

RAPPEL : Les démarches de dotation par voie d'affectation ou de promotion (mouvement interne ou entre cégeps) prévalent sur le recrutement externe et ne nécessitent pas de demande de dérogation auprès du ministère, comme précisé dans le document Foire aux questions (FAQ).

SYNTHÈSE DES AUTORISATIONS D'EXEMPTION

Titre de l'emploi	Nombre d'emplois autorisés	Dotation	Type de contrat	Date de l'autorisation	Fonctions exercées	Justificatif
Choisissez un élément.		Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.		
Choisissez un élément.		Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.		
Choisissez un élément.		Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.		

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES AUTORISATIONS D'EXEMPTION DU CÉGEP

NOM :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL	

Liste des emplois en services indirects aux étudiants et étudiantes dont la décision d'autorisation de l'exemption au gel de recrutement est déléguée à la direction générale de l'établissement (pour remplacement seulement)

Catégorie d'emploi
Hors-cadre
Directrice générale ou directeur général
Directrice générale ou directeur général de collège régional
Directrice ou directeur des études
Directrice ou directeur des constituantes
Cadre
Coordonnatrice ou coordonnateur des ressources humaines
Coordonnatrice ou coordonnateur des ressources financières
Coordonnatrice ou coordonnateur des ressources matérielles
Directrice adjointe ou directeur adjoint des études
Directrice ou directeur des ressources financières
Professionnel
Agente ou agent de la gestion financière
Analyste spécialisé(e) en informatique
Conseillère ou conseiller en ressources matérielles
Conseillère ou conseiller pédagogique
Soutien
Agente ou agent à la prévention et à la sécurité
Électricienne ou électricien
Électricienne ou électricien, classe principale
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes
Manœuvre
Opératrice ou opérateur en informatique
Technicienne ou technicien en administration (approvisionnement)
Technicienne ou technicien en administration (gestion financière)
Technicienne ou technicien en administration (paie)
Technicienne ou technicien en bâtiment
Tuyauteuse ou tuyauteur
Technicienne ou technicien en informatique
Technicienne ou technicien en informatique, classe principale
Dérogations obtenues par le Secrétariat du Conseil du trésor
Concierge de résidence
Préposée ou préposé à la sécurité

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre de dérogations au titre des plafonds de dépenses autorisées et de recrutement de personnel et montants accordés. Ventiler par établissement et par l'usage visé par la dérogation. Indiquer également le nombre de demandes de dérogations reçues.

RÉPONSE

La réponse à cette demande est fournie à la question 145 des questions particulières de l'opposition officielle.

Le concept de dérogation ne s'applique pas aux plafonds de dépenses autorisées. Le Ministère gère son enveloppe annuelle en fonction des crédits qui lui sont attribués. Les transferts aux établissements sont encadrés par les régimes et règles budgétaires approuvés annuellement par le Conseil du trésor. Les suivis budgétaires périodiques permettent d'évaluer l'évolution de la situation en fonction, notamment des variations de clientèles. Le niveau de dépense annuel peut être révisé à la hausse ou à la baisse en cours d'année, et ce, en fonction de la situation globale du gouvernement.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2025-2026 qui n'ont pas été reconduits en 2026-2027, en incluant les programmes qui ont été abolis.

RÉPONSE

La modification apportée à la structure de présentation du Budget de dépenses 2026-2027 est de nature administrative par le transfert des activités en lien avec les relations internationales de l'élément 04 « Accessibilité, réussite et expérience étudiante » à l'élément 05 « Affaires universitaires, recherche, relations internationales et numérique » du programme 01 « Administration », par rapport à celle en vigueur au cours de l'exercice financier 2025-2026 pour le ministère de l'Enseignement supérieur.

À titre de référence, les modifications à la structure de présentation des portefeuilles sont présentées par le Conseil du trésor dans le Budget de dépenses 2026-2027, volume 3, à la page 13 (ou 15 du document PDF).

[Crédits et dépenses des portefeuilles 2026-2027](#)

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère pour 2025-2026. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

RÉPONSE

Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère pour 2025-2026 se retrouve en annexe.

Nom de la formation	Date de début	Nombre de participants	Firme	Coût total de l'inscription	Lieu
A la découverte de la santé psychologique au travail	2025-10-07	21	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale	- \$	Québec
Activité de développement en santé sécurité	2025-11-11	1	Les Affaires	- \$	Québec
Adjointes administratives et exécutives	2025-04-16	1	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale	521,50 \$	Québec
Apprenez l'expérience humaine du changement	2025-12-09	2	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Atelier d'idéation et introduction à Copilot	2025-12-01	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Atelier Leader-coach : une posture à découvrir	2025-06-12	16	Ministère de l'Enseignement supérieur	3 452,64 \$	Québec
Atelier Shingo	2025-10-15	1	Campus Lével	2 145,00 \$	Québec
Atelier sur l'adaptation culturelle	2025-05-26	1	Autrement d'ici	- \$	Québec
Calcul de l'aide financière	2025-06-09	6	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Calcul de l'aide financière	2025-12-22	8	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-08-08	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-09-12	1	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-11-10	1	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-02	4	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-03	2	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-05	2	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-08	3	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-10	3	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-11	1	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-15	2	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-16	2	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-17	4	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-18	2	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-19	3	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-12-22	1	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2026-01-07	1	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2026-01-08	2	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2026-01-13	1	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2026-01-29	1	Terranova	- \$	Québec
Capsules de sensibilisation - Cybersécurité	2025-06-05	1	Secrétariat aux emplois supérieurs	- \$	Québec
Cerle de la haute fonction publique	2026-01-29	4	Consejo	3 261,52 \$	Québec
Cerle des jeunes leaders fédéral-provincial	2024-12-05	1	École nationale d'administration publique	8 890,00 \$	Québec
Classification des emplois de la fonction publique	2025-08-06	2	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Coaching de gestion	2025-10-08	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Coaching de gestion	2025-10-22	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Coaching de gestion	2025-10-29	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Coaching de gestion	2025-11-19	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Coaching de gestion	2025-11-26	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Coaching de gestion	2025-12-10	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Collaborer efficacement avec Teams et Office 365 (Parcours Ambassadeurs)	2025-12-01	3	AFI Expertise	2 250,00 \$	Québec
Colloque - Approvisionnement	2025-05-28	1	HEC Montréal	- \$	Montréal
Colloque - Évaluation de programmes	2025-11-06	1	ADMEE	- \$	Québec
Colloque des ingénieurs - Communiquer et innover pour mieux construire	2025-11-27	2	Association professionnelle des ingénieurs du Gouvernement du Québec	550,00 \$	Québec
Comment donner suite à une demande d'accès	2025-11-12	3	Ministère de l'Éducation	- \$	Québec
Comment donner suite à une demande d'accès	2025-05-14	1	Ministère de l'Éducation	- \$	Québec
Comment donner suite à une demande d'accès	2025-07-09	2	Ministère de l'Éducation	- \$	Québec
Comment donner suite à une demande d'accès	2025-12-10	1	Ministère de l'Éducation	- \$	Québec
Comment parler d'alimentation. Portrait de trois phénomènes: cacophonie nutritionnelles, culture des diètes, grossophobie	2025-04-03	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Comment produire et gérer les données?	2025-06-09	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Comment réinventer le travail pour diminuer le stress	2025-05-08	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Comprendre et choisir consciemment des habitudes plus constructives pour notre santé et celle de notre équipe	2025-11-20	3	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail	600,00 \$	Québec
Comprendre le fonctionnement de l'État	2025-04-21	1	École nationale d'administration publique	2 745,00 \$	Québec
Comprendre les outils d'IA pour mieux les utiliser	2025-10-24	1	Ministère de l'Éducation	- \$	Québec
Comprendre les statistiques sur la langue pour mieux analyser les enjeux contemporains	2025-09-23	1	Université Laval	- \$	Québec
Conférence - Devenir allié.e contre la violence conjugale au travail	2025-10-07	1	Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	- \$	Québec
Conférence - Devenir allié.e contre la violence conjugale au travail	2025-12-02	1	Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	- \$	Québec
Conférence - Entretien les liens sociaux entre collègues	2025-12-03	2	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail	- \$	Québec
Conférence - Étude sur la situation des langues parlées au Québec	2025-10-14	1	ISQ	- \$	Québec
Conférence - La fatigue de compassion	2025-04-02	3	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail	- \$	Québec
Conférence - La fatigue de compassion	2025-10-09	2	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail	- \$	Québec
Conférence - Le vivre-ensemble au sein de nos organisations	2025-10-01	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	32,00 \$	Québec
Conférence - Le vivre-ensemble au sein de nos organisations	2025-10-02	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	- \$	Québec

Nom de la formation	Date de début	Nombre de participants	Firme	Coût total de l'inscription	Lieu
Conférence - Le vivre-ensemble au sein de nos organisations	2025-10-08	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	32,00 \$	Québec
Conférence - L'intelligence artificielle et ses enjeux éthiques	2025-10-03	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	- \$	Québec
Conférence - Vous trouvez que le terme « innovation » est trop souvent galvaudé? Cette présentation est pour vous...	2025-06-04	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Congédiement pour cause d'incompétence	2025-10-29	1	Institut Fasken	- \$	Québec
Construire sa résilience grâce à une meilleure gestion du stress et de l'anxiété	2025-10-29	2	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Contre la fatigue virtuelle	2025-12-04	1	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale	- \$	Québec
Contre l'exploitation sexuelle, c'est l'affaire de tous!	2025-08-21	1	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale	- \$	Québec
Contrôle parlementaire et reddition de comptes	2025-06-04	1	Assemblée nationale du Québec	- \$	Québec
Contrôle parlementaire et reddition de comptes	2025-11-14	2	Assemblée nationale du Québec	- \$	Québec
Cycle budgétaire	2025-10-08	4	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Démystifier les commissions parlementaires	2025-10-16	3	Assemblée nationale du Québec	- \$	Québec
Des canaris dans la mine de charbon ? Six faits sur les effets récents de l'intelligence artificielle sur l'emploi	2025-09-29	1	Université Stanford	62,50 \$	Québec
Destination retraite : Vos finances personnelles et les questions juridiques	2025-11-06	1	Retraite Québec	62,50 \$	Québec
Destination retraite : Vos finances personnelles et les questions juridiques	2025-11-28	1	Retraite Québec	62,50 \$	Québec
Destination retraite : Vos finances personnelles et les questions juridiques	2025-12-10	1	Retraite Québec	62,50 \$	Québec
Destination retraite : Votre planification financière et vos revenus de retraite	2025-10-30	1	Retraite Québec	125,00 \$	Québec
Destination retraite : Votre planification financière et vos revenus de retraite	2025-11-18	1	Retraite Québec	125,00 \$	Québec
Destination retraite : Votre planification financière et vos revenus de retraite	2025-12-02	1	Université Laval	250,00 \$	Québec
Destination retraite : Votre planification financière et vos revenus de retraite	2025-12-08	2	Retraite Québec	250,00 \$	Québec
Destination retraite : Votre transition vers la retraite	2025-11-06	1	Retraite Québec	62,50 \$	Québec
Destination retraite : Votre transition vers la retraite	2025-11-28	1	Retraite Québec	62,50 \$	Québec
Developper son intelligence émotionnelle : Un levier personnel et professionnel	2025-05-13	2	Université Laval	980,00 \$	Québec
Diriger autrement : se révéler comme leader	2025-12-05	1	Alliance des cadres de l'État	- \$	Québec
Discussion avec Eric Lachance sur les perspectives énergétiques du Québec	2025-10-09	1	Cercle finance du Québec	- \$	Québec
Écouter pour bâtir la confiance et l'engagement	2025-12-10	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Écriture efficace	2025-06-03	15	Magistral	2 974,95 \$	Québec
Enjeux juridiques actuels et meilleures pratiques en matière de santé et sécurité du travail	2025-11-12	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Entretiens les liens sociaux entre collègues : pour une collaboration optimale et la prévention des conflits	2025-12-03	4	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail	- \$	Québec
Et si l'influence était d'abord une question d'attitudes?	2025-05-15	2	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Exercer le rôle-conseil avec impact et influence	2025-05-02	2	Association des conseillers en gestion des ressources humaines du gouvernement du Québec	- \$	Québec
Expliquer l'intelligence artificielle pour le bien commun en éducation	2025-08-29	1	Centre d'expertise sur l'IA en éducation	- \$	Québec
Formation continue annuelle NOVA: outil psychométrique	2025-10-29	1	Nova Global	- \$	Québec
Formation de préparation à la certification	2025-07-07	1	Chapitre de «Project Management Institute (PMI)» de Lévis-Québec	1 650,00 \$	Québec
Formation de traitement de base	2025-05-05	5	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Formation mensuelle du SRPNI sur le travail en affaires autochtones	2025-05-29	1	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	- \$	Québec
Formation méthodologique	2025-10-31	1	Université Laval	- \$	Québec
Formation obligatoire et complémentaire sur le code de déontologie pour les CPA	2025-07-28	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	10,00 \$	Québec
Formation obligatoire et complémentaire sur le code de déontologie pour les CPA	2025-07-30	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	30,00 \$	Québec
Formation risques psychosociaux	2025-06-17	1	Institut national de santé publique du Québec	350,00 \$	Québec
Formation SY GED	2025-12-04	2	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Formation téléphonique - Ligne PAPP	2025-04-23	6	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Formation téléphonique de base	2025-05-05	7	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Formation téléphonique de base sans coquel	2025-06-02	11	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Formation téléphonique de base sans coaching	2025-05-05	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Formation traitement avancé - Etudes hors Québec	2025-12-03	12	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Forum des jeunes	2025-05-15	1	Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	201,00 \$	Québec
Forum des jeunes	2025-10-17	1	Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	155,00 \$	Québec
Fuites de données en IA générative : Panorama des cybermenaces	2025-10-15	2	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	- \$	Québec
Gestion des appels et des clients difficiles	2025-04-10	7	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Gestion des appels et des clients difficiles	2025-04-24	9	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Gestion des appels et des clients difficiles	2025-07-23	4	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Grand rendez-vous CPA	2025-10-28	3	Ordre des comptables agréés du Québec	960,00 \$	Québec
Indicateurs de performance	2025-04-17	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Initiation à l'éthique et à la déontologie dans la fonction publique québécoise	2025-09-19	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Initiation à l'éthique et à la déontologie dans la fonction publique québécoise	2025-04-17	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Innovations numériques pour le suivi, la validation et la reconnaissance des compétences	2025-11-07	2	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Intelligence artificielle dans la fonction publique : Enjeux éthiques pour la démocratie, l'environnement et le travail	2025-10-22	1	Université TELUQ	- \$	Québec
Introduction à l'analyse différenciée selon les sexes	2025-05-29	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Introduction à l'intelligence collective : gérer autrement	2025-05-29	2	Secrétariat à la condition féminine	- \$	Québec
Introduction générale à l'intelligence artificielle, aux risques et aux bonnes pratiques en milieu de travail	2026-01-29	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Journée nationale des peuples autochtones	2025-11-11	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Journée nationale des peuples autochtones	2025-06-20	2	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	- \$	Québec

Nom de la formation	Date de début	Nombre de participants	Firme	Coût total de l'inscription	Lieu
Kata d'amélioration continue : voir chaque action comme une expérience et non une solution	2025-11-12	1	Kaizen Radical	- \$	Québec
La collaboration : un État en or, ça collabore!	2025-11-14	1	Brio apprentissage	- \$	Québec
La communication exécutive, à l'écrit et à l'oral	2025-06-10	4	Acti-Com	680,00 \$	Québec
La communication exécutive, à l'écrit et à l'oral	2025-11-12	1	Acti-Com	196,15 \$	Québec
La gestion contractuelle au MES : cadre normatif, outils et processus d'octroi	2025-06-19	28	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
La gestion contractuelle au MES : cadre normatif, outils et processus d'octroi	2025-11-11	6	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
La gestion du temps et des priorités	2025-11-13	1	Association des conseillers en gestion des ressources humaines du gouvernement du Québec	- \$	Québec
La gouvernance des données	2025-10-23	1	École de technologie supérieure	577,00 \$	Québec
La lutte aux fausses nouvelles : un enjeu de société	2025-04-02	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
La prise en compte des principes de développement durable et des obligations légales dans les actions ministérielles	2025-10-20	8	Direction des politiques, de la veille et de l'amélioration continue	- \$	Québec
La recherche documentaire systématique : une clé pour l'utilisation des données probantes en éducation	2025-11-26	1	Université TELUQ	- \$	Québec
La rédaction épique : pour des écrits inclusifs	2025-10-15	1	Université TELUQ	- \$	Québec
La rédaction épique : pour des écrits inclusifs	2025-10-16	1	Université TELUQ	- \$	Québec
La rédaction épique : pour des écrits inclusifs	2025-10-20	1	Université TELUQ	- \$	Québec
La rédaction épique : pour des écrits inclusifs	2025-10-29	1	Université TELUQ	- \$	Québec
La rédaction épique : pour des écrits inclusifs	2025-11-18	1	Université TELUQ	- \$	Québec
La rédaction épique : pour des écrits inclusifs	2025-11-18	1	Université TELUQ	- \$	Québec
La rédaction épique : pour des écrits inclusifs	2025-12-08	16	Université TELUQ	- \$	Québec
La rédaction épique : pour des écrits inclusifs	2026-01-08	1	Université TELUQ	- \$	Québec
La santé du sommeil et les impacts du sommeil sur la santé globale	2025-12-03	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
La souveraineté culturelle du Québec à l'ère du numérique	2025-06-13	1	Conseil des relations internationales de Montréal	45,00 \$	Québec
La synthèse écrite, méthode et techniques	2025-05-27	3	Acti-Com	637,50 \$	Québec
La synthèse écrite, méthode et techniques	2025-11-19	3	Acti-Com	382,50 \$	Québec
La transformation d'une organisation : comment garder le cap sur la vision et le sens?	2025-09-25	2	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
La vigilance, c'est notre meilleure cyberdéfense!	2025-04-24	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
L'ABC de l'Assemblée nationale et les commissions parlementaires	2025-05-05	3	Assemblée nationale du Québec	- \$	Québec
L'ABC de l'Assemblée nationale et les commissions parlementaires	2025-05-22	2	Assemblée nationale du Québec	- \$	Québec
L'acquisition responsable	2025-11-17	1	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	- \$	Québec
L'adaptation et les relations interculturelles	2025-05-26	1	Autisme d'ici	- \$	Québec
L'audace d'apprendre : le courage au service d'une performance durable et d'une carrière réussie	2025-08-18	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Le droit à la transparence - Lobbyisme	2025-09-25	3	Lobbyisme Québec	- \$	Québec
Le rôle de l'exercice et saines habitudes de vie sur la santé cérébrale	2025-10-02	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Le syndicat dans la fonction publique	2025-12-04	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Leadership au Quotidien : Exercez votre Influence positivement	2025-05-14	26	Technologia Formation	3 851,90 \$	Québec
Leadership inclusif	2025-08-15	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	- \$	Québec
L'écriture stratégique	2025-06-03	6	Acti-Com	956,28 \$	Québec
L'écriture stratégique	2025-10-21	1	Acti-Com	196,15 \$	Québec
L'entretien motivationnel en réadaptation au travail : de la théorie à l'application	2026-01-22	1	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail	- \$	Québec
L'ergonomie du télétravail	2025-06-02	1	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale	- \$	Québec
Les 5 dimensions de la charge de travail	2025-12-17	1	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale	- \$	Québec
Les clés de la communication interculturelle	2025-11-06	2	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Les clés de la reconnaissance	2025-12-09	2	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale	- \$	Québec
Les clés de la reconnaissance	2025-04-15	1	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale	- \$	Québec
Les déclarations de services aux citoyennes et citoyens	2025-12-08	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Les enjeux liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance	2026-01-05	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	32,00 \$	Québec
Les études hors Québec	2025-07-07	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Les étudiants internationaux et le français : bâtir pour durer	2025-10-16	1	Ministère du Conseil exécutif	- \$	Québec
Les hypertruncages et leurs conséquences sur les organisations publiques	2025-10-29	1	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	- \$	Québec
Les opportunités d'une stratégie industrielle intégrée dans un monde en mutation	2025-12-18	1	Conseil des relations internationales de Montréal	50,00 \$	Québec
Les principes de développement durable : des exemples concrets d'application	2025-11-04	2	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale	- \$	Québec
Les principes LEAN au service de la mission éducative	2025-05-12	149	Direction des politiques, de la veille et de l'amélioration continue	- \$	Québec
Les projets de loi : de l'élaboration jusqu'à l'adoption	2026-01-28	1	Campus Lean	- \$	Québec
Les risques et les opportunités du Canada dans un ordre mondial en mouvement	2025-09-08	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Les situations particulières de grossesse et l'invalidité	2025-04-16	1	Conseil des relations internationales de Montréal	45,00 \$	Québec
L'éthique dans la fonction publique québécoise	2025-05-02	1	Portail d'apprentissage de la fonction publique	- \$	Québec
L'IA et l'hameçonnage : Les fraudeurs s'adaptent et vous?	2025-10-22	1	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	- \$	Québec
L'IA pour l'éducation : vers des environnements d'apprentissage intelligents et adaptés	2025-05-05	1	Association canadienne-française pour l'avancement des sciences	- \$	Québec
Liberté académique/pédagogique et liberté d'expression : menaces et incidences sur les droits et sur l'éducation	2025-10-22	1	Université du Québec à Montréal	- \$	Québec
L'intelligence artificielle générative - Opportunités, risques et défis	2026-01-09	1	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	- \$	Québec
Maîtriser la grammaire et l'orthographe française	2025-05-12	1	LinkedIn Learning	- \$	Québec
Maîtriser l'art du questionnement et de la négociation stratégique	2026-01-30	1	Association des conseillers en gestion des ressources humaines du gouvernement du Québec	- \$	Québec
Mieux connaître nos réseaux en éducation	2025-12-11	1	Ministère de l'Éducation	- \$	Québec

Nom de la formation	Date de début	Nombre de participants	Firme	Coût total de l'inscription	Lieu
Mieux gérer le stress engendré par l'incertitude, pour soi et son personnel : stratégies concrètes de résilience	2025-06-05	2	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail	- \$	Québec
Miser sur la transparence - Lobbyisme	2025-06-03	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Miser sur la transparence - Lobbyisme	2025-06-19	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Naviguer son autonomie décisionnelle	2025-10-09	1	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale	- \$	Québec
Normes comptables du secteur public - Nouveautés, enjeux et conseils pratiques	2025-11-04	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	66,00 \$	Québec
Normes comptables du secteur public - Nouveautés, enjeux et conseils pratiques	2025-11-05	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	66,00 \$	Québec
Normes comptables du secteur public - Nouveautés, enjeux et conseils pratiques	2025-11-05	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	66,00 \$	Québec
Nourrir sa pensée stratégique	2025-11-25	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Nouvelle Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique	2025-05-20	2	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
OSBL du secteur privé - Nouveautés, enjeux et conseils pratiques	2025-11-26	1	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	- \$	Québec
Outils nécessaires pour soutenir la personne aux études dans le processus d'une demande dérogatoire.	2025-10-09	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Paiements de transfert SP3410	2025-12-12	1	Ministère des Finances	- \$	Québec
PAP-CE - Programme d'apprentissage professionnel pour chefs d'équipe	2025-01-01	1	École nationale d'administration publique	3 400,00 \$	Québec
Perfectionnez votre posture de coach en 4 temps forts	2025-11-04	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Polarisations et violences chez les cégépiens, n.é.s. comment mieux prévenir	2025-09-25	2	Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives	- \$	Québec
Portes ouvertes aux données - La tournée pancanadienne du RCCDR	2025-09-23	4	Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales	- \$	Québec
Pourquoi la liberté académique est-elle fondamentale?	2025-05-28	1	Conseil des relations internationales de Montréal	45,00 \$	Québec
Présentation - Programme de recherche sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des personnes vivant au Québec	2025-10-22	1	Ministère de la Sécurité publique	- \$	Québec
Professionnels RH : des alliés pour des gestionnaires inspirés	2025-11-11	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Programme d'information et de préparation à la retraite	2025-05-22	1	Cégep Marie-Victorin	323,00 \$	Montréal
Programme d'information et de préparation à la retraite	2025-06-19	3	Régie des rentes du Québec	969,00 \$	Québec
Protéger les renseignements personnels dans le secteur public	2025-08-31	2	Académie de transformation numérique	- \$	Québec
PSECE - Baccalauréat en design graphique	2025-01-13	1	Université Laval	1 150,56 \$	Québec
PSECE - Baccalauréat en travail social	2025-01-13	1	Université Laval	767,04 \$	Québec
PSECE - Baccalauréat en travail social	2025-05-12	1	Université Laval	116,35 \$	Québec
PSECE - Baccalauréat en travail social	2025-09-01	1	Université Laval	782,34 \$	Québec
PSECE - Baccalauréat multidisciplinaire par cumul de certificats	2025-01-13	1	Université Laval	790,04 \$	Québec
PSECE - Baccalauréat multidisciplinaire par cumul de certificats	2025-05-05	1	Université Laval	372,05 \$	Québec
PSECE - Baccalauréat multidisciplinaire par cumul de certificats	2025-09-01	1	Université Laval	782,34 \$	Québec
PSECE - Certificat en gestion des ressources humaines	2025-01-13	1	Université TELUQ	761,70 \$	Québec
PSECE - Certificat en gestion des ressources humaines	2025-05-26	1	Université TELUQ	414,94 \$	Québec
PSECE - Certificat en gestion des ressources humaines	2025-09-25	1	Université TELUQ	424,35 \$	Québec
PSECE - Certificat en informatique appliquée	2025-01-01	1	Université de Montréal	348,00 \$	Québec
PSECE - Certificat en informatique appliquée	2025-05-01	1	Université de Montréal	371,13 \$	Montréal
PSECE - Certificat en management	2025-01-10	1	Université Laval	767,04 \$	Québec
PSECE - Certificat en management	2025-05-05	1	Université Laval	349,05 \$	Québec
PSECE - Certificat en management	2025-01-13	1	Université Laval	383,52 \$	Québec
PSECE - Certificat en management	2025-01-13	1	Université Laval	373,81 \$	Québec
PSECE - Certificat en sciences comptables	2025-01-13	1	Université du Québec en Outaouais	738,83 \$	Québec
PSECE - DESS en administration publique - profil gestionnaire	2025-05-01	1	Université du Québec en Outaouais	782,13 \$	Québec
PSECE - DESS en administration publique - profil gestionnaire	2025-09-03	1	École nationale d'administration publique	689,43 \$	Québec
PSECE - DESS en administration publique - profil gestionnaire	2025-09-02	1	École nationale d'administration publique	- \$	Québec
PSECE - DESS en administration publique - profil gestionnaire	2025-01-06	1	École nationale d'administration publique	418,80 \$	Québec
PSECE - DESS en gestion publique en contexte autochtone	2025-01-23	1	UQAT, ENAP, UQAC	465,86 \$	Québec
PSECE - DESS en gestion publique en contexte autochtone	2025-05-22	1	UQAT, ENAP, UQAC	444,63 \$	Québec
PSECE - DESS en gestion publique en contexte autochtone	2025-09-08	1	UQAT, ENAP, UQAC	456,04 \$	Québec
PSECE - Diplôme d'études supérieures spécialisées en audit des systèmes d'information	2025-01-13	1	Université Laval	406,51 \$	Québec
PSECE - Diplôme d'études supérieures spécialisées en finance	2025-01-13	1	Université du Québec en Outaouais	691,09 \$	Gatineau
PSECE - Maîtrise en administration des affaires	2025-05-05	1	Université Laval	721,10 \$	Québec
PSECE - Maîtrise en administration et politiques de l'éducation	2025-01-13	1	Université Laval	767,04 \$	Québec
PSECE - Maîtrise en administration et politiques de l'éducation	2025-09-02	1	Université Laval	782,34 \$	Québec
PSECE - Maîtrise en administration publique - profil gestionnaire	2025-04-28	1	École nationale d'administration publique	1 116,48 \$	Québec
PSECE - Maîtrise en administration publique - profil gestionnaire	2025-04-28	1	École nationale d'administration publique	418,80 \$	Québec
PSECE - Maîtrise en administration publique - profil gestionnaire	2025-09-02	1	École nationale d'administration publique	537,54 \$	Québec
PSECE - Maîtrise en administration publique - profil gestionnaire	2025-01-13	1	École nationale d'administration publique	685,59 \$	Québec
PSECE - Maîtrise en gestion	2025-08-25	1	HEC Montréal	533,63 \$	Québec
PSECE - Microprogramme de deuxième cycle sur l'équité, la diversité et l'inclusion au travail	2025-01-13	1	Université Laval	406,52 \$	Québec
PSECE - Microprogramme de deuxième cycle sur l'équité, la diversité et l'inclusion au travail	2025-05-05	1	Université Laval	349,05 \$	Québec
PSECE - Microprogramme de deuxième cycle sur l'équité, la diversité et l'inclusion au travail	2025-09-01	1	Université Laval	391,17 \$	Québec
PSECE - Microprogramme en développement organisationnel (2e cycle)	2025-05-03	1	HEC Montréal	442,17 \$	Québec
PSECE - Microprogramme en développement organisationnel (2e cycle)	2025-08-27	1	HEC Montréal	451,02 \$	Montréal
PSECE - Microprogramme en gestion urbaine et immobilière	2025-01-15	1	Université Laval	406,52 \$	Québec
PSECE - Programme court de 2e cycle en administration publique	2025-01-06	1	École nationale d'administration publique	418,80 \$	Québec
PSECE - Programme court de 2e cycle en administration publique	2025-05-02	1	École nationale d'administration publique	409,14 \$	Québec

Nom de la formation	Date de début	Nombre de participants	Firme	Coût total de l'inscription	Lieu
PSECE - Programme court de 2e cycle en administration publique	2025-09-03	1	École nationale d'administration publique	417,30 \$	Québec
Recherches et données en éducation : pour éclairer les politiques publiques	2025-10-30	4	Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations	- \$	Montréal
Rédaction stratégique pour la fonction publique québécoise	2025-07-16	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Règles budgétaires et reddition de comptes : une gouvernance responsable, des engagements durables	2025-11-19	1	Ministère de l'Enseignement supérieur	- \$	Québec
Rémunération : fondements et fonctionnement	2025-12-11	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Rencontre annuelle: réflexion sur l'avenir de la veille	2025-10-09	1	Réseau Stratégique de veille et de prospective	- \$	Québec
Rendez-vous de la recherche, de la création et de l'innovation	2025-05-27	1	Université Laval	- \$	Québec
Renseignements complémentaires - principales modifications, Préparation des comptes publics du gouvernement.	2026-01-19	1	Ministère des Finances	- \$	Québec
Réussir le transfert de connaissances et d'expertise au sein de votre équipe	2025-06-04	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
RH-29 Dossiers des personnes - Avancement d'échelon	2025-04-25	1	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	- \$	Québec
Santé et sécurité du travail : Que s'est-il passé en 2025 ?	2026-01-22	2	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail	- \$	Québec
Semaine de l'innovation publique	2025-06-02	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Semaine de l'innovation publique	2025-06-04	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Semaine de l'innovation publique	2025-06-05	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Semaine de l'innovation publique	2025-06-06	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Séminaire - La pratique québécoise en matière d'engagements internationaux	2025-10-22	2	Cecobois	- \$	Québec
Séminaire - Les relations internationales du Québec en tant qu'État fédéré	2025-11-25	5	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	- \$	Québec
Sensibilisation aux blessures de stress post-traumatique	2025-09-25	5	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail	- \$	Québec
Stress au travail, à chacun son cinéma!	2026-01-14	3	Portail d'apprentissage de la fonction publique	- \$	Québec
Suivi budgétaire pluriannuel des COF	2025-05-05	1	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale	- \$	Québec
Superviser votre stagiaire : Comment vous y prendre?	2025-11-27	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Survол des familles d'entités formant le périmètre comptable	2025-06-19	1	Université Laval	49,00 \$	Québec
Survол des familles d'entités formant le périmètre comptable	2025-04-28	2	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Synergie au coeur des portefeuilles	2025-09-29	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Une synergie au coeur des portefeuilles	2025-11-03	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec
Une synergie au coeur des portefeuilles	2025-09-24	1	Université du Québec à Montréal	- \$	Québec
Une synergie au coeur des portefeuilles	2025-11-03	1	Secrétariat du Conseil du trésor	- \$	Québec

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Liste des consultations menées par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2025-2026 et, pour chacune, préciser :

- a. son objet ;
- b. le moyen utilisé ;
- c. les dates des rencontres ;
- d. les communautés et les personnes consultées ;
- e. les résultats obtenus ;
- f. les montants afférents.

RÉPONSE

Le MES n'a mené aucune consultation auprès des communautés autochtones en 2025-2026.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Ventilation du budget total (revenus et dépenses) de chaque collège en 2025-2026, incluant la subvention versée à chacun par le ministère.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 11 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre total d'enseignants au niveau collégial pour les années 2024-2025 et 2025-2026. Pour ces mêmes années, fournir le nombre d'embauches et de départs à la retraite.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n°24 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe de l'opposition

QUESTION

Ventilation des sommes accordées par les CCTT en 2025-2026, de même que les nouvelles mesures envisagées en vue de l'ouverture de nouveaux CCTT ainsi que l'échéancier de réalisation.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 22 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

Aucune nouvelle mesure n'a été envisagée pour l'ouverture de nouveaux CCTT.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Cumul et détail de l'entretien différé accumulé des collèges publics et privés du Québec.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n°101 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Ventilation détaillée, par université, des subventions de fonctionnement versées aux établissements pour 2025-2026. Fournir les estimations pour 2026-2027.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 45 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Évolution des soldes (déficits) accumulés de chaque établissement universitaire pour les cinq dernières années disponibles

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 46 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Évolution des soldes (déficits) accumulés de chaque établissement collégial pour les cinq dernières années disponibles.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 9 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Liste des cégeps qui ont obtenu l'autorisation de faire un déficit pour 2025-2026, incluant le montant autorisé

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 10 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Bilan des sommes investies, pour l'année 2025-2026, ventilées par investissement, par région et par institution visées dans le cadre du Plan québécois des infrastructures.

RÉPONSE

Par investissement :

Le bilan des sommes investies pour l'année 2025-2026, ventilées par investissement, est fourni à la question no 56 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

Par établissements et par région :

Les tableaux suivants présentent la répartition des allocations normalisées à priori par établissement pour l'année 2025-2026. La répartition non disponible représente des allocations spécifiques octroyées a posteriori.

Établissement universitaire	Région	Total (k\$)
Université Bishop's	Estrie	369
Université Concordia	Montréal	6 578
Université Laval	Capitale-Nationale	15 942
Université McGill	Montréal	16 868
Université de Montréal	Montréal	20 891
École des hautes études commerciales	Montréal	798
École Polytechnique de Montréal	Montréal	1 162
Université de Sherbrooke	Estrie	5 000
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	525
Université du Québec à Chicoutimi	Saguenay-Lac-St-Jean	1 032
Université du Québec à Montréal	Montréal	9 642
Université du Québec en Outaouais	Outaouais	785
Université du Québec à Rimouski	Bas-Saint-Laurent	1 371
Université du Québec à Trois-Rivières	Mauricie	1 734
Institut national de la recherche scientifique	Capitale-Nationale	1 220
École nationale d'administration publique	Capitale-Nationale	85
École de technologie supérieure	Montréal	2 369
Télé-université	Capitale-Nationale	69
Université du Québec (siège social)	Capitale-Nationale	364
Allocations spécifiques et annonces post PQI ¹	Non applicable	458 386,6
Ressources informationnelles	Non applicable	16 227
TOTAL		561 417,6

Note : Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les annonces ont été faites en vertu de règles budgétaires ou de décrets a posteriori. Les établissements doivent soumettre une demande au MES afin d'accéder au financement : les projets financés via la règle budgétaire ou par décret sont alors connus après la publication du PQI.

Cégeps	Région	Total (k\$)
Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	1 722
Ahuntsic	Montréal	2 929
Alma	Saguenay-Lac-Saint-Jean	829
André-Laurendeau	Montréal	1 472
Baie-Comeau	Côte-Nord	677
Beauce-Appalaches	Chaudière-Appalaches	780
Bois-de-Boulogne	Montréal	3 917
Champlain	Capitale-Nationale, Estrie et Montérégie	1 998
Chicoutimi	Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 240
Dawson	Montréal	2 317
Drummondville	Centre-du-Québec	720
Édouard Montpetit	Montérégie	4 325
Saint-Félicien	Saguenay-Lac-Saint-Jean	572
Sainte-Foy	Capitale-Nationale	2 840
François-Xavier Garneau	Capitale-Nationale	2 205
Gaspésie et des Îles	Gaspésie-Îles de la Madeleine	1 418
Gérald-Godin	Montréal	651
Granby	Estrie	695
Héritage	Outaouais	466
Saint-Hyacinthe	Montérégie	2 566
Saint-Jean-sur-Richelieu	Montérégie	2 492
Saint-Jérôme	Laurentides	1 917
John Abbott	Montréal	2 219
Jonquière	Saguenay-Lac-St-Jean	3 636
Lanaudière	Lanaudière	2 509
La Pocatière	Bas-Saint-Laurent	2 162
Saint-Laurent	Montréal	2 607
Lévis	Chaudière-Appalaches	2 111
Limoilou	Capitale-Nationale	3 710
Lionel Groulx	Laurentides	2 546
Maisonneuve	Montréal	3 205
Marie-Victorin	Montréal	1 095
Matane	Bas-Saint-Laurent	1 474
Montmorency	Laval	1 792
Outaouais	Outaouais	2 903
Rimouski	Bas-Saint-Laurent	4 320
Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	1 017
Rosemont	Montréal	858
Sept-Îles	Côte-Nord	1 005
Shawinigan	Mauricie	1 252
Sherbrooke	Estrie	1 965
Sorel-Tracy	Montérégie	805
Thetford	Chaudière-Appalaches	1 065
Trois-Rivières	Mauricie	2 691
Valleyfield	Montérégie	1 339
Vanier	Montréal	1 784
Victoriaville	Centre-du-Québec	1 816
Vieux Montréal	Montréal	3 388
Allocations spécifiques et annonces post PQI ¹	Non applicable	374 604
Ressources informationnelles	Non applicable	51 274
Total		522 900

Note : Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les annonces ont été faites en vertu de règles budgétaires ou de décrets a posteriori. Les établissements doivent soumettre une demande au MES afin d'accéder au financement : les projets financés par l'entremise de la règle budgétaire ou par décret sont alors connus après la publication du PQI.

MINISTÈRE DE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe opposition

QUESTION

Pour l'année 2024-2025, montant dépensé visant l'intégration des immigrants et pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 102 des questions particulières de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Tableau comparatif de l'effectif scolaire des établissements d'enseignement collégial selon la langue maternelle (français, anglais ou autre) et la langue d'enseignement (français ou anglais) au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 12 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Ventilation des sommes accordées dans le cadre de la Mesure de soutien à la réussite.

RÉPONSE

Cette mesure a été introduite en 2004-2005 afin de poursuivre l'objectif commun et rassembleur : la réussite de l'étudiant. À cet effet, un montant de 5 455 900 \$ est réparti entre les cégeps et un montant de 396 600 \$ est réparti entre les collèges privés agréés aux fins de subventions pour l'année scolaire 2025-2026.

Toutefois, une réforme du modèle d'allocation des ressources aux cégeps (FABES¹) a été réalisée en 2019. Dans le but de simplifier le modèle d'allocation et de donner plus d'autonomie aux cégeps, plusieurs règles budgétaires (annexes) ont été abolies et/ou regroupées. À cet égard, dans le modèle d'allocation FABRES¹, les montants associés à certaines règles budgétaires (annexes) ont été intégrés dans les enveloppes du F, A ou du R. Les cégeps disposent toujours des fonds nécessaires pour atteindre les objectifs poursuivis de ces règles budgétaires abrogées ou regroupées.

La mesure de soutien à la réussite, dont les objectifs étaient d'accroître la réussite et favoriser la persévérance aux études, a été intégrée au volet A^{brut} du modèle d'allocation des cégeps, soit l'enveloppe liée aux activités pédagogiques.

Une simplification du régime budgétaire des collèges privés a également été réalisée en 2020-2021. Ainsi, plusieurs annexes ont été abolies et/ou regroupées. La mesure de soutien à la réussite a été intégrée au volet fixe du modèle d'allocation des collèges privés.

¹ FABES

F : Allocations fixes
 A : Allocations liées aux activités pédagogiques
 B : Allocations de fonctionnement liées aux bâtiments
 E : Allocations liées aux enseignants
 S : Allocations spécifiques

FABRES

F : Allocations fixes
 A : Allocations liées aux activités pédagogiques
 B : Allocations de fonctionnement liées aux bâtiments
 R : Allocations liées au développement des régions et de la recherche
 E : Allocations liées aux enseignants
 S : Allocations spécifiques

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Aux trimestres d'automne de 2019 à 2025, taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC, AEC) chez les nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire dans un programme menant au DEC.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 13 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Ventilation des sommes accordées pour les clientèles émergentes en 2025-2026 ainsi que l'effectif étudiant pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) en nombre et en proportion dans les collèges. Inclure les sommes accordées, en moyenne, par élève.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 40 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre de postes (équivalent à temps complet) de psychologues en 2025-2026. Ventilation par réseau (cégeps et universités).

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 25 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre de postes (équivalent à temps complet) de conseillers pédagogiques en 2025-2026. Ventilation par réseau (cégeps et universités).

RÉPONSE

Voici la répartition des conseillères ou conseillers pédagogiques dans le réseau collégial public

Corps emploi	2023-2024		2024-2025	
	Ind	ETC	Ind	ETC
Conseillère ou conseiller pédagogique	1 436	988,6	1 343	1 022,34

L'année 2024-2025 est la dernière année disponible.

Le Ministère ne possède pas de données concernant le nombre de postes pour le personnel des universités.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Mesures appliquées pour augmenter la réussite en français au collégial pour 2025-2026 et les sommes prévues à cet effet en 2026-2027.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 27 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Montants alloués pour l'achat de livres dans les bibliothèques des cégeps en 2025-2026. Ventiler par établissement

RÉPONSE

CÉGEPS	MAOB - BIBLIO 2025-2026 (En milliers de dollars)
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	57,9
Cégep d'Ahuntsic	80,5
Collège d'Alma	30,7
Cégep André-Laurendeau	57,3
Cégep de Baie-Comeau	19,7
Cégep Beauce-Appalaches	55,4
Cégep de Bois-de-Boulogne	58,5
Champlain Regional College	124,7
Cégep de Chicoutimi	52,3
Collège Dawson	86,9
Cégep de Drummondville	52,5
Cégep Édouard Montpetit	101,2
Cégep de St-Félicien	27,3
Cégep de Sainte-Foy	78,7
Cégep François-Xavier Garneau	75,3
Cégep de la Gaspésie et des Îles	25,8
Cégep Gérard-Godin	35,8
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	48,6
Collège Héritage	36,7
Cégep de St-Hyacinthe	65,3
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	57
Cégep de Saint-Jérôme	71,8
Cégep John Abbott	78,3
Cégep de Jonquière	61,6
Cégep régional de Lanaudière	146,3
Cégep de La Pocatière	28,3
Cégep de Saint-Laurent	60,4
Cégep de Lévis-Lauzon	54,7
Cégep Limoilou	89,9
Cégep Lionel Groulx	73,6
Cégep de Maisonneuve	76,1
Cégep Marie-Victorin	60,4
Cégep de Matane	18,3
Cégep Montmorency	86,9
Cégep de l'Outaouais	105,6
Cégep de Rimouski	54,8
Cégep de Rivière-du-Loup	31,8
Cégep de Rosemont	54,8
Cégep de Sept-Îles	16,9
Collège Shawinigan	26,6
Cégep de Sherbrooke	71,5

CÉGEPS	MAOB - BIBLIO 2025-2026
Cégep de Sorel-Tracy	27,6
Cégep de Thetford	30,8
Cégep de Trois-Rivières	62,1
Cégep de Valleyfield	57,1
Vanier College	78
Cégep de Victoriaville	47,5
Cégep du Vieux Montréal	73,8
Total	2 873,6

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Liste des institutions privées de niveau collégial (nouvelles et existantes) qui ont obtenu un permis ou un agrément pour l'année 2026-2027 avec, pour chacune, le montant de la subvention accordée et la clientèle visée. Liste des demandes de permis ou d'agrément en attente reçues en 2025-2026.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 17 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Liste des collèges et des cégeps ayant fait une demande de modification de leur devis scolaire, en précisant celles qui ont été refusées et celles qui ont été acceptées, ainsi que les sommes allouées par le ministère à cet effet au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 20 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Évolution des collaborations entre les universités et les entreprises depuis 2018

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 104 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Évolution et ventilation, par université et par cégep, du nombre d'étudiants étrangers, selon leur pays d'origine, depuis 2018-2019.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 103 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Évolution et ventilation, par université et cégep, du nombre d'étudiants français et belges inscrits dans les universités et cégeps du Québec en 2025-2026. Ventiler par institution et par nationalité.

RÉPONSE

Pour la dernière année disponible (2025-2026), les données portant sur le nombre d'étudiants internationaux français et belges inscrits dans chacune des universités et chacun des établissements d'enseignement collégial du Québec sont présentées dans les tableaux 1 et 2 de l'annexe 1.

Les effectifs étudiants sont comptabilisés au trimestre d'automne.

Tableau 1. Répartition des étudiants internationaux¹ français² et belges dans le réseau universitaire québécois selon l'établissement universitaire et le pays de citoyenneté, au trimestre d'automne, pour l'année universitaire 2025-2026^P

Établissement déclaré	Pays de citoyenneté	2025-2026 ^P
Université Laval (975000)	France	1 492
	Belgique	71
Sous-total - Université laval		1 563
Université McGill (979000)	France	1 893
	Belgique	92
Sous-total - McGill		1 985
Université Bishop's (981000)	France	128
	Belgique	9
Sous-total - Bishop's		137
Université de Montréal (976000)	France	2 781
	Belgique	198
Sous-total - Université de Montréal		2 979
École Polytechnique de Montréal (976002)	France	1 077
	Belgique	33
Sous-total - École Polytechnique de Montréal		1 110
École des Hautes Études Commerciales de Montréal (976001)	France	1 090
	Belgique	44
Sous-total - École des Hautes Études Commerciales de Montréal		1 134
Université Concordia (980000)	France	904
	Belgique	41
Sous-total - Concordia		945
Université de Sherbrooke (977000)	France	886
	Belgique	50
Sous-total - Université de Sherbrooke		936
Université du Québec à Montréal (978001)	France	1 321
	Belgique	72
Sous-total - Université du Québec à Montréal		1 393
Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	France	232
	Belgique	25
Sous-total - Université du Québec à Trois-Rivières		257
Université du Québec à Chicoutimi (978003)	France	844
	Belgique	23
Sous-total - Université du Québec à Chicoutimi		867
Université du Québec à Rimouski (978004)	France	200
	Belgique	8
Sous-total - Université du Québec à Rimouski		208
Université du Québec en Outaouais (978005)	France	144
	Belgique	8
Sous-total - Université du Québec en Outaouais		152

Établissement déclaré	Pays de citoyenneté	2025-2026 ^P
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	France	207
	Belgique	4
Sous-total - Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue		211
Institut national de la recherche scientifique (978008)	France	84
	Belgique	3
Sous-total - Institut national de la recherche scientifique		87
École nationale d'administration publique (978007)	France	18
	Belgique	1
Sous-total - École nationale d'administration publique		19
École de technologie supérieure (978010)	France	1 201
	Belgique	10
Sous-total - École de technologie supérieure		1 211
Télé-université (978011)	France	25
	Belgique	4
Sous-total - Télé-université		29
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (979655)*	France	0
	Belgique	0
Sous-total - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec		0
Total	France	14 527
	Belgique	696
Total		15 223

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système GDEU, données au 2025-11-28.

P: Les données sur les effectifs étudiants universitaires de l'automne 2025 sont provisoires.

1. Au Canada, le concept des « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les résidents permanents sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que tout membre de leur famille, né à l'extérieur du Canada vivant avec elles. Veuillez considérer que les données présentées ne permettent pas de discriminer,

2. Incluant la France métropolitaine et les départements, régions, territoires et collectivité d'outre-mer suivants: Saint-Pierre-et- Miquelon, St-Martin (française), Réunion, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Martinique, Îles Mayotte,

* Il est à considérer que l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) n'est pas un établissement universitaire, au sens de l'article 1 de la Loi sur les établissements d'enseignement universitaire (e-14.1). Cependant, l'organisme a obtenu le droit d'attribuer le qualificatif «universitaire» à un programme d'enseignement, comme l'indique l'article 4 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. Considérant cette distinction, il faut savoir que l'ITHQ n'est pas financé par les Règles budgétaires des universités.

Tableau 2. Répartition des effectifs¹ étudiants internationaux² français³ et belges dans le réseau collégial québécois selon l'organisme responsable d'enseignement et le pays de citoyenneté, au trimestre d'automne, pour l'année scolaire 2025-2026p

Réseau d'enseignement	Nom de l'organisme responsable	Pays de citoyenneté	2025-2026p
Public	Cégep André-Laurendeau (929000)	France	112
	Cégep Beauce-Appalaches (937000)	France	37
	Cégep d'Ahuntsic (913000)	Belgique	3
		France	55
	Cégep de Baie-Comeau (931001)	Belgique	1
		France	124
	Cégep de Bois-de-Boulogne (914000)	France	25
	Cégep de Chicoutimi (932002)	Belgique	18
		France	136
	Cégep de Drummondville (907001)	France	47
	Cégep de Granby (904001)	Belgique	2
		France	25
	Cégep de Jonquière (932003)	Belgique	8
		France	308
	Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)	France	66
	Cégep de La Pocatière (923000)	Belgique	2
		France	84
	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (920000)	France	16
	Cégep de Lévis (921000)	Belgique	1
		France	54
	Cégep de l'Outaouais (919000)	France	21
	Cégep de Maisonneuve (916000)	Belgique	1
		France	34
	Cégep de Matane (927000)	Belgique	1
		France	149
	Cégep de Rimouski (901000)	Belgique	1
		France	41
	Cégep de Rivière-du-Loup (922000)	Belgique	1
		France	89
	Cégep de Rosemont (915000)	France	71
	Cégep de Sainte-Foy (903000)	France	64
	Cégep de Saint-Jérôme (928000)	France	21
	Cégep de Saint-Laurent (912000)	Belgique	1
		France	43
	Cégep de Sept-Îles (931002)	France	32
	Cégep de Shawinigan (906000)	France	38
	Cégep de Sherbrooke (904000)	France	76
	Cégep de Sorel-Tracy (907002)	France	5
	Cégep de St-Félicien (932004)	France	300
	Cégep de St-Hyacinthe (907003)	France	31
	Cégep de Thetford (924000)	Belgique	1
		France	57
	Cégep de Trois-Rivières (905000)	Belgique	2
		France	147
	Cégep de Valleyfield (918000)	France	7
	Cégep de Victoriaville (925000)	France	52
	Cégep du Vieux Montréal (917000)	Belgique	2
		France	147
	Cégep Édouard Montpetit (909000)	Belgique	3
		France	75
Cégep François-Xavier Garneau (926000)	Belgique	2	
	France	80	
Cégep Gérard-Godin (939000)	France	15	
Cégep John Abbott (935000)	France	5	
Cégep Limoilou (902000)	France	217	
Cégep Lionel Groulx (911000)	France	16	
Cégep Marie-Victorin (938000)	France	131	
Cégep Montmorency (930000)	France	39	
Cégep régional Champlain (936000)	France	6	
Cégep régional de Lanaudière (940000)	France	19	
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (908000)	France	23	
Collège d'Alma (932001)	France	99	
Collège Dawson (933000)	France	21	
Collège Héritage (919001)	France	1	
Vanier College (934000)	France	37	
Total Public	France	3 298	
	Belgique	50	
	Total	3 348	

Réseau d'enseignement	Nom de l'organisme responsable	Pays de citoyenneté	2025-2026p
Subventionné	Campus Notre-Dame-de-Foy (210508)	France	15
	Collège André-Grasset (749547)	France	1
	Collège Bart (1975) (669537)	France	6
	Collège Décarie (693515)	France	1
	Collège Ellis (250506)	France	3
	Collège international Marie de France (749557)	Belgique	1
		France	46
	Collège Jean-de-Brébeuf (749556)	Belgique	1
		France	3
	Collège Laflèche (260501)	France	30
	Collège LaSalle (749548)	Belgique	1
		France	38
	Collège Marianopolis (749712)	France	2
	Collège O'Sullivan de Montréal inc. (749561)	France	6
	Collège Stanislas inc. (719517)	France	34
	Collège Universel (690555)	France	10
	Collégial international Sainte-Anne (693530)	France	12
	École nationale de cirque (749937)	France	15
	Institut Teccart (692550)	France	1
	Méridi Collégial Privé (669506)	France	35
Séminaire de Sherbrooke (270543)	France	5	
Total Subventionné	France	263	
	Belgique	3	
	Total	266	
Non Subventionné	Cargair Ltée (693651)	France	2
	Collège Air Richelieu (693590)	France	6
	Collège Canada (693550)	France	1
	Collège CDI Administration . Technologie . Santé (749747)	France	1
	Collège de l'immobilier du Québec (692590)	France	2
	Collège Eid Air Aviation (693693)	France	1
	Collège iFly inc. (693800)	France	1
	Collège Select Aviation (693695)	France	3
	École de danse contemporaine de Montréal (749751)	Belgique	1
	Hélicraft (693661)	Belgique	2
		France	13
	Institut Élite de Montréal (693795)	France	1
	Institut Trebas Québec inc. (749738)	France	5
	Isart Digital (693600)	France	26
	Les Écoles Créatives (749795)	France	8
	Méridi Collégial Privé (669506)	France	11
Passport Hélico (693697)	France	2	
Total Non Subventionné	France	83	
	Belgique	3	
	Total	86	
Gouvernemental	Conservatoire de musique de Montréal (749572)	France	1
	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (749655)	France	13
Total Gouvernemental	France	14	
	Belgique	0	
	Total	14	
Total général	France	3 658	
	Belgique	56	
	Total	3 714	

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données au 2025-11-09.

P: les données de l'automne 2025 sont considérées incomplètes.

Notes :

1. Les données ci-dessus incluent les étudiants s'étant désinscrits ou ayant abandonné tous leurs cours conformément à l'article 29 du Règlement sur le régime des études collégiales (C-29, r. 4).

2. Au Canada, le concept des « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les résidents permanents sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que tout membre de leur famille, né à l'extérieur du Canada vivant avec elles. Veuillez considérer que les données présentées ne permettent pas de discriminer, la présence sur le territoire québécois, des étudiants internationaux.

3. Incluant la France métropolitaine et les départements, régions, territoires et collectivité d'outre-mer suivants: Saint-Pierre-et-Miquelon, St-Martin (française), Réunion, Polynésie-française, Nouvelle-Calédonie, Martinique, Îles Mayotte, Guyane française et Guadeloupe.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Liste des programmes autofinancés, par université. Nombre de demandes, par année, en précisant celles qui ont été refusées et celles qui ont été acceptées en 2025-2026.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 105 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Liste des programmes offerts en partie ou en totalité en anglais conjointement ou non par une université francophone en 2025-2026.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 65 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre d'étudiants qui fréquentent un programme offert en partie ou en totalité en anglais dans une institution francophone en 2025-2026. Ventiler par institution d'enseignement supérieur et par programme.

RÉPONSE

Le MES ne détient pas de données officielles sur les programmes offerts partiellement en anglais ni sur la langue d'enseignement des programmes universitaires.

Toutefois, le MES présente le nombre d'effectifs inscrits dans les établissements anglophones des organismes responsables francophones (cégeps ou collèges), qui sont des programmes offerts en totalité en anglais. Le nombre d'étudiants qui fréquentent les établissements anglophones des organismes responsables francophones, selon l'organisme et le programme collégial, à l'automne 2024 et 2025^P, est disponible à l'annexe 1.

Tableau. Répartition des effectifs étudiants qui fréquentent les établissements anglophones* relevant d'organismes responsables francophones** au collégial, selon l'organisme responsable, l'organisme collégial et le programme collégial, au trimestre d'automne, pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026P

Organisme responsable francophone	Organisme collégial anglophone	Programme collégial	2024-2025	2025-2026 ^P	
Campus Notre-Dame-de-Foy (210508)	Campus Notre-Dame-de-Foy/Conège DCMI (pour Cégep)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	25	10	
	Cégep de Rosemont	Arts, lettres et communication (500A1)	14	29	
Total Campus Notre-Dame-de-Foy (210508)			39	39	
Cargair Ltée (693651)	Cargair Ltée (secteur anglophone) (693652)	Montage professionnel - aérospatiaux, programme international	37	12	
	Total Cargair Ltée (secteur anglophone) (693652)	Pilote professionnel - avion (EWA13)	3		
Total Cargair Ltée (693651)			40	12	
Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)	Campus de Montréal / Montreal Campus (900007)	Gestion de l'approvisionnement international	40	12	
		ALCACC	170	2	
	Total Campus de Montréal / Montreal Campus (900007)	Gestion du transport et logistique (LCACC)		1	
		Programmation d'applications mobiles (LEAC8)		31	
	Gaspésie Pavillon (section anglophone) (900001)	Techniques de l'informatique - Test de logiciels		20	
		ALCACC		51	
	Total Gaspésie Pavillon (section anglophone) (900001)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)		273	2
		Sciences de la nature (200B1)		8	7
	Cégep à distance (anglophone) (915003)	Sciences humaines (300A1)		12	14
		Techniques du tourisme d'aventure (414B0)		60	48
Total Cégep de Rosemont (915000)	Tremplin DEC (08106)		2	3	
	Sciences humaines (300A1)		82	72	
Total Cégep de Rosemont (915000)			355	74	
Cégep de Sept-Îles (931002)	Cégep de Sept-Îles (section anglophone) (931003)	Sciences humaines (300A1)	2	4	
		Tremplin DEC (08106)	2	4	
Total Cégep de Sept-Îles (931002)			17	4	
Total Cégep de Sept-Îles (931002)	Éducation en services à l'enfance (JEE03)		17	4	
			38	71	

Tableau. Répartition des effectifs étudiants qui fréquentent les établissements anglophones* relevant d'organismes responsables francophones** au collégial, selon l'organisme responsable, l'organisme collégial et le programme collégial, au trimestre d'automne, pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026P

Organisme responsable francophone	Organisme collégial anglophone	Programme collégial	2024-2025	2025-2026 ^P
Campus Notre-Dame-de-Foy (210508)	Campus Notre-Dame-de-Foy/Conège DCMI (pour Cégep)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	25	10
	Campus Notre-Dame-de-Foy/Conège DCMI (pour Collège)	Arts, lettres et communication (500A1)	14	29
Total Campus Notre-Dame-de-Foy (210508)			39	39
Cargair Ltée (693651)	Cargair Ltée (secteur anglophone) (693652)	Montage professionnel - aérospatiaux, programme international	37	12
	Total Cargair Ltée (secteur anglophone) (693652)	Pilote professionnel - avion (EWA13)	3	
Total Cargair Ltée (693651)			40	12
Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)	Campus de Montréal / Montreal Campus (900007)	Gestion de l'approvisionnement international	40	12
		ALCACC	170	2
		Gestion du transport et logistique (LCACC)	1	
		Programmation d'applications mobiles (LEAC8)	31	
		Techniques de l'informatique - Test de logiciels	20	
		ALCACC		
		Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	51	
		Total Campus de Montréal / Montreal Campus (900007)	273	2
		Sciences de la nature (200B1)	8	7
		Sciences humaines (300A1)	12	14
Gaspésie Pavillon (section anglophone) (900001)	Techniques du tourisme d'aventure (414B0)	60	48	
	Tremplin DEC (08106)	2	3	
Total Gaspésie Pavillon (section anglophone) (900001)		82	72	
Total Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)			355	74
Cégep de Rosemont (915000)	Cégep à distance (anglophone) (915003)	Sciences humaines (300A1)	2	4
		Total Cégep de Rosemont (915000)	2	4
Cégep de Sept-Îles (931002)	Cégep de Sept-Îles (section anglophone) (931003)	Sciences humaines (300A1)	16	3
		Tremplin DEC (08106)	1	1
Total Cégep de Sept-Îles (931002)			17	4
Total Cégep de Sept-Îles (931002)	Éducation en services à l'enfance (JEE03)		17	4
			38	71

Organisme responsable francophone	Organisme collégial anglophone	Programme collégial	2024-2025	2025-2026 ^P
Cégep de St-Félicien (932004)	Centre de Saint-Félicien (anglophone) (932011)	Éducation spécialisée - enfance autochtone et multiculturelle (ENCL1A)		19
		Géologie des ressources minérales (ETC0C)	7	
		Gestion de services à l'enfance (JEE09)	22	3
		Hors cheminement (08002)	10	8
		Management de l'hotellerie et de la restauration dans un établissement d'enseignement (MHA00)	4	4
		Protection de la faune en Eeyou Istchee (CLT00)	15	10
		Soins infirmiers (180A0)	2	1
		Techniques d'administration et de gestion (410G0)	6	5
		Techniques du milieu naturel (147A0)	15	25
		Tremplin DEC - Autochtones (08105)	9	3
Total Cégep de Saint-Félicien (anglophone) (932011)			128	149
Total Cégep de St-Félicien (932004)			128	149
Cégep Édouard Montpetit (909000)		Techniques de maintenance d'aéronefs (280C0)	48	47
		Tremplin DEC (08106)	1	
Total Cégep Édouard Montpetit (909000)			49	47
Cégep Marie-Victorin (938000)	Cégep Marie-Victorin (section anglophone) (938003)	Administration des réseaux et sécurité informatique (ALC00)	12	
		Comptabilité et gestion financière informatisée (LCA00)	10	
		Management and accounting Technology (LCACP)	65	3
		Sciences humaines (300A1)	7	8
		Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	114	46
		Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	208	57
		Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	208	57
		Sciences de la nature (200B1)	4	3
		Sciences humaines (300A1)	39	39
		Total Cégep Marie-Victorin (section anglophone) (938003)		
Total Cégep Marie-Victorin (938000)			43	42
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (908000)	Cégep St-Jean-sur-Richelieu (militaire anglophone) (908002)	Concept Art (NTL1V)	20	25
		Concept Art (NTL1V)	20	25
Total Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (908000)			20	25
Cestar Collège - Syn Studio (693630)		Concept Art (NTL1V)	20	25
		Concept Art (NTL1V)	20	25

Organisme responsable francophone	Organisme collégial anglophone	Programme collégial	2024-2025	2025-2026 ^P
Total Cestar Collège - Syn Studio (693630)			20	25
Collège Air Richelieu (693590)	Collège Air Richelieu (secteur anglophone) Collège Air Richelieu (secteur anglophone)	Pilote de ligne, ATPL (EWA1A)	49	
Total Collège Air Richelieu (693590)	Total Collège Air Richelieu (secteur anglophone) (693591)		49	
Collège April-Fortier inc. (749720)	Collège April-Fortier, enseignement en anglais Collège April-Fortier, enseignement en anglais	Organisation de voyages nationaux et internationaux GLC10	1	
Total Collège April-Fortier inc. (749720)	Total Collège April-Fortier, enseignement en anglais (748720)		1	
Collège Avalon (693671)	Collège Avalon (secteur anglophone) (693674)	Adjointe de direction (LCE00)	6	
Total Collège Avalon (693671)	Total Collège Avalon (secteur anglophone) (693674)	Gestion de commerce international (LCAFM)	42	
Collège Canada inc. (693550)	Collège Canada inc. (secteur anglophone) (693553)	Administration de bases de données (LEACC)	4	
Total Collège Canada inc. (693550)	Total Collège Canada inc. (secteur anglophone) (693553)	Administration des affaires et commerce (LCAEE)	21	
		Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	12	
			37	
			37	
		Conception, modélisation et animation 3D (NTL0Z)	18	7
		Gestion de réseaux (LEAAE)	4	5
		Gestion financière informatisée (LEAAC)	19	5
		Programmeur-analyste (LEA9C)	19	5
		Spécialiste en cybersécurité (LEADV)	28	13
		Spécialiste en intelligence artificielle (LEAES)	8	11
		Spécialiste en technologies appliquées à la communication multimédia	10	4
		Techniques d'éducation à l'enfance (JEE13)	3	
		Techniques d'éducation spécialisée (JNCIU)	15	7
		Techniques juridiques (JCA1F)	27	12
Collège CDI Administration . Technologie . Santé (749747)	Total Collège CDI Administration . Technologie . Santé - Pointe-Claire (691583)	Total Collège CDI Administration . Technologie . Santé - Pointe-Claire (691583)	151	69
	Collège CDI Administration . Technologie . Santé, enseignement en anglais (388551)	Gestion de réseaux (LEAAE)	3	2
		Programmeur-analyste (LEA9C)	14	4

Organisme responsable francophone	Organisme collégial anglophone	Programme collégial	2024-2025	2025-2026 ^P	
Total Collège CDI Administration . Technologie . Santé (693760)	Total Collège CDI Administration . Technologie . Santé, enseignement en anglais (388551)		17	6	
	Collège CDI Administration . Technologie . Santé, enseignement en anglais (747747)	Gestion de réseaux (LEAAE)		7	
		Programmeur-analyste (LEA9C)		7	
		Spécialiste en cybersécurité (LEADV)		23	11
		Total Collège CDI Administration . Technologie . Santé, enseignement en anglais (747747)		37	11
		Collège CDI Administration. Technologie. Santé - Longueuil (secteur anglophone) (290505)	Gestion de réseaux (LEAAE)	2	
		Total Collège CDI Administration. Technologie. Santé - Longueuil (secteur anglophone) (290505)	Programmeur-analyste (LEA9C)	2	
			Gestion de réseaux (LEAAE)	4	
		Total Collège CDI Administration. Technologie. Santé - Longueuil (secteur anglophone) (290505)		1	
		Total Collège CDI Administration . Technologie . Santé (749747)		210	86
		Collège Cumberland (693760)	Marketing numérique (NWKY21)		5
Total Collège Cumberland (693760)			5		
Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc. (693610)	Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc (secteur anglophone) (693611)	Gestion de l'approvisionnement international (LEAED)	16	3	
		Gestion des affaires (LCA67)	8	13	
		Techniques de l'informatique - Test de logiciels (LEA60)	11	4	
		Total Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc (secteur anglophone) (693611)	35	20	
		Total Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc. (693610)	35	20	
Collège de l'immobilier du Québec (secteur anglophone) (692591)	Collège de l'immobilier du Québec (secteur anglophone) (692591)	Courtage immobilier commercial (EEC2F)		123	
		Courtage immobilier résidentiel (EEC22)		37	
		Total Collège de l'immobilier du Québec (secteur anglophone) (692591)		160	
		Collège de l'immobilier du Québec (secteur anglophone) (692595)	Courtage immobilier commercial (EEC2F)	5	
		Total Collège de l'immobilier du Québec (secteur anglophone) (692595)	Courtage immobilier résidentiel (EEC22)	57	
			62		
Total Collège de l'immobilier du Québec (692590)			222		
Collège de pilotage Saint-Hubert (693691)	Collège de pilotage Saint-Hubert (secteur anglophone) (693691)	Pilote de ligne - ATP (A) (EWA12)	22	24	
		Total Collège de pilotage Saint-Hubert (secteur anglophone) (693692)	22	24	
Total Collège de pilotage Saint-Hubert (693691)			22	24	
	Collège des Technologies de l'Information de	Analyste en informatique d'entreprise (LCAEM)	3		
		Analyste en intelligence d'affaires et visualisation (LEA60)	25	7	

Organisme responsable francophone	Organisme collégial anglophone	Programme collégial	2024-2025	2025-2026 ^P
Collège des Technologies de l'Information de Montréal (693570)	Collège des Technologies de l'Information de Montréal (secteur anglophone) (693571)	Gestion des chaînes d'approvisionnement (LCAEN)	11	6
		Réseautique et soutien technique (LEACL)	22	8
Total Collège des Technologies de l'Information de Montréal (693570)	Total Collège des Technologies de l'Information de Montréal (693571)	Spécialisation Programmeur-analyste (LEACK)	2	
			63	21
Collège Ellis (250506)	Collège Ellis, Montréal (693520)	Administration et bureautique (LCEIR)	39	24
		Arts, lettres et communication (500AI)	67	20
Total Collège Ellis (250506)	Total Collège Ellis, Montréal (693520)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	40	29
			146	73
Collège Greystone (693710)	Collège Greystone (secteur anglophone) (693711)	Gestion du commerce international (LCAFA)	146	73
		Spécialiste en marketing numérique (NWY24)	64	3
Total Collège Greystone (693710)	Total Collège Greystone (secteur anglophone) (693711)		83	49
			147	52
Collège Herzing (749758)	Collège Herzing (secteur anglophone) (749759)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	147	52
			1	
Total Collège Herzing (749758)	Total Collège Herzing (secteur anglophone) (749759)	Administration des affaires, comptabilité et paye (LCA3E)	1	
		Animation 3D (NTL09)	18	
Total Collège Herzing (749758)	Total Collège Herzing (secteur anglophone) (749759)	Conception et dessin assistés par ordinateur (ELCLO)	18	
		Cybersécurité (LEAEG)	14	
Total Collège Herzing (749758)	Total Collège Herzing (secteur anglophone) (749759)	Design d'intérieur (NTA1K)	32	
		Développeur/développeuse de logiciels (LEAEJ)	61	
Total Collège Herzing (749758)	Total Collège Herzing (secteur anglophone) (749759)	Gestion des affaires (LCA7N)	25	
		Les affaires et le commerce international (LCA7D)	25	
Total Collège Herzing (749758)	Total Collège Herzing (secteur anglophone) (749759)	Systèmes de micro-ordinateurs et réseaux (LEA3V)	10	
		Technicien/technicienne de réseau informatique (LEA3H)	1	
Total Collège Herzing (749758)	Total Collège Herzing (secteur anglophone) (749759)	Techniques d'architecture durable (EEC2Q)	17	
		Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	28	
Total Collège Herzing (749758)	Total Collège Herzing (secteur anglophone) (749759)		20	
			269	

Organisme responsable francophone	Organisme collégial anglophone	Programme collégial	2024-2025	2025-2026 ^P
Total Collège Herzing (749758)			270	
Collège Kensley inc. (693780)	Collège Kensley inc. (secteur anglophone) (693781)	Assurance-qualité des logiciels (LEADE)	58	13
Total Collège Kensley inc. (693780)	Total Collège Kensley inc. (secteur anglophone) (693781)		58	13
		Animation 3D pour la télévision et le cinéma	25	
		Arts, lettres et communication (500A1)	22	7
		Commercialisation de la mode (571C0)	159	123
		Commercialisation de la mode (NTC1W)	1	
		Courtier immobilier résidentiel (EEC24)	23	
		Design de jeux et de niveaux (NTL1H)	97	14
		Design de mode (571A0)	179	159
		Design de mode (NTC0Q)	11	
		Design d'intérieur (NTA21)	24	3
		Design Graphique (NTA1C)	76	21
		Gestion de commerces (LCA70)	369	151
		Gestion d'un établissement de restauration (430B0)	1	
		Installation et administration des réseaux (LEA99)	142	73
		Intelligence artificielle et apprentissage automatique	60	18
		Logistique du transport (LCA5G)	349	210
		Programmeur-analyste en technologies de	247	107
		Sciences humaines (300A1)	62	64
		Stratégie sur les réseaux sociaux (NWX1X)	17	
		Techniques d'administration et de gestion (410G0)	282	187
		Techniques de comptabilité et de gestion (LCA71)	23	10
		Techniques de design d'intérieur (570E0)	66	75
		Techniques de gestion hôtelière (430A0)	44	44
		Techniques de gestion hôtelière (LJA17)	114	51
		Techniques de l'éducation à l'enfance (JEE0Q)	1	
		Techniques de l'informatique (420B0)	348	273
Collège LaSalle (749548)	Collège LaSalle (secteur anglophone) (748548)			

Organisme responsable francophone	Organisme collégial anglophone	Programme collégial	2024-2025	2025-2026 ^P
		Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	29	56
		Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	305	168
		Techniques d'éducation spécialisée (351A1)	40	24
		Tremplin DEC (08106)	8	14
	Total Collège LaSalle (secteur anglophone) (748548)		3 124	1 852
	Collège LaSalle (secteur anglophone) (749649)	Techniques de design d'intérieur (570E0)	12	9
	Total Collège LaSalle (secteur anglophone) (749649)		12	9
Total Collège LaSalle (749548)			3 136	1 861
Collège l'Avenir de Rosemont inc. (693735)	Collège l'Avenir de Rosemont inc. (secteur anglophone) (693736)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	2	
	Total Collège l'Avenir de Rosemont inc. (693735)		2	
Total Collège l'Avenir de Rosemont inc. (693735)			2	
Collège national de science et technologie inc. (693770)	Collège national de science et technologie inc. (secteur anglophone) (693771)	Entrepreneur en technologie (LCAFV)	13	
		Gestion de projets (LCAFU)	21	
		Gestion de réseaux (LEADG)	14	
	Total Collège national de science et technologie inc. (693770)		48	
Total Collège national de science et technologie inc. (693770)			48	
Collège O'Sullivan de Montréal inc. (749561)	Collège O'Sullivan de Montréal inc. (secteur anglophone) (748561)	Techniques juridiques (310C0)	111	127
	Total Collège O'Sullivan de Montréal inc. (749561)		111	127
Total Collège O'Sullivan de Montréal inc. (749561)			111	127
Collège Select Aviation (693695)	Collège Select Aviation (secteur anglophone) (693696)	Entretien et réparation d'avions	28	9
		Entretien et réparation d'avions	2	1
		Entretien et réparation d'avions	101	44
		Entretien et réparation d'avions	4	
	Total Collège Select Aviation (secteur anglophone) (693695)		135	54
Total Collège Select Aviation (693695)			135	54
École nationale de cirque (749937)	École nationale de cirque, secteur anglophone (749937)	Instructeur en arts du cirque (NRC08)	2	4
	Total École nationale de cirque (749937)		2	4
Total École nationale de cirque (749937)			2	4
Institut d'enregistrement du Canada (750505)	Institut d'enregistrement du Canada (secteur anglophone) (750506)	Techniques de sonorisation et d'enregistrement	26	

Organisme responsable francophone	Organisme collégial anglophone	Programme collégial	2024-2025	2025-2026 ^P
Institut d'enregistrement du Canada (359505)	Total Institut d'enregistrement du Canada (secteur anglophone) (359506)		26	
Total Institut d'enregistrement du Canada (359505)			26	
Institut Trebas Québec inc. (749738)	Institut Trebas Québec inc. (secteur anglophone) (693704)	Analyste en sécurité informatique (LEADU)	10	
		Analytique, mégadonnées et intelligence d'affaires	8	
		Compétence électronique et gestion des affaires en	75	
		Postproduction audio et vidéo (NWX1Y)	9	
			102	
	Total Institut Trebas Québec inc. (secteur anglophone) (693704)			
Institut Trebas Québec inc. (749738)	Institut Trebas Québec inc. (secteur anglophone) (748738)	Analyste en sécurité informatique (LEADU)	11	21
		Commerce électronique et gestion des affaires en	9	39
		Conception sonore (NXC0Y)	26	18
		Gestion dans l'industrie de la musique (NXC0E)	3	8
			19	30
	Total Institut Trebas Québec inc. (secteur anglophone) (748738)		68	116
	Total Institut Trebas Québec inc. (749738)		170	116
Rubika Montréal (693603)	Rubika Montréal (secteur anglophone) (693604)	Animation 3D/VFX (NTL1S)	10	
			24	
	Total Rubika Montréal (secteur anglophone) (693604)		34	
Total Rubika Montréal (693603)			34	
Total général			5 656	3 126

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données au 2025-11-09.

P : les données de l'automne 2025 sont provisoires.

Notes :

Les données ci-dessus incluent les étudiants s'étant désinscrits ou ayant abandonné tous leurs cours conformément à l'article 29 du Règlement sur le régime des études collégiales (C-29, r. 4).

* Langue d'enseignement de l'organisme fréquenté = Anglais.

** Langue d'enseignement de l'organisme responsable = Français.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre d'étudiants résidents du Québec titulaires d'un diplôme d'études secondaires de l'Ontario admis à l'université. Ventiler par université.

RÉPONSE

Le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec détient les données relatives aux diplômes d'enseignement supérieur obtenus au Québec. Il ne détient pas celles relatives aux résidents du Québec qui font des études à l'extérieur du Québec.

MINISTÈRE DE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Ventilation des sommes accordées pour les programmes PART et PAREA.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 67 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Pour chaque faculté de médecine, préciser :

- a. le nombre d'étudiants admis, par année depuis 2018;
- b. le nombre d'étudiants étrangers admis, par année, depuis 2018;
- c. la provenance des étudiants étrangers admis, par année, depuis 2018;
- d. le nombre d'étudiants ayant terminé leur doctorat, par année et par faculté de médecine, depuis 2018;
- e. le nombre d'étudiants étrangers ayant terminé leur doctorat, par année et par faculté de médecine, depuis 2018;
- f. le nombre d'étudiants payant des droits de scolarité d'étudiants étrangers (étudiants canadiens) ainsi que le montant des droits de scolarité pour chaque année depuis 2018 et pour chaque faculté;
- g. parmi tous les étudiants admis en faculté de médecine, le nombre payant des droits de scolarité d'étudiants étrangers (étudiants non canadiens).

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 69 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Depuis 2018, indiquer la provenance des étudiants en médecine, fournir une ventilation par faculté.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 70 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Pour chaque faculté de médecine, depuis 2018, indiquer :

- a. Le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence en médecine de famille ;
- b. Le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence dans une spécialité ;
- c. Le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence au Québec ;
- d. Le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence hors Québec.

RÉPONSE

Sous-questions a) et b) :

Tableau indiquant le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence en médecine de famille et le nombre d'étudiants qui choisissent une spécialité par faculté de médecine d'accueil et par année d'entrée en résidence

ANNÉE	FACULTÉ								TOTAL		
	Laval		Sherbrooke		McGill		Montréal		Fam.	Spé.	TOTAL
	Fam.	Spé.	Fam.	Spé.	Fam.	Spé.	Fam.	Spé.			
2017-2018	100	107	101	85	94	89	143	133	438	414	852
2018-2019	98	99	97	89	98	90	144	137	437	415	852
2019-2020	126	106	108	85	98	89	151	135	483	418	901
2020-2021	122	112	96	89	96	94	152	141	466	436	905
2021-2022	104	110	89	88	98	88	138	130	430	416	845
2022-2023	111	107	89	92	98	89	140	135	438	423	861
2023-2024	110	119	87	84	104	87	140	140	441	430	871
2024-2025*	101	104	108	94	96	95	153	143	458	436	894
2025-2026**	114	110	100	93	108	97	158	143	480	443	923

* Données partiellement validées.

** Données provisoires.

Source : Données fournies par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le 26 janvier 2026.

Sous-questions c) et d) :

Tableau indiquant le nombre d'étudiants diplômés du Québec admis en résidence au Québec (QC) dans le contingent régulier et hors Québec (HQ) lors du jumelage principal en résidence par faculté de médecine de diplomation et par année d'entrée en résidence

Année	FACULTÉ							
	Laval		Sherbrooke		McGill		Montréal	
	QC	HQ	QC	HQ	QC	HQ	QC	HQ
2017-2018	197	11	180	3	147	72	258	8
2018-2019	185	2	174	2	152	64	267	18
2019-2020	231	2	194	11	112	57	290	11
2020-2021	224	3	182	9	124	62	308	4
2021-2022	232	2	177	21	122	53	253	12
2022-2023	205	3	173	12	149	56	262	12
2023-2024	215	8	164	9	142	55	266	8
2024-2025*	195	6	192	16	151	64	278	17
2025-2026**	216	11	184	10	167	74	278	19

* Données partiellement validées.

** Données préliminaires.

Source : Données fournies par le BCI, le 26 janvier 2026, pour les diplômés du Québec admis dans le contingent régulier au Québec. Pour les diplômés du Québec admis en résidence hors du Québec : selon les résultats de l'admission en résidence après le 2^e tour de Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS) et qui sont publiés en avril de chaque année, incluant les mouvements post-jumelage.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Pour chaque faculté de médecine, indiquer :

- a) Le nombre de médecins ayant terminé leur résidence et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 2018 ;
- b) Le nombre de médecins ayant terminé leur résidence en médecine de famille et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 2018 ;
- c) Le nombre de médecins ayant terminé leur résidence dans une spécialité et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 2018 ;
- d) Le nombre d'étudiants qui viennent compléter un *fellow* dans les facultés de médecine québécoises par faculté, et ce, par année depuis 2018 ;
- e) Le nombre de médecins formés à l'étranger ayant fait une demande pour refaire leur résidence au Québec afin d'y pratiquer, et ce, par année depuis 2018 ;
- f) Le nombre de demandes de médecins formés à l'étranger acceptées, et ce, par année depuis 2018 ;
- g) Le nombre de postes de résidents vacants/non comblés, et ce, par année depuis 2018.

RÉPONSE

Sous-questions a) b) c)

Le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) ne collige pas de données sur ce sujet. Les informations suivantes sont tirées du *Canadian Post-M.D. Education Registry* (CAPER). De plus, les données présentées ne sont pas ventilées selon les différentes spécialités de la médecine.

Nouveaux médecins qui ont complété leur programme de résidence d'une faculté de médecine québécoise en juillet 2022 et qui pratiquent la médecine au Québec deux ans plus tard (2024)

	Université Laval	Université de Sherbrooke	Université de Montréal	Université McGill	Total
Nombre de médecins finissants en 2022	224	170	308	260	962
Nombre de médecins finissants en 2020 qui pratiquent au Québec en 2022 (%)*	209 (93,3 %)	147 (86,5 %)	286 (92,9 %)	217 (83,5 %)	859 (89,3 %)

* Le pourcentage indique la proportion de médecins diplômés d'une faculté de médecine au Québec en 2022 qui pratiquent au Québec en 2024 sur l'ensemble des finissants du Québec en 2022.

Source : Page web consultée le 5 février 2026 : <https://caper.ca/sites/default/files/pdf/province/2024-QC-SectionD.pdf>

Sous-question d)

Nombre d'étudiants ¹ qui viennent compléter un *fellows* ² dans les facultés de médecine québécoises par faculté, et ce, par année depuis 2018

ANNÉE	FACULTÉ				TOTAL
	U. Laval	U. McGill	U. de Montréal	U. de Sherbrooke	
2018-2019	2	2	5	6	15
2019-2020	11 ³	1	10 ⁴	7 ⁵	28 ⁶
2020-2021	5	13	8	1	27 ⁷
2021-2022	4	16	14	1	35 ⁸
2022-2023	3	10	11	0	24
2023-2024	3	4	12	0	19
2024-2025	3	10	15	0	28
2025-2026*	3	13	12	1	29

* Données préliminaires

Source : Banque de données sur les résidents du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), données disponibles en avril de l'année universitaire concernée (compilées le 26 janvier 2026)

1. On définit comme des étudiants, des résidents en formation postdoctorale, inscrits dans le contingent régulier (incluant les résidents diplômés hors du Canada et des États-Unis admis dans le contingent régulier).
2. Résidents en formation complémentaire pour recrutement universitaire, financés par la Régie de l'assurance maladie du Québec, excluant les moniteurs.
3. Incluant deux fellows de 6 mois hors quota.
4. Incluant un fellow de 6 mois hors quota.
5. Incluant un fellow de 6 mois et une 2e année de fellow, tous les deux hors quota.
6. Incluant cinq fellows hors quota : quatre fellows de 6 mois et un fellow de 2^e année.
7. Bien que les modalités postdoctorales ne prévoient que 26 places initialement, le MSSS en a finalement autorisé 28. Il a donc implicitement autorisé 2 places hors quota. Une personne s'est toutefois désistée de sa formation de sorte que seulement 27 ont été complétées.
8. Bien que les modalités postdoctorales ne prévoient que 26 places initialement, le MSSS en a finalement autorisé 35. Il a donc implicitement autorisé 9 places hors quota, notamment en raison des conditions difficiles de formation à l'étranger pour les résidents qui s'apprêtaient à y être formés, au moment des restrictions de voyages liées à la COVID-19.

Sous-questions e) f) g)

Nombre de demandes de médecins étrangers, diplômés hors du Canada et des États-Unis (DHCEU), nombre de DHCEU ayant obtenu un poste (dans le contingent régulier) et nombre de postes vacants, et ce, par année depuis 2018

Année	Nombre de demandes ¹	Nombre de DHCEU ayant obtenu un poste	Nombre de postes vacants ²
2018	118	39	65
2019	127	36	29
2020	179	42	36
2021	198 ³	43	76
2022	149 ⁴	48	76
2023	194 ⁵	46	73
2024	130 ⁶	48	71
2025*	150 ⁷	53	61

* Données préliminaires

Source : Données fournies par le BCI, 26 janvier 2026.

1. Ce nombre inclut les personnes qui ont déjà fait une demande. Lorsqu'un candidat reçoit une réponse négative, il a le droit de représenter son dossier l'année suivante. Certains candidats ont présenté leur dossier à plus de trois reprises. Il s'agit ici du nombre total de DHCEU ayant participé à tout le processus de jumelage 2018 incluant la soumission d'une liste de classement au deuxième tour pour les personnes non jumelées au premier tour et ayant présenté au moins une demande au Québec, sans s'être retiré du processus.
2. Les données disponibles concernent les postes vacants dans le contingent régulier après le deuxième tour et les mouvements post-jumelage. Le contingent particulier qui vise à offrir des postes à des candidats qui ont des statuts ou cheminements particuliers, dont certains DHCEU, a environ 20 places disponibles sur les 60 autorisées. Cependant, l'objectif n'est pas nécessairement de pourvoir tous les postes dans ce contingent, car il ne fait pas partie du calcul des besoins en effectifs au Québec.
3. Nombre total de DHCEU ayant participé au processus de jumelage. 106 candidats ont participé au deuxième tour et 86 ont soumis une liste de classement. 113 candidats ont donc participé à l'ensemble du processus, soit les 27 admis du premier tour et les 86 qui ont été jusqu'à l'étape de soumettre une liste de classement au deuxième tour. En ne considérant que ces 113 personnes, le taux de jumelage au Québec est de $43/113 = 38,05\%$.
4. Nombre total de DHCEU ayant participé au processus de jumelage en soumettant une liste de classement et ayant présenté au moins une demande au Québec, sans s'être retiré du processus au premier tour, et ayant participé au deuxième tour jusqu'au bout.
5. Nombre total de DHCEU ayant participé au processus de jumelage. 178 candidats ont participé au deuxième tour et 159 ont soumis une liste de classement. 194 candidats ont donc participé à l'ensemble du processus, soit les 35 admis du premier tour et les 159 qui ont été jusqu'à l'étape de soumettre une liste de classement au deuxième tour. En ne considérant que ces 194 personnes, le taux de jumelage est de $46/194 = 23,7\%$ au Québec. Toutefois, 19 de ces candidats ont été admis dans une autre province que le Québec de sorte que parmi les 194 personnes qui ont participé au processus au Québec, 65 ont été jumelés en résidence, soit, pour cette population, un taux de succès de 33,5 %. En outre, 16 autres médecins DHCEU ont été admis à l'externat dans l'une ou l'autre des facultés de médecine.
6. Nombre total de DHCEU ayant participé au processus de jumelage. 94 candidats ont participé au deuxième tour et 89 ont soumis une liste de classement. 130 candidats ont donc participé à l'ensemble du processus, soit les 41 admis du premier tour et les 89 qui ont été jusqu'à l'étape de soumettre une liste de classement au deuxième tour. En ne considérant que ces 130 personnes, le taux de jumelage est de $48/130 = 36,9\%$ au Québec. Toutefois, 7 de ces candidats ont été admis dans une autre province que le Québec de sorte que parmi les 130 personnes qui ont participé au processus au Québec, 55 ont été jumelés en résidence, soit, pour cette population, un taux de succès de 42,3 %.
7. Nombre total de DHCEU ayant participé au processus de jumelage. 122 candidats ont participé au deuxième tour et 115 ont soumis une liste de classement. 150 candidats ont donc participé à l'ensemble du processus, soit les 35 admis du premier tour et les 115 qui ont été jusqu'à l'étape de soumettre une liste de classement au deuxième tour. En ne considérant que ces 150 personnes, le taux de jumelage est de $53/150 = 35,3\%$ au Québec.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Le montant investi pour la formation d'un étudiant québécois en médecine.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 73 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Le montant investi pour la formation d'un étudiant étranger en médecine.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 74 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Le montant investi pour la formation des IPS en 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 76 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Le montant investi en bourses pour les IPS en 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 75 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Ventilation des montants pour la formation des infirmières praticiennes spécialisées depuis 2008-2009.
Fournir les prévisions pour 2026-2027.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 76 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui gradueront en 2026-2027.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 77 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui ont entamé le programme depuis 2018-2019.
Fournir les prévisions pour 2026-2027.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 78 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre d'étudiants inscrits aux programmes menant à un diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement en 2025-2026. Ventiler par université et par programme d'inscription.

RÉPONSE

L'annexe 1 présente l'effectif inscrit à l'automne dans les programmes autorisés en enseignement pour du personnel non légalement qualifié. L'information est détaillée selon le programme et l'établissement, pour l'année universitaire 2025-2026p.

Tableau. Répartition des effectifs étudiants dans des programmes d'enseignement autorisés (Règlement sur l'autorisation d'enseigner), pour du personnel non légalement qualifiés, à l'automne, selon la composante de programme et l'université, pour l'année universitaire 2025-2026^p

Nom de l'établissement déclaré	Nom des composantes de programme	2025-2026 ^p
Télé-université (978011)	DESS EN ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (210)	549
	DESS EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE (1785)	62
	DESS EN ENSEIGNEMENT DE L'UNIVERS SOCIAL AU SECONDAIRE (4062)	21
Université du Québec à Montréal (978001)	DESS ÉDUC. PRÉSCOLAIRE ET ENS. PRIMAIRE (ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (20	20
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	DESS QUALIFIANT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, MATHÉMATIQUES (1	59
	DESS QUALIFIANT ENSEIGN. SECONDE, FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEM (100
Total général		811

Source : MES, DGPP, DSIG, Portail informationnel, système GDEU, données au 2025-11-28.

p : Les données sur les effectifs étudiants universitaires de l'automne 2025 sont provisoires.

Considérant la mise à jour de la table de concordance des composantes de programmes menant à l'obtention d'un brevet, qui découle du Règlement sur l'autorisation d'enseigner (RAE), certains ajustements ont été apportés, par rapport à la version produite l'année dernière.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Ventilation pour 2025-2026 et projections pour 2026-2027, par université, des revenus supplémentaires obtenus conséquemment à la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 106 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Copie des documents, avis, notes, analyses et résumés des rencontres ou des échanges tenus avec les représentants des institutions universitaires concernant la hausse des droits de scolarité pour les étudiants étrangers et les étudiants canadiens hors-Québec.

RÉPONSE

Pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026, le Ministère n'a tenu aucun échange avec les représentants des établissements universitaires au sujet de la hausse des droits de scolarité des étudiants internationaux et canadiens non-résidents du Québec.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Évolution de l'augmentation des coûts de système depuis les 10 dernières années, pour l'ensemble des réseaux universitaire et collégial.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie dans le Plan budgétaire du Budget 2026-2027 publié en mars 2026 : [Budget 2026-2027 – Plan budgétaire](#) et également dans le Budget de dépenses 2026-2027, Volume 1 – Stratégie de gestion des dépenses et renseignements supplémentaires (page A-13 ou page 25 du PDF) : [Budget de dépenses 2026-2027 | Stratégie de gestion des dépenses - Renseignements supplémentaires](#).

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Copie des documents, avis, notes, analyses, rapports, études et résumés des rencontres ou des échanges tenus concernant l'évolution des coûts de système dans le réseau universitaire et collégial.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 52 des demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Concernant le *Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur*, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Accroître la formation et le financement de projets d'optimisation » pour 2025-2026. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des sommes allouées. Inclure aussi les sommes prévues pour 2026-2027.

RÉPONSE

Une réforme du modèle d'allocation des ressources aux cégeps (FABES¹) a été réalisée en 2019. Dans le but de simplifier le modèle d'allocation et de donner plus d'autonomie aux cégeps, plusieurs annexes ont été abolies et/ou regroupées. Ainsi, le volet relatif aux pratiques innovantes a été intégré au montant de l'allocation fixe général et le volet lié à l'amélioration de la maîtrise du français a été intégré à l'allocation fixe des centres d'études collégiales du modèle d'allocation des cégeps. Le volet relatif à l'excellence et à la réussite a été intégré aux enveloppes relatives aux allocations fixes (F), celles liées aux activités pédagogiques (A) et celles de fonctionnement des bâtiments (B) du modèle d'allocation FABRES¹ à compter de l'année scolaire 2017-2018.

En 2020-2021, une simplification du régime budgétaire des collèges privés a été réalisée. Plusieurs annexes ont été abolies et/ou regroupées. Ainsi, la mesure pour le soutien à l'atteinte de l'excellence en enseignement supérieur a été intégrée au paramètre fixe du modèle de financement.

¹ FABES

F : Allocations fixes

A : Allocations liées aux activités pédagogiques

B : Allocations de fonctionnement liées aux bâtiments

E : Allocations liées aux enseignants

S : Allocations spécifiques

FABRES

F : Allocations fixes

A : Allocations liées aux activités pédagogiques

B : Allocations de fonctionnement liées aux bâtiments

R : Allocations liées au développement des régions et de la recherche

E : Allocations liées aux enseignants

S : Allocations spécifiques

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Concernant le *Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur*, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir l'insertion professionnelle et l'adéquation formation-emploi » pour 2025-2026. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des sommes allouées. Inclure aussi les sommes prévues pour 2026-2027.

RÉPONSE

Le *Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur* n'est plus en vigueur.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Concernant le plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Favoriser la mobilité des étudiants québécois » pour 2025-2026. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignement ou des ministères qui ont bénéficié des sommes allouées. Inclure aussi les sommes prévues pour 2026-2027.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question no 108 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Concernant le plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Appuyer davantage les centres collégiaux de transfert de technologie » pour 2025-2026. Inclure la liste précise des organismes, des programmes, des institutions d'enseignements ou des ministères qui ont bénéficié des sommes allouées. Inclure aussi les sommes prévues pour 2026-2027.

RÉPONSE

Cette mesure du Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur s'est terminée en 2018-2019.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Concernant le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir l'atteinte de l'excellence en enseignement supérieur dans les collèges et les universités » pour 2025-2026. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les sommes prévues pour 2026-2027.

RÉPONSE

Le Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur n'est plus en vigueur.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe de l'opposition

QUESTION

Indiquer l'état d'avancement de la réforme des Tests de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour les futurs enseignants. Inclure tout document, note ou rapport sur le sujet, et indiquer le nombre de rencontres ayant eu lieu et les personnes présentes.

RÉPONSE

Cette question sera répondue par le ministère de l'Éducation.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe de l'opposition

QUESTION

Indiquer les sommes dépensées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la radicalisation en 2025-2026. Ventiler les sommes par établissement d'enseignement.

RÉPONSE

Sommes investies dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la radicalisation en 2025-2026 :
1 490 900 \$:

- 1 383 400 \$ dans les cégeps pour la mesure visant à soutenir l'intégration des communautés culturelles et l'éducation interculturelle dans le réseau collégial public. (L'annexe 1 présente la ventilation des sommes accordées par établissement pour cette mesure en 2025-2026).
 - 107 500 \$ en soutien à des partenaires pour la prévention et la lutte contre la radicalisation.
À ces sommes s'ajoute un montant de 4 186 322 \$ en 2025-2026 (3 646 900 \$ dans les cégeps et 539 422 \$ dans les collèges privés subventionnés) pour accroître la réussite scolaire des étudiants ayant des besoins particuliers.
 - Ces sommes permettent de bonifier les services offerts par l'embauche de ressources humaines et peuvent notamment être affectées aux dossiers liés aux priorités gouvernementales, dont la prévention de la radicalisation.
-

Annexe 1 – Ventilation des sommes par établissement pour la mesure visant à soutenir à l'intégration des communautés culturelles et l'éducation interculturelle dans le réseau collégial public en 2025-2026

Établissement	Sommes accordées en 2025-2026
Abitibi-Témiscamingue	29 065
Ahuntsic	38 943
Alma	17 594
André-Laurendeau	26 316
Baie-Comeau	15 295
Beauce-Appalaches	26 058
Bois-de-Boulogne	29 693
Champlain	41 697
Chicoutimi	22 571
Dawson	48 891
Drummondville	23 947
Édouard Montpetit	41 191
St-Félicien	18 734
Sainte-Foy	45 003
François-Xavier Garneau	37 850
Gaspésie et des Îles	20 598
Gérald-Godin	16 768
Granby	21 312
Héritage	16 877
St-Hyacinthe	30 601
Saint-Jean-sur-Richelieu	27 375
Saint-Jérôme	36 220
John Abbott	40 367
Jonquière	31 048
Lanaudière	44 051
La Pocatière	18 656
Saint-Laurent	29 205
Lévis-Lauzon	25 222
Limoilou	35 536
Lionel Groulx	36 462
Maisonneuve	38 457
Marie-Victorin	28 067
Matane	14 001
Montmorency	46 957
Outaouais	37 132
Rimouski	25 364
Rivière-du-Loup	17 053
Rosemont	29 420
Sept-Îles	13 904
Shawinigan	16 649
Sherbrooke	36 879
Sorel-Tracy	15 816
Thetford	19 230
Trois-Rivières	31 260
Valleyfield	23 620
Vanier	39 968
Victoriaville	19 953
Vieux-Montréal	36 524
Total	1 383 400

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Liste des demandes déposées par les établissements d'enseignement supérieur dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires. Inclure les projets acceptés et les sommes dépensées en 2025-2026 et celles prévues pour 2026-2027.

RÉPONSE

Le tableau suivant présente la liste des 98 projets financés dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires.

Bénéficiaire final	Titre du projet
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Projet d'agrandissement de la taille et de la qualité des installations de recherche et d'innovation en technologie minérale
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Mise à niveau des laboratoires de sciences et amélioration de l'efficacité de la production, de l'emmagasiner et de la distribution de l'énergie
Cégep de Drummondville	Centre de la recherche et d'apprentissage intégré aux études (CRAIE)
Cégep de Drummondville	D'un auditorium à un laboratoire de technologies des arts de la scène
Cégep Édouard-Montpetit	Réfection des laboratoires de TIM (Techniques d'intégration multimédia)
Cégep de la Gaspésie et des Îles	Modernisation du Centre d'études collégiales des Îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970
Cégep John Abbott	Rénovation de la bibliothèque de recherche (phase II)
Cégep de La Pocatière	Modernisation et réaménagement des installations à la Bibliothèque François-Hertel
Cégep Limoilou	Projet écoénergétique d'installation d'équipements permettant la récupération de chaleur dans les réseaux de climatisation et chauffage
Cégep Limoilou	Centre collégial d'expertise en modélisation des données du bâtiment (CCEMDB)
Cégep Marie-Victorin	Amélioration et optimisation des espaces d'enseignement spécialisé en techniques d'éducation à l'enfance et adaptation innovante au contexte du travail
Cégep de l'Outaouais	Centre d'Innovation et Incubateur d'Entreprises du Cégep de l'Outaouais (SYNOVCO)

Bénéficiaire final	Titre du projet
Cégep régional de Lanaudière	Aménagement des laboratoires de Génie civil
Cégep de Rimouski	Mise à niveau des infrastructures de recherche du SEREX
Cégep de Saint-Félicien	Agrandissement et réaménagement du pavillon de santé animale
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Modernisation des laboratoires de soins infirmiers
Cégep de Saint-Jérôme	Projets d'efficacité énergétique
Cégep de Saint-Jérôme	Agrandissement des infrastructures du CDCQ dédiées aux activités de recherche sur les matériaux composites à hautes performances et la recyclabilité
Cégep de Sainte-Foy	Rehaussement des installations de l'aile J
Cégep de Sainte-Foy	Rehaussement des installations de formation spécialisée de l'aile G
Cégep de Sept-Îles	Efficacité énergétique des systèmes de chauffage et de l'enveloppe extérieure du bâtiment principal
Cégep de Sorel-Tracy	HUB de co-innovation en Internet des objets, Web 4.0 et applications mobiles : de la formation à l'entreprise
Cégep de Thetford	Amélioration de la qualité et de la pérennité environnementales des installations de recherche Oleotek
Cégep de Trois-Rivières	Remplacement de la fenestration du pavillon des Sciences
Cégep de Trois-Rivières	Amélioration de l'efficacité énergétique des ateliers pilotes d'Innofibre
Cégep de Victoriaville	Station de recherche en agriculture biologique
Cégep du Vieux Montréal	Réaménagement du département TGE audiovisuel phase III infrastructure
Collège Ahuntsic	Réfection des laboratoires de génie civil et de génie industriel
Collège André-Grasset (1973) inc.	Réfection et mise à niveau du laboratoire de chimie et des locaux annexes du Collège André-Grasset
Collège de Bois-de-Boulogne	Création d'espaces de formation spécialisée en informatique

Bénéficiaire final	Titre du projet
Collège Dawson	Mise à niveau pour économie d'énergie visant la viabilité environnementale des infrastructures
Collège Jean-de-Brébeuf	Remplacement des fenêtres de bois
Collège de Maisonneuve	Implantation d'un centre régional de recherche et formation en Environnements avec simulateur patient pour l'apprentissage (éducation/santé)
Collège Montmorency	Relèvement de toitures (ajout de classes) - toiture verte/serre & nouveau bâtiment
Collège de Rosemont	Aménagement de classes et de laboratoires de formation continue au B-100
Collège de Rosemont	Aménagement d'un laboratoire de réseautique au B-300 (Phase 1 et 2)
Collège de Rosemont	Réaménagement des laboratoires audiométriques du département d'audioprothèse
Collège de Rosemont	Aménagement d'un laboratoire spécialisé en prélèvements
Collège de Rosemont	Ajout d'un refroidisseur central au E-500
Collège Shawinigan	Projet de mise aux normes et d'agrandissement des locaux du centre de recherche (CNETE)
Marianopolis College	Améliorer la viabilité environnementale des salles de classe et laboratoires de sciences et technologie et l'efficacité énergétique du système de chauffage
Vanier College	Rénovation du laboratoire de chimie
Université Bishop's	Rénovation et mise à niveau des laboratoires en sciences naturelles dans l'immeuble Johnson
Université Bishop's	Rénovation de la bibliothèque John-Bassett et transformation en carrefour des ressources éducatives
École des Hautes Études Commerciales de Montréal	Rehaussement du réseau de télécommunications
École de technologie supérieure	Expansion et réaménagement de la bibliothèque en carrefour d'apprentissage
École de technologie supérieure	Reconversion du planétarium DOW en un « Hub de créativité »
École de technologie supérieure	Nouveau pavillon pour le calcul de haute performance et l'augmentation des espaces de recherche sur le campus de l'ÉTS

Bénéficiaire final	Titre du projet
Institut national de la recherche scientifique	Aménagement d'un laboratoire d'imagerie avancée au centre EMT
Institut national de la recherche scientifique	Aménagement d'un laboratoire pour une Résonance magnétique nucléaire (RMN) au centre Institut Armand-Frappier
Institut national de la recherche scientifique	Réfection des laboratoires du bâtiment 18 du centre Institut Armand-Frappier de l'INRS - Phase 1
Polytechnique Montréal	Nouvelles salles électriques desservant les laboratoires de recherche au pavillon principal
Polytechnique Montréal	Laboratoire Expérimental Grande Hauteur (LEGH)
Université Concordia	Incubateur des sciences appliquées, phase 1 de l'agrandissement du pavillon des sciences (campus Loyola)
Université Laval	Prismes : une infrastructure pour répondre aux nouveaux enjeux d'innovation au sein des entreprises
Université Laval	Centre de collecte, de traitement et de valorisation des données
Université Laval	Rénovation et mise aux normes du pavillon Alexandre-Vachon - Phase 3
Université Laval	Rénovation de l'animalerie du pavillon des services
Université Laval	Projet de géothermie pour emmagasiner de la chaleur au pavillon Alexandre-Vachon
Université Laval	Infrastructure de recherche intégrée et translationnelle des maladies chroniques sociétales
Université Laval	CEPSY : Centre d'excellence en psychothérapies pour troubles de santé mentale
Université Laval	NEURODEV-PSY : intégration de la recherche fondamentale et clinique sur le neurodéveloppement en santé mentale
Université Laval	Infrastructure pour la neuromédecine personnalisée parents-enfants
Université McGill	Pavillon Stewart de biologie installations à la fine pointe de la technologie pour la recherche et l'innovation
Université McGill	Initiative McGill durable (nouveau groupe Électrogène)
Université McGill	Initiative McGill durable (système de ventilation pavillon Lyman Duff)

Bénéficiaire final	Titre du projet
Université McGill	Initiative McGill durable (Remplacement des boîtes de mélange et du système CVAC, pavillon Rutherford)
Université McGill	Initiative McGill durable (remplacer le système de ventilation, Pavillon Macdonald-Stewart Library)
Université McGill	Pavillon Rutherford - Centre de recherche en nanofabrication de l'Université McGill
Université McGill	Pavillon Wong - Installations de traitement de matériaux durables
Université McGill	Centre d'essai clinique à l'Hôpital général juif SMBD
Université McGill	Rénovations au campus de l'Hôpital général de Montréal
Université de Montréal	Mise à niveau de deux salles de lavage à la division des animaleries de l'Université de Montréal
Université de Montréal	Mise aux normes U4 chambre inhalation
Université de Montréal	Réfection de la maçonnerie
Université de Montréal	Aménagement du groupe de recherche Brams
Université de Montréal	Complexe des sciences sur le nouveau site Outremont du campus de l'Université de Montréal
Université de Montréal	Technopôle de Réadaptation pédiatrique du CHU Sainte-Justine
Université de Montréal	Rénovation et optimisation énergétique des infrastructures vétustes de l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)
Université de Montréal	Agrandissement du Centre de prévention et de réadaptation cardiovasculaire (Centre ÉPIC) de l'Institut de Cardiologie de Montréal
Université de Montréal	Rehaussement des infrastructures dédiées à la recherche et développement de l'Institut de Cardiologie de Montréal (mises aux normes en matière d'insonorisation)
Université de Montréal	Agrandissement du Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et modernisation de son amphithéâtre
Université de Montréal	Réaménagement et optimisation du centre de documentation du CIUSSS
Université de Montréal	Création d'un Centre mondial de formation en santé et en prévention cardiovasculaire

Bénéficiaire final	Titre du projet
Université de Montréal	Plateforme de recherche en médecine vétérinaire
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Agrandissement du Pavillon des Premiers-Peuples de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec à Montréal	Centre de diffusion urbain de recherche et de création au pavillon Judith-Jasmin
Université du Québec à Montréal	Mise à niveau de l'infrastructure électromécanique en soutien à un centre de données de recherche
Université du Québec à Montréal	Aménagement d'un lieu de confluence pour la recherche-crédation en arts visuels et médiatiques au pavillon Judith-Jasmin
Université du Québec à Montréal	Rénovation et aménagement d'un Centre de consultation pour la recherche au pavillon Hubert-Aquin Annexe
Université du Québec à Rimouski	Réaménagement majeur et mise à niveau des infrastructures en soutien à la recherche et à l'innovation
Université du Québec à Rimouski	Mise à niveau du traitement de l'air pour le Centre d'Appui à l'Innovation par la Recherche (CAIR) et l'Institut des sciences de la mer (ISMER)
Université du Québec à Trois-Rivières	Plateforme québécoise interuniversitaire en médecine personnalisée (locaux niveau 1000, Pierre-Boucher)
Université du Québec à Trois-Rivières	Salle blanche pour la conception, la caractérisation et l'intégration de dispositifs micro et nanoscopiques dans des microsystèmes (énergie)
Université du Québec à Trois-Rivières	Laboratoire de recherche sur les répercussions des changements climatiques (Rénovation des locaux L- 3530, L-3512 et L-3446)
Université de Sherbrooke	Complexe de recherche en hydrologie hydraulique et environnement
Université de Sherbrooke	Optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments de recherche
Université de Sherbrooke	Dynamiser la production d'énergie renouvelable pour les bâtiments de recherche

L'ensemble des fonds fédéraux ont été versés aux établissements et un rapport final pour les projets du Québec dans le cadre du FIS a été soumis au gouvernement fédéral le 23 octobre 2019.

Aucune somme dépensée en 2025-2026 et aucune somme prévue en 2026-2027.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe de l'opposition

QUESTION

Indiquer les sommes dépensées dans le cadre de la Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur en 2025-2026. Inclure aussi les sommes prévues pour 2026-2027.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 44 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Indiquer les droits de scolarité des étudiants étrangers déréglementés perçus par les collèges et universités en 2025-2026. Ventiler par université et par collèges.

RÉPONSE

Revenus provenant des étudiants internationaux déréglementés pour les universités en 2024-2025.

Établissement	Droits de scolarité (en \$)
Universités à charte	
École des hautes études commerciales de Montréal	5 216 047
École Polytechnique de Montréal	13 376 879
Université Bishop's	3 059 098
Université Concordia	78 837 898
Université de Montréal	33 970 138
Université de Sherbrooke	5 848 419
Université Laval	24 690 383
Université McGill	126 113 358
Sous-total Universités à charte	291 112 220
Université du Québec	
École de technologie supérieure	13 685 077
Institut national de la recherche scientifique	6 197
Télé-université	890 610
Université du Québec (siège social)	0
Université du Québec à Chicoutimi	10 085 750
Université du Québec à Montréal	13 560 329
Université du Québec à Rimouski	2 977 747
Université du Québec à Trois-Rivières	19 814 105
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	751 756
Université du Québec en Outaouais	7 346 267
École nationale d'administration publique	9 140 897
Sous-total Université du Québec	78 258 735
Total des universités	369 370 955

Source : Système d'information financière des universités (SIFU). Les résultats réels pour l'exercice financier 2025-2026 se terminant le 30 avril 2026 ne seront connus qu'en octobre 2026.

Pour les cégeps et les collèges privés, il n'y a pas d'étudiants déréglementés, il s'agit d'étudiants réglementés. La tarification établie pour ces étudiants est présentement à l'annexe C109 du *Régime budgétaire et financier des cégeps* et à l'annexe A114 du *Régime budgétaire et financier des établissements privés d'ordre collégial*.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Fournir la liste des institutions collégiales qui permettent d'effectuer une sixième année du secondaire (programmes d'un an pour l'obtention d'un diplôme de 12^{ème} année) ainsi que le nombre d'étudiants inscrits.

RÉPONSE

Considérant que le ministère de l'Enseignement supérieur n'émet pas d'agrément en lien avec la 12^e année et qu'il ne s'agit pas d'un niveau d'éducation encadré par la *Loi sur l'enseignement privé*, il ne collige pas d'information en lien avec cette activité.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Indiquer les sommes investies pour la requalification de l'Hôpital Royal Victoria.

RÉPONSE

Les précisions demandées concernant les sommes investies au Plan québécois des infrastructures 2025-2035 sont présentées dans le tableau de bord des projets d'infrastructure : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/tableau-de-bord>.

Au tableau de bord des projets d'infrastructure, le nom de ce projet est Université McGill sur une partie de l'ancien Hôpital Royal Victoria-Montréal-Construction et réaménagement (Numéro de projet 110).

Les sommes investies au PQI pour le projet totalise 620 M\$, incluant les frais de financement.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Tableau de l'aide financière allouée aux étudiants, en indiquant le temps de traitement, le nombre de bénéficiaires (selon l'ordre d'enseignement), le volume d'aide accordée (prêt, bourses consécutives aux prêts et autres bourses), les moyennes, de même que les dépenses engagées pour ce programme (bourses consécutives aux prêts, intérêts et remboursements, autres bourses) à partir de l'année financière 2025-2026. Fournir les estimations pour 2026-2027.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 80 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Copie de tous les échanges intervenus entre le ministère et le gouvernement fédéral concernant le Programme canadien de prêts aux étudiants et le Programme canadien de bourses aux étudiants, pour l'année 2025-2026.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 87 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Ventilation de l'utilisation des sommes provenant des montants compensatoires pour le Programme canadien de prêts aux étudiants et pour le Programme canadien de bourses aux étudiants, et ce, depuis 2015-2016.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 84 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre de demandes acheminées au comité de dérogation en 2025-2026, en précisant la nature de ces demandes (raisons invoquées), combien ont fait l'objet d'une recommandation positive de la part du comité et combien ont été approuvées par le ministre. Préciser le montant de l'aide accordée.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 88 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Tableau de l'aide financière allouée aux élèves en formation professionnelle au niveau secondaire pour 2025-2026, en indiquant le nombre de bénéficiaires et le volume d'aide accordée.

RÉPONSE

AIDE FINANCIÈRE ALLOUÉE AUX ÉLÈVES EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU SECONDAIRE				
	Au prêt		À la bourse	
	Nombre de bénéficiaires	Montant d'aide (M\$)	Nombre de bénéficiaires	Montant d'aide (M\$)
2025-2026¹	18 323	67,9	15 497	136,2

1. Données **partielles** pour l'année d'attribution 2025-2026 (de septembre 2025 à août 2026) en date du 31 janvier 2026. De nouvelles demandes d'aide financière sont à venir. Pour cette raison, toutes comparaisons des données entre les années comportent un risque.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Selon l'ordre d'enseignement, faire état des montants des prêts échus et du taux d'intérêt de prise en charge par le gouvernement en 2025-2026.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question no 81 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Somme des dettes dues et nombre de personnes présentement endettées auprès de l'Aide financière aux études.

RÉPONSE

	2025-2026 ¹
Nombre de personnes	78 205
Sommes des dettes dues	787,12 M\$

1. Données partielles au 31 janvier 2026.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre d'étudiants qui ont déclaré faillite depuis 2018-2019, par année financière, et qui sont dans l'impossibilité de rembourser leur prêt étudiant, par ordre d'enseignement et catégorie d'établissement.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 82 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Tableau du nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement, qui ont atteint le niveau d'endettement maximum prévu par la loi depuis 2018-2019, par année financière.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 83 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Tableau de la ventilation de l'aide financière reçue, par ordre d'enseignement, pour chacun des étudiants qui a atteint le seuil maximum d'endettement depuis 2018-2019, par année financière.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question no 90 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Ventilation des montants compensatoires reçus du gouvernement fédéral en vertu du droit de retrait du Programme canadien de prêts aux étudiants ou du Programme canadien de bourses aux étudiants, depuis 2018-2019, par année financière.

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 84 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Évolution du nombre d'étudiants bénéficiant de l'Aide financière aux études depuis 2010, ventilé par le type d'aide reçue (prêts, bourses, prêts et bourses).

RÉPONSE

La réponse à cette question est fournie à la question n° 86 des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Sommes investies en 2025-2026 afin d'améliorer la santé mentale des étudiants du cégep et de l'université, et prévisions des dépenses pour 2026-2027.

RÉPONSE

Sommes réparties entre les établissements d'enseignement supérieur en 2025-2026 dans le cadre du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur : 16 734 657 \$.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

RÉPONSE

Les renseignements et les documents produits par le Ministère en lien avec les obligations décrites dans le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* sont accessibles sur le portail Québec.ca à l'adresse : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/enseignement-superieur/cadre-legal-transparence/acces-information>. En ce qui concerne la reddition de comptes exigée sur le traitement des demandes d'accès, celle-ci peut être consultée dans le rapport annuel de gestion.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Pourcentage d'étudiants étrangers fréquentant les cégeps anglophones.

RÉPONSE

Le pourcentage d'étudiants internationaux selon la langue d'enseignement des organismes de fréquentation du réseau public collégial, au trimestre d'automne, pour l'année scolaire 2025-2026^p est présenté à l'annexe 1.

Tableau Répartition des effectifs étudiants internationaux* inscrits dans le réseau public collégial, selon la langue d'enseignement de l'organisme fréquenté, au trimestre d'automne, pour l'année scolaire 2025-2026p**

Langue d'enseignement de l'organisme fréquenté	2025-2026p
Français	8 226
Proportion	92%
Anglais	692
Proportion	8%
Total	8 918
Proportion	100%

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données au 2025-11-09.

p : Les données de l'automne 2025 sont provisoires.

*Au Canada, le concept des «étudiants internationaux» comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les résidents permanents sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que tout membre de leur famille, né à l'extérieur du Canada vivant avec elles.

**Les données ci-dessus incluent les étudiants s'étant désinscrits ou ayant abandonné tous leurs cours conformément à l'article 29 du Règlement sur le régime des études collégiales (C-29, r. 4).

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Pourcentage d'étudiants étrangers fréquentant les cégeps francophones.

RÉPONSE

Le pourcentage d'étudiants internationaux fréquentant les cégeps francophones est fourni à la question n° 80 des demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Pourcentage d'étudiants étrangers fréquentant les universités anglophones.

RÉPONSE

L'annexe 1 présente le pourcentage d'étudiants internationaux selon le statut linguistique des établissements universitaires, au trimestre d'automne, pour l'année universitaire 2025-2026p.

Les données de l'automne 2025 représentent les dernières données officielles disponibles.

Tableau Répartition des effectifs étudiants internationaux* inscrits dans le réseau universitaire, selon le statut linguistique de l'établissement déclaré, au trimestre d'automne, pour l'année universitaire 2025-2026p**

Statut linguistique de l'établissement	2025-2026p
Français	33 740
Proportion	68%
Anglais	15 699
Proportion	32%
Total	49 439
Proportion	100%

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système GDEU, données au 2025-11-28.

p : Les données de l'automne 2025 sont provisoires.

*Au Canada, le concept des «étudiants internationaux» comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les résidents permanents sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que tout membre de leur famille, né à l'extérieur du Canada vivant avec elles.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Pourcentage d'étudiants étrangers fréquentant les universités francophones.

RÉPONSE

Le pourcentage d'étudiants internationaux fréquentant les universités francophones est fourni à la question no 82 des demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Les montants de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par cégep francophone.

RÉPONSE

Le Régime budgétaire et financier des cégeps et ses paramètres de financement ne font pas de distinction entre les cégeps selon leur statut linguistique.

Le financement alloué selon l'effectif étudiant prend en considération les enveloppes Enseignants, Activités brutes et Activités pondérées.

Montants préliminaires de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par cégep

Établissement	Financement alloué selon l'effectif étudiant pour l'année scolaire 2025-2026 (en milliers de dollars)
Abitibi-Témiscamingue	31 980,5
Ahuntsic	70 576,7
Alma	17 608,4
André-Laurendeau	37 413,9
Baie-Comeau	13 947,7
Beauce-Appalaches	24 937,6
Bois-de-Boulogne	39 449,5
Champlain	51 734,8
Chicoutimi	32 464,4
Dawson	88 353,0
Drummondville	32 391,9
Édouard Montpetit	80 472,7
St-Félicien	16 954,4
Sainte-Foy	77 874,6
François-Xavier Garneau	66 362,8
Gaspésie et des Îles	24 135,3
Gérald-Godin	14 723,2
Granby	24 968,3
Héritage	15 927,7
St-Hyacinthe	49 040,2
Saint-Jean-sur-Richelieu	37 781,8
Saint-Jérôme	55 078,7
John Abbott	65 644,6
Jonquière	48 934,9
Lanaudière	65 685,7
La Pocatière	17 222,8
Saint-Laurent	45 223,7
Lévis-Lauzon	35 305,7
Limoilou	54 064,2
Lionel Groulx	59 865,9
Maisonneuve	64 884,0
Marie-Victorin	42 443,4
Matane	13 342,2
Montmorency	82 557,9
Outaouais	57 260,0
Rimouski	38 706,3
Rivière-du-Loup	16 942,4
Rosemont	37 362,7
Sept-Îles	11 928,2
Shawinigan	16 590,9
Sherbrooke	67 467,7
Sorel-Tracy	14 389,0

Établissement	Financement alloué selon l'effectif étudiant pour l'année scolaire 2025-2026 (en milliers de dollars)
Thetford	18 541,9
Trois-Rivières	51 137,1
Valleyfield	27 040,5
Vanier	66 299,0
Victoriaville	24 216,9
Vieux Montréal	66 208,0
Total	2 013 443,7

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Les montants de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par cégep anglophone.

RÉPONSE

Le Régime budgétaire et financier des cégeps et ses paramètres de financement ne font pas de distinction entre les cégeps selon leur statut linguistique.

Le financement alloué selon l'effectif étudiant prend en considération les enveloppes Enseignants, Activités brutes et Activités pondérées.

Montants préliminaires de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par cégep

Établissement	Financement alloué selon l'effectif étudiant pour l'année scolaire 2025-2026 (en milliers de dollars)
Abitibi-Témiscamingue	31 980,5
Ahuntsic	70 576,7
Alma	17 608,4
André-Laurendeau	37 413,9
Baie-Comeau	13 947,7
Beauce-Appalaches	24 937,6
Bois-de-Boulogne	39 449,5
Champlain	51 734,8
Chicoutimi	32 464,4
Dawson	88 353,0
Drummondville	32 391,9
Édouard Montpetit	80 472,7
St-Félicien	16 954,4
Sainte-Foy	77 874,6
François-Xavier Garneau	66 362,8
Gaspésie et des Îles	24 135,3
Gérald-Godin	14 723,2
Granby	24 968,3
Héritage	15 927,7
St-Hyacinthe	49 040,2
Saint-Jean-sur-Richelieu	37 781,8
Saint-Jérôme	55 078,7
John Abbott	65 644,6
Jonquière	48 934,9
Lanaudière	65 685,7
La Pocatière	17 222,8
Saint-Laurent	45 223,7
Lévis-Lauzon	35 305,7
Limoilou	54 064,2
Lionel Groulx	59 865,9
Maisonneuve	64 884,0
Marie-Victorin	42 443,4
Matane	13 342,2
Montmorency	82 557,9
Outaouais	57 260,0
Rimouski	38 706,3
Rivière-du-Loup	16 942,4
Rosemont	37 362,7
Sept-Îles	11 928,2
Shawinigan	16 590,9
Sherbrooke	67 467,7
Sorel-Tracy	14 389,0

Établissement	Financement alloué selon l'effectif étudiant pour l'année scolaire 2025-2026 (en milliers de dollars)
Thetford	18 541,9
Trois-Rivières	51 137,1
Valleyfield	27 040,5
Vanier	66 299,0
Victoriaville	24 216,9
Vieux Montréal	66 208,0
Total	2 013 443,7

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Les montants de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par université francophone.

RÉPONSE

Le régime budgétaire et financier des universités et ses paramètres de financement ne font pas de distinction entre les universités selon un statut linguistique.

Le financement alloué selon l'effectif étudiant prend en considération les enveloppes Enseignement et Soutien à l'enseignement et à la recherche – volet variable.

Montants de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par université

Établissement	Financement alloué en fonction de l'effectif étudiant pour l'année universitaire 2025-2026 (en dollars)
Université Bishop's	17 913 693
Université Concordia	244 461 766
Université Laval	363 396 323
Université McGill	332 405 434
Université de Montréal	430 305 197
HEC Montréal	65 149 940
École Polytechnique de Montréal	76 272 622
Université de Sherbrooke	224 653 593
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	25 215 123
Université du Québec à Chicoutimi	44 985 222
Université du Québec à Montréal	205 781 227
Université du Québec en Outaouais	40 600 323
Université du Québec à Rimouski	37 017 333
Université du Québec à Trois-Rivières	100 085 386
Institut national de la recherche scientifique	15 791 199
École nationale d'administration publique	12 769 560
École de technologie supérieure	75 276 988
Télé-université	26 895 171
Total	2 338 976 100

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Les montants de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par université anglophone.

RÉPONSE

Le régime budgétaire et financier des universités et ses paramètres de financement ne font pas de distinction entre les universités selon le statut linguistique.

Le financement alloué selon l'effectif étudiant prend en considération les enveloppes Enseignement et Soutien à l'enseignement et à la recherche – volet variable.

Montants de financement alloués en fonction de l'effectif étudiant par université

Établissement	Financement alloué en fonction de l'effectif étudiant pour l'année universitaire 2025-2026 (en dollars)
Université Bishop's	17 913 693
Université Concordia	244 461 766
Université Laval	363 396 323
Université McGill	332 405 434
Université de Montréal	430 305 197
HEC Montréal	65 149 940
École Polytechnique de Montréal	76 272 622
Université de Sherbrooke	224 653 593
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	25 215 123
Université du Québec à Chicoutimi	44 985 222
Université du Québec à Montréal	205 781 227
Université du Québec en Outaouais	40 600 323
Université du Québec à Rimouski	37 017 333
Université du Québec à Trois-Rivières	100 085 386
Institut national de la recherche scientifique	15 791 199
École nationale d'administration publique	12 769 560
École de technologie supérieure	75 276 988
Télé-université	26 895 171
Total	2 338 976 100

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des universités. Indiquer les mesures prises en 2025-2026 pour tendre vers la parité pour les universités avec une sous-représentation féminine.

RÉPONSE

Sur la recommandation de la ministre de l'Enseignement supérieur, le gouvernement a procédé, en 2025-2026, à la nomination de quarante-sept personnes pour assumer, notamment, des fonctions au sein des conseils d'administration d'établissements universitaires. Sur ce nombre, vingt et une personnes sont des femmes ce qui signifie un taux de représentation de 45 %.

Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des universités

Université	Nombre de femmes	Nombre total d'administrateurs
Réseau de l'Université du Québec		
Université du Québec (assemblée des gouverneurs)	11	29
Université du Québec à Chicoutimi	7	17
Université du Québec à Montréal	7	17
Université du Québec à Rimouski	5	17
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	9	17
Université du Québec en Outaouais	7	17
Université du Québec à Trois-Rivières	9	17
École nationale d'administration publique	5	17
École de technologie supérieure	7	17
Institut national de la recherche scientifique	9	20
Télé-université	12	18
Université	Nombre de femmes	Nombre total d'administrateurs
Autres universités		
Université Bishop	8	17
Université Concordia	15	32
Université de Montréal	14	34
Université de Sherbrooke	11	23
Université McGill	13	27
Université Laval	14	30
HEC Montréal	6	15
Polytechnique Montréal	7	13
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	6	13

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Pourcentage du nombre d'enfants sous la direction de la protection de la jeunesse ayant obtenu un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires.

RÉPONSE

Le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) ne détient pas d'information sur les personnes sous la direction de la protection de la jeunesse (DPJ) ayant obtenu un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre de psychologues supplémentaires intégrés dans les services psychologiques au niveau collégial ou universitaire depuis l'annonce de novembre 2020.

RÉPONSE

À la mise à jour économique de novembre 2020, un montant de 10 M\$ sur deux ans a été accordé au ministère de l'Enseignement supérieur afin de favoriser l'accès à des services de psychothérapie ou d'évaluation d'un trouble mental pour la population étudiante. Ce financement visait à :

- l'achat de services spécialisés en santé mentale auprès de ressources professionnelles en pratique privée détentrices d'un permis de psychothérapeute (ou par l'élargissement du programme d'aide aux employés aux membres de la population étudiante);
- l'embauche de ressources professionnelles dans l'établissement d'enseignement dédiées exclusivement à l'octroi de services de psychothérapie.

À partir de 2021, ce financement a été intégré au Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026 (PASME).

Depuis cette intégration, le nombre de psychologues supplémentaires s'élève à¹ :

- 23,6 dans le réseau collégial;
- 15,9 dans le réseau universitaire.

¹ Données de juin 2025

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre d'étudiants finissants ayant contribué dans le réseau de la santé depuis mars 2020, ventilé par région, par établissement et par catégorie d'emploi.

RÉPONSE

Le ministère de l'Enseignement supérieur ne détient pas le nombre exhaustif d'étudiantes et d'étudiants diplômés ayant contribué dans le réseau de la santé depuis mars 2020.

Cependant, il possède des informations sur l'emploi des personnes diplômées pour certaines cohortes. Le tableau ci-dessous présente ces informations pour les programmes de formation associés au secteur de la santé, pour la plus récente enquête *Relance*, pour chaque niveau d'enseignement.

Indicateurs tirés des Enquêtes <i>Relance</i> en lien avec l'emploi des personnes diplômées dans le secteur de la santé, par types de diplôme						
Année de l'enquête <i>Relance</i>	Type de diplôme	Personnes diplômées d'un programme en santé visées par l'enquête ¹	Taux de réponse ²	En emploi ³	En emploi lié à la formation ⁴	En emploi dans le secteur de la santé et assistance sociale (SCIAN=62) ⁵
		N	(%)	(%)	(%)	(%)
2024	Diplôme d'études collégiales (DEC)	4 011	62,7	62,1	93,7	91,5
2023	Baccalauréat	5 408	59,3	65,3	92,7	83,0
2023	Maîtrise	1 920	64,4	82,5	91,7	71,1

Sources : *Enquête La Relance au collégial en formation technique 2024 et Enquête La Relance à l'université 2023* (<https://www.quebec.ca/education/indicateurs-statistiques/enseignement-superieur/etudes-statistiques/enquetes-relance>)

¹ Sont considérées comme des « personnes diplômées d'un programme en santé visées par l'enquête » toutes les personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) de la formation technique du secteur de la santé, qui ont reçu leur diplôme en 2022-2023, à l'exception de celles résidant à l'extérieur du Canada au moment de l'enquête, ainsi que toutes les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise du domaine des sciences de la santé qui ont reçu leur diplôme en 2021, à l'exception de celles résidant à l'extérieur du Canada au moment de l'enquête.

² Rapport exprimé en pourcentage entre le nombre de personnes diplômées visées par l'enquête qui ont répondu au questionnaire et l'ensemble des personnes diplômées visées par l'enquête.

³ Les personnes diplômées identifiées comme étant en emploi sont celles visées par l'enquête qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui sans étudier à temps plein.

⁴ Les personnes diplômées identifiées comme étant en emploi lié à la formation sont celles qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui et qui jugent que leur travail correspond exactement ou en partie à leur formation.

⁵ Le taux correspond à la proportion de personnes diplômées identifiées comme étant en emploi lié à la formation et exerçant un emploi dans le secteur de la santé, c'est-à-dire celles ayant identifié l'activité de leur employeur comme étant associée aux Soins de santé et assistance sociale, soit le code 62 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

QUESTION

Nombre d'admissions en médecine, en pharmacie et dans les sciences infirmières au cours des dix dernières années, par année et par institution d'enseignement supérieur

RÉPONSE

En réponse à cette question, le ministère a produit les données portant sur les étudiants admis et les inscriptions, pour les disciplines d'études identifiées – Médecine, sciences pharmaceutiques et sciences infirmières – selon les établissements universitaires offrant les formations, au trimestre d'automne, pour l'année universitaire 2025-2026.

Il est possible de consulter les références aux questions de l'opposition officielle, QOP-69 - Médecine QOP-37 – Pharmacie et QOP-38 - Sciences infirmières.

